

ELAD-SILDA

ISSN : 2609-6609

: Université Jean Moulin Lyon 3

10 | 2024

Vieillesse et vieillissement : discours et représentations

Le discours juridique et la personne âgée

Une approche en jurilinguistique affective comparée

Legal discourse and the elderly persons. A comparative approach in affective jurilinguistics

Corina Veleanu Maria das Graças Soares Rodrigues

🔗 <https://publications-prairial.fr/elad-silda/index.php?id=1599>

DOI : 10.35562/elad-silda.1599

Corina Veleanu Maria das Graças Soares Rodrigues, « Le discours juridique et la personne âgée », *ELAD-SILDA* [], 10 | 2024, 20 décembre 2024, 04 février 2026.

URL : <https://publications-prairial.fr/elad-silda/index.php?id=1599>

CC BY 4.0 FR



Le discours juridique et la personne âgée

Une approche en jurilinguistique affective comparée

Legal discourse and the elderly persons. A comparative approach in affective jurilinguistics

Corina Veleanu Maria das Graças Soares Rodrigues

Introduction

1. *Senior* – Les évolutions en anglais
2. *Senior* – Les évolutions en français
3. *Senior* – Les évolutions en roumain
4. *Senior* – Les évolutions en portugais du Brésil

Conclusion

Introduction

- 1 Nous proposons une analyse jurilinguistique multilingue contrastive (anglais, français, roumain, portugais du Brésil) dans le domaine de la garantie des droits pour les personnes âgées, qui prend en compte les caractéristiques affectives des discours juridiques et non juridiques concernant les systèmes de protection mis en place aux États-Unis, en France, au Brésil et en Roumanie, les deux derniers étant considérés aujourd'hui comme « pays de jeunes » en plein essor mais qui connaissent un vieillissement de leur population et doivent inventer des solutions pour s'adapter à cette réalité démographique (Antonio de Freitas, 2017 ; Tarnea, 2004). Ce regard comparatif interroge aussi les discours francophones et anglophones agissant sur les systèmes juridiques de la Roumanie et du Brésil. Partageant une histoire d'influence française commune dans le domaine du droit administratif, civil et international, ainsi qu'une influence américaine grandissante dans d'autres branches juridiques comme, par exemple, le domaine du droit commercial, le Brésil et la Roumanie suivent leurs propres cours dans le domaine de la protection des aînés et emploient des stratégies lexico-discursives qui sont déterminées culturellement. La garantie de droits pour les personnes âgées a traversé des crises nationales et internationales, étant exprimée par

un vocabulaire qui évolue au fil du temps et qui est le fidèle témoin des changements des sociétés ; nous nous sommes intéressées aux différentes manières de dire le concept de « personne âgée », ainsi qu'aux motivations de ces évolutions jurilinguistiques. La présente analyse relie le lexique juridique aux autres dimensions de la discursivité juridique et non juridique afin de mettre en lumière les modalités de construction des perceptions relatives aux droits des personnes âgées dans deux sociétés de langues romanes confrontées à des défis similaires, notamment à travers l'emploi de l'anglicisme *senior* et d'autres mots du champ sémantique de la vieillesse et du vieillissement. La réception de la signification des termes, ou ce que F. Rastier appelait la « perception sémantique », peut varier dans le temps et présenter l'inhibition ou l'activation de certains sèmes (Rastier, 1990 : 24), ce qui a comme résultat l'invisibilisation ou la mise en lumière de parties significatives des mots, influençant les réponses affectives de la part des récepteurs. Les mots ont la capacité de fonctionner comme des mémoires collectives, étant de véritables photographies des croyances et du fonctionnement d'une communauté : « *Words have to be understood as snapshots of society, or rather as snapshots of the way we think of society.* » (Jamet, 2018 : 3).

- 2 Notre corpus contient des textes juridiques (législatifs et judiciaires), administratifs et médiatiques, recueillis pendant plusieurs années au gré des activités d'enseignement et de recherche, que nous avons analysés dans une double perspective, discursive et lexicale, sans négliger des questions de traduction qui apparaissent au cours de notre travail. Les repérages dans ces deux corpus ont été réalisés manuellement. Ainsi, nous avons interrogé le *Corpus of US Supreme Court Opinions* (SCOTUS), le *Corpus of Contemporary American English* (COCA), Légifrance, le service public de la diffusion du droit par l'internet qui donne accès au droit français, le portail de la jurisprudence du ministère de la justice roumaine – *Portalul Instanțelor de Judecată* (PortalJust) –, la base de données législatives roumaines de la chambre des députés – *Repertoriul legislativ* –, la base de données jurisprudentielles et législatives brésilienne *JusBrasil*, IATE qui est la base de données terminologique de l'UE, ainsi que différents médias francophones, anglophones, roumains et brésiliens.

- 3 L'analyse discursive nous a poussées à regarder le point de vue et les postures énonciatives des locuteurs (Rabatel, 2021 ; Rodrigues, 2017, 2021), ainsi que la cohérence des discours entre les normes, les termes employés et les droits acquis et mis en œuvre dans la vie quotidienne de la personne âgée (Veleanu, 2023). Qui parle et comment parle-t-on des personnes âgées, aux personnes âgées dans le domaine de la protection de leurs droits ? Quelle est la coloration affective de ces discours créateurs et révélateurs de perceptions sociétales dont l'analyse s'inscrit dans le champ de recherche de la jurilinguistique affective¹ (Veleanu, 2019, 2021), domaine de recherche pluridisciplinaire appartenant à la fois à la linguistique appliquée et aux sciences juridiques dont l'objectif est d'identifier et d'analyser les caractéristiques des environnements linguistiques et extralinguistiques (culturel, politique, social, psychologique, etc.) des actes de communication juridique et de s'interroger sur leurs motivations, leurs perceptions et leurs conséquences. Dans le domaine des droits des personnes âgées, la jurilinguistique affective propose une approche d'investigation unilingue et multilingue, notamment dans les domaines de la terminologie, de la traductologie et de l'analyse de discours juridiques, qui pourrait aider les professionnels de la langue et du droit dans leur travail avec, pour et concernant nos aînés et dans le contexte qui est propre aux « sociétés des affects » (Lordon, 2013). Les domaines de la sociolinguistique, de l'anthropologie juridique, des neurosciences affectives, de la psycholinguistique, des sciences politiques sont des sources d'inspiration privilégiées pour les jurilinguistes qui abordent cette discipline sous l'angle de l'importance des charges affectives des termes et des discours juridiques (Kerbrat-Orrechioni 2000).
- 4 Le domaine interdisciplinaire des neurosciences culturelles et affectives permet de mieux comprendre le comportement humain et la construction de nos identités, tant individuelles que collectives, en étudiant la manière dont les expériences sont exprimées par les êtres humains (Immordino-Yang 2013, Panksepp 2012). S. Thompson et P. Hoggett (2012) ont déjà discuté du « tournant affectif dans les études politiques contemporaines² », tandis que la jurilinguistique affective s'intéresse à la manière dont les émotions et les sentiments déterminent et soulignent les modes d'expression individuels dans les situations de communication juridique et dans différents contextes

linguistiques et culturels (Veleanu, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024).

- 5 *Vieillir* reste un mot et un concept ambivalent, avec des colorations affectives positives et négatives réalisées contextuellement, et les dictionnaires, les textes juridiques et médiatiques, l'usage et la norme le confirment. C'est un terme évolutif, qui s'applique à plusieurs domaines de spécialité (démographie, œnologie, beaux-arts, peinture, ébénisterie, menuiserie, maçonnerie, etc.), qui comporte des synonymes métaphoriques et des euphémismes (« prendre de l'âge », « avancer dans l'âge », « prendre de la bouteille »), des sens figurés (« il ne faut pas vieillir ici », ou « s'attarder »). L'appréciation positive de ce concept remonte à des temps immémoriaux. Depuis des millénaires, l'Ancien Testament enjoint aux lecteurs « tu te lèveras devant les cheveux blancs et honoreras le vieillard » (Lévitique 19:32) car « dans les vieillards se trouve la sagesse, et dans une longue vie, l'intelligence » (Job 12: 12), cette attitude assurant une vie longue et heureuse (« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne. » Exode 20: 12). Aujourd'hui, dans notre monde réticulaire de l'*homo consumens*³ ou l'*homo consumericus*⁴ soumis à l'immédiateté et à l'impératif transhumaniste d'une jeunesse parfaite et éternelle, aux euphémismes abondants qui neutralisent certaines émotions pour en créer d'autres, pour nous défendre et lutter contre le réel⁵, il est nécessaire de prendre en compte la dimension culturelle de l'avancement dans l'âge et du concept moderne de « bien vieillir » :

Le bien vieillir est intimement lié à l'image sociale que l'on a de la personne âgée, à la place que la société lui accorde, au type de société. Ainsi, dans les sociétés occidentales fondées sur l'individualisme, où l'indépendance et l'autosuffisance de l'individu sont prônées du début de la vie jusqu'à la vieillesse, bien vieillir exige le maintien de son autonomie fonctionnelle et cognitive. En revanche, dans des sociétés plus relationnelles, où la personne âgée fait partie intégrante du groupe, bien vieillir, c'est avant tout pouvoir tenir les rôles sociaux associés à son âge, indépendamment de son état de santé. (Gangbé et Ducharme, 2006 : 297)

- 6 *Vieillir*, *vieillissement*, *vieillesse*, *âgé*, *aîné*, *senior* construisent un champ sémantique ambivalent, évolutif, applicable à plusieurs

domaines de spécialité (juridique, économique, politique, psychologique, sociologique, culturel, etc.), créateur de néologismes et récepteur d'emprunts reflétant des modes de pensée. Cela prouve aussi que « le contexte politique se révèle aussi parfois dynamisant pour la néologisation » (Pruvost et Sablayrolles, 2016 : 26) et que la néologie peut être « un instrument de politique linguistique et un instrument politique tout court » (Humbley, cité par Pruvost et Sablayrolles, 2016 : 26). Le sentiment néologique (Gardin *et al.*, 1974) lié au sème [+personne âgée] du terme *senior* est diffus du fait de la pré-existence dans le cadre mental des locuteurs des sèmes [+antériorité, +plus âgé qu'un autre] présents dans les sens sportifs et patronymiques qui sont aussi constitutifs du schéma sémique du syntagme *personne âgée*. Ce croisement sémantique familial, doublé de la bonne maniabilité du terme grâce à sa forme courte, ainsi que du prestige de l'anglais comme *lingua franca* de la modernité, de la démocratie et des affaires explique l'incorporation de ce nouvel élément dans le lexique des langues étudiées (Humbley, 2006 : 91) et justifient l'acceptation rapide de ce terme par les usagers, ce critère psycholinguistique étant important dans l'évolution d'un néologisme (Dubuc, 2002 : 140-141).

- 7 Les gros titres de la presse française actuelle mettent en avant un « bouleversement démographique » en Europe susceptible d'atteindre le reste du monde et qui suscite de nouvelles questions au sujet de la protection juridique des personnes âgées : « L'OMS a prédit ce mercredi que les plus de 65 ans seraient plus nombreux que les moins de 15 ans en Europe d'ici un an. Une tendance qui devrait se généraliser au reste du monde à l'horizon 2064, et qui alerte les autorités sanitaires sur une prise en charge de la vieillesse en bonne santé. » (Bouzouina, 12 octobre 2023). Le discours journalistique, fondé sur les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a une charge affective ambivalente, tablant sur une coloration anxiogène donnée par des mots connotés appartenant au champ sémantique de la peur (« bouleversement », « alerte », « limiter l'impact ») qui est complété par le ton positif présent dans la citation de l'OMS (« permettre aux personnes âgées de préserver et d'améliorer leur santé physique et mentale, leur indépendance, leur bien-être social et leur qualité de vie ») (*ibid.*). Le discours journalistique roumain (Popa, 15 novembre 2012 ; Digi24, 11 juillet

2023) adopte aussi un ton alarmiste, introduit dans les textes par des mots simples (« *grijă* », fr. inquiétude, « *perturbații* », fr. perturbations, « *afecțiuni* », fr. affectés, « *izolarea* », fr. l'isolement, « *abandonul* », fr. l'abandon), des syntagmes (« *accente îngrijorătoare* », fr. accents inquiétants, « *semnal de alarmă* », fr. signal d'alerte) et des questions (« *cine ne va plăti mâine pensia?* », fr. qui paiera notre retraite demain ?) qui créent une expérience de lecture chargée en émotions négatives, menant à une perception négative du phénomène décrit. Cette ambivalence qui évolue vers une recherche d'équilibre tout en étant fondée sur les deux aspects de l'argumentation, directe et indirecte⁶, sur des affirmations journalistiques claires mais également sur des inférences que le lectorat fera par lui-même à partir de textes médiatiques qui transmettent des messages de manière insidieuse, ne se retrouve pas dans les discours journalistiques brésiliens (Rodrigues, 22 juillet 2022 ; Pinhoni, 28 octobre 2023) ou américains, qui présentent la question du vieillissement d'une manière plus neutre, plus proche de l'objectivité juridique, ancrée dans les données officielles et sans avoir systématiquement recours de manière très visible⁷ à des éléments sémantiques du champ affectif.

- 8 Quant au cadre juridique, les quatre pays qui font l'objet de notre analyse ont prêté une attention particulière à la protection de leurs aînés au cours du ^{xx}e siècle, ainsi que pendant la première moitié du ^{xxi}e siècle. La préoccupation législative française pour les personnes âgées dans le monde du travail au ^{xx}e siècle remonte à la loi du 5 avril 1928 sur les assurances sociales qui crée une assurance vieillesse pour tous les salariés. La loi du 30 avril 1930 sur les assurances sociales couvre l'ensemble des salariés contre les risques de maladie, d'invalidité prématurée, de vieillesse et de décès. Le Code de la sécurité sociale de 1956 crée « un fonds national de solidarité en vue de promouvoir une politique générale de protection des personnes âgées par l'amélioration des pensions, retraites, rentes et allocations de vieillesse. » (Livre IX, Article 684) Plus récemment, la préoccupation des autorités françaises pour les conditions de vie et de travail des *seniors* a mené à la proposition de loi n° 1051 visant à lancer un grand plan pour l'amélioration de l'emploi des *seniors* en avril 2023. Les établissements d'hébergement pour personnes âgées

augmentent leur capacité d'accueil depuis 2007⁸. Au Brésil, la loi n° 10.741 du 1^{er} octobre 2003 avait déjà créé le Statut de la personne âgée, devenu la base de plusieurs normes qui orientent les politiques publiques ayant pour but la protection de la personne âgée. En Roumanie, le cadre législatif pour la protection des aînés est protéiforme, composé de textes nationaux (la Constitution, la loi 17/2000 concernant l'assistance sociale pour les personnes âgées, la loi 448/2006 concernant la protection des personnes handicapées, etc.) et européens (la Charte sociale européenne de 1961, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000, etc.). Les politiques de l'Union européenne concernant la protection des personnes âgées ont connu un renouveau visant l'établissement d'un socle européen des droits sociaux ayant comme but :

la convergence vers le haut des droits sociaux des européens, selon les 20 principes du socle européen des droits sociaux dans trois grands domaines : l'égalité des chances et l'accès au marché du travail, des conditions de travail équitables et la protection et l'inclusion sociales. (Représentation en France de la Commission européenne, « Le Socle européen des droits sociaux »)

- 9 Dans ce contexte jurilinguistique, où les facteurs linguistiques et extralinguistiques à prendre en considération sont nombreux et variés, le travail des traducteurs peut être complexe et nécessiter une recherche documentaire approfondie et périodique, doublée d'un vif intérêt pour l'évolution sociopolitique, économique, juridique des sociétés des langues-sources et cibles. Ainsi apparaît la nécessité d'un travail assidu de recherche pluridisciplinaire, d'analyse et de sélection, à la manière décrite au début du xx^e siècle par Henri Capitant dans la préface de son *Vocabulaire juridique* :

Il ne suffira pas, en effet, de donner les équivalents étrangers pour chaque mot de chaque langue. Souvent cet équivalent n'existe pas. Souvent aussi les contenus des mots ne coïncident qu'en partie. C'est pourquoi il faudra se livrer à un travail d'analyse très minutieux pour relever les chevauchements et les dépassements exacts de sens entre les mots de chaque langue. De plus, bien des mots ont plusieurs significations, et c'est chacune de leurs significations qu'il faudra traduire. (Capitant, 1936 : 8)

1. Senior – Les évolutions en anglais

- 10 Le terme *senior* d'origine latine est le comparatif de l'adjectif *senex*, « vieux » ; il était employé au pluriel dans le latin du Bas-Empire pour désigner les hommes âgés les plus respectés, à savoir les membres du sénat romain et les dirigeants et les juges des communautés hébraïque et chrétienne (Corominas et Pascual, 1980 : 531). Il est entré dans la langue anglaise avec cette signification adjectivale au ^{xiii}^e siècle, étant apposé aux noms propres masculins pour différencier le père du fils lorsqu'ils avaient les mêmes noms. Au ^{xvi}^e siècle apparaît le sens « rang plus élevé, ancienneté dans le travail ». Le nom *senior* est attesté à partir du ^{xiv}^e siècle comme substantivation de l'adjectif, avec le sens de « personne d'autorité », « personne qui est plus âgée qu'une autre », qui devient « étudiant de niveau supérieur » au ^{xvi}^e siècle, pour aboutir au ^{xix}^e siècle aux sens d'« étudiant en quatrième année, étudiant de niveau supérieur dans un *college* » et « personne âgée, un des habitants plus âgés ».
- 11 Le syntagme *senior citizen* apparaît comme un euphémisme⁹ susceptible de remplacer le syntagme *older persons* aux États-Unis pour dénommer une personne âgée (*elderly person*) qui est à la retraite (cf. *Etymonline*) à la fin des années 1930. Le *Social Security Act* de 1935 n'utilise pas le terme *senior*, le législateur américain employant l'expression *aged individuals* ou le nom commun *individual* accompagné d'une explicitation dans un contexte où le nom commun représente une reprise endophorique de l'expression *aged individuals*¹⁰. Les débuts du syntagme *senior citizens* dans le discours juridique législatif américain sont marqués par la volonté politique de lutter contre l'appauvrissement des personnes âgées en leur assurant des pensions de retraite équitables et un pouvoir d'achat. La néologisation sémantique s'appuie sur des fondations solides, le mot *senior* ayant déjà étymologiquement le sens « plus vieux ». Le projet de loi sur les pensions de retraites présenté devant le Sénat des États-Unis en décembre 1941¹¹ emploie le syntagme *senior citizens* seul ou accompagné par le participe passé adjectivé *aged* (*aged senior citizens*)¹², à côté du syntagme *old people*.

- 12 Les connotations positives du syntagme *senior citizens* sont mises en valeur par l'expression « *Super Senior Citizen* » employée comme titre d'un article paru dans *Telegram & Gazette* le 13 juillet 2008 pour parler de Superman, le héros de la pop culture le plus connu et le plus apprécié. L'écrivain Jerry Siegel et le dessinateur Joe Shuster avaient créé le personnage de bande dessinée Superman dans la série *Action Comics* lancée en 1938, qui deviendra un symbole de lutte et de résistance contre le nazisme. À la même époque, le syntagme *senior citizen* voyait le jour en anglais américain, d'abord dans les domaines politique et juridique. Cette innovation jurilinguistique semble avoir eu lieu pendant la première moitié du xx^e siècle, période marquée par la crise sociopolitique sans précédent représentée par la montée de l'antisémitisme, du fascisme et du nazisme en Europe, mais aussi aux États-Unis. Le premier usage connu du syntagme *senior citizen* remonte à 1918 selon le *Merriam-Webster Dictionary*, alors que le *Collins COBUILD Advanced Learner's Dictionary* en situe l'origine entre 1935 et 1940. Le célèbre caricaturiste américain d'origine juive Al Hirschfeld, décédé en 2003 à l'âge de 100 ans, avait affirmé que son père, Isaac Hirschfeld, avait inventé le syntagme *senior citizen*. Bien qu'il n'existe pas de lien évident entre ces innovations lexicales, artistiques et juridico-politiques, il est possible de déceler en filigrane, grâce aux éléments extralinguistiques comme la temporalité et le contexte sociopolitique national et international, une volonté de lutter contre la déshumanisation des personnes âgées organisée par les politiques génocidaires à l'œuvre dans les pogroms et dans l'Holocauste.
- 13 Une recherche des occurrences du syntagme *senior citizens* dans la partie « newspapers » du corpus COCA a donné 1066 entrées dans 600 textes extraits de journaux américains (*USA Today*, *Chicago Tribune*, *Washington Post*, *Boston Globe*, *Los Angeles Times*, *New York Times*, *San Francisco Chronicle*, *Atlanta News*, etc.) de 1990 à 2019. Les contextes, explorés manuellement, montrent un mélange de « *hard news* » et « *soft news* » (Turow, 2020 : 7), des actualités traitant des sujets sérieux, politiques, juridiques, économiques, sociaux qui font aussi appel aux émotions du lectorat, ce qui est partiellement justifié par le contexte de l'économie de l'attention (« *attention economy* », voir Jones, Jaworska et Aslan, 2021 : 41) qui caractérise la société contemporaine, mais aussi par la qualité

affective intrinsèque du syntagme *senior citizens* dans « une démocratie laïque, mais une société très religieuse » comme celle des États-Unis d'Amérique (Lacorne, 2016), une société sous le signe de la présence divine jusqu'aux inscriptions sur les billets de banque (« *In God we trust* ») et aux discours présidentiels qui finissent par « *God bless America* », « que Dieu bénisse l'Amérique », profondément marquée par la culture judéo-chrétienne dont une des valeurs les plus importantes est le respect dû aux aînés (Weaver, 1997 : 18). Les références au domaine juridique sont variées et comprennent le domaine de la protection par les forces de l'ordre, celui des allègements fiscaux, le droit du travail, les aides sociales, les assurances santé, les initiatives législatives. Le syntagme *senior citizens* a été retrouvé dans des domaines de spécialité variés : santé, droit, immobilier, loisirs, noms de centres d'accueil et d'aide sociale, différentes aides aux personnes âgées. Les deux champs sémantiques prédominants sont la vulnérabilité et la protection, déclinés sur différents domaines d'activités : les aides apportées aux personnes âgées (initiatives, réductions et promotions, etc.), la santé, les infractions ciblant les personnes âgées, l'immobilier, les noms de centres de loisirs, d'accueil et de santé pour les personnes âgées, les loisirs (annexe 8). Ces domaines et ces univers sémantiques vont se retrouver dans les textes juridiques américains analysés, à l'exception du domaine des infractions.

- 14 Observés en diachronie, les textes juridiques américains ont été interrogés afin d'identifier les usages et les sens avec lesquels ce terme apparaît dans son environnement d'origine, pour ensuite vérifier si ces usages et ces sens se retrouvent dans les langues romanes étudiées, tout en gardant à l'esprit le fait que le terme juridique *senior*, tel qu'il est employé aujourd'hui en français, roumain et portugais du Brésil, est un néologisme sémantique emprunté à l'anglais américain. Une interrogation à l'aide de Sketch Engine, gestionnaire de corpus et logiciel d'analyse textuelle, du corpus SCOTUS contenant des arrêts de la Cour suprême des États-Unis avec le terme *senior* a donné 1479 d'occurrences dans 709 textes à partir du ^{xix}^e siècle et jusqu'à nos jours, réparties sur plusieurs catégories identifiables grâce à la recherche spécifique de collocations.

- 15 Ainsi, au ^{xix}^e siècle, le terme *senior* est déjà un terme qui appartient à plusieurs domaines de spécialité. Il apparaît dans des discours portant sur la question de l'antériorité caractéristique à des objets et à des êtres humaines, tout en endossant les rôles juridiques et non juridiques suivants : élément d'un nom propre indiquant la personne du père (ex. *Thomas Ewing Senior*, *Riggs v. Johnson County*, 73 U.S. 166 [1867]), substantif dénommant une personne plus âgée qu'une autre (*who was 16 years his senior*, *Irvine v. Irvine*, 76 U.S. 617 [1869]), adjectif déterminant d'un nom commun indiquant l'ancienneté dans une fonction (*senior Associate Justice*, *Veazie Bank v. Fenno*, 75 U.S. 533 [1869] ; *senior partner*, *Michigan Bank v. Eldred*, 76 U.S. 544 [1869] ; *senior counsel*, *Chaffee v. Hayward*, 61 U.S. 208[1857]), adjectif déterminant un terme juridique non animé pour indiquer son antériorité (*senior patent*, *Bagnell v. Broderick*, 38 U.S. 436 [1839] ; *senior encumbrancers on the lands*, *Canal Bank v. Hudson*, 111 U.S. 66 [1884] ; *senior divisional mortgages*, *Humphreys v. McKissock*, 140 U.S. 304 [1891] ; *senior survey*, *Clement v. Packer*, 125 U.S. 309 [1888]).
- 16 Au ^{xx}^e siècle *senior* continue d'être un terme à double appartenance (Cornu 2005) et à jouer plusieurs rôles liés à l'ancienneté : adjectif déterminant un terme juridique indiquant l'ancienneté dans une fonction (*senior judge*, *US, Ex parte United States*, 226 U.S. 420 [2013] ; *Senior Circuit Judge*, *Johnson v. Manhattan Ry. Co.*, 289 U.S. 479 [1933]), adjectif déterminant un terme juridique non animé et exprimant son antériorité (*senior location*, *Lavagnino v. Uhlig*, 198 U.S. 443 [1905] ; *senior appropriations*, *Wyoming v. Colorado*, 259 U.S. 419 [1922], adjectif déterminant un substantif non juridique avec une visée sociopragmatique et empathique qui souligne la faiblesse de l'homme âgé qui devrait avoir des tâches moins lourdes physiquement dans son travail : « *the reassignment reflected co-worker's complaints that, in fairness, a "more senior man" should have the "less arduous and cleaner job" of forklift* » (*Burlington Northern & Santa Fe Railway. Co. v. White* [05-259], 548 U.S. 53 [2006]). Au début du ^{xx}^e siècle, l'âge est différencié de l'ancienneté par une explicitation du sens du terme entre parenthèses : *the senior (in years) judge* (*Atherton v. Atherton*, 181 U.S. 155 [1901]). L'opposition entre *junior* et *senior* apparaît aussi : *whether junior or senior* (*Ewing v. Fowler Car Co.*, 244 U.S. 1 [1917]). Le sème [+importance] est relié au sème [+ancienneté, +antériorité] : « *Is such*

lien senior and paramount to the lien of the trust deed » (Moore-Mansfield Constr Co. v. Electrical Co., 234 U.S. 619 [1914]).

- 17 La structure *senior to* apparaît dans les textes de 1945 : « *that all those Nebraska appropriations for that purpose be adjudged senior to those four reservoirs* » ; « *Thereafter they would store no water except such as is needed for appropriations having priorities senior to Seminoe.* » (Nebraska v. Wyoming, 325 U.S. 589 [1945]) et suivants : « *in positions senior to them* » (Reconstruction Finance Corporation v. Denver & R.G.W.R. CO., 328 U.S. 495 [1946]).
- 18 Plusieurs sous-domaines de spécialité juridiques comprenant le terme *senior* sont identifiés dans les *opinions* des juges américains. Ainsi, le terme *senior* apparaît dans le domaine des obligations dès 1943 : *senior creditors*, *senior claimants*, *senior debtors*, *senior lienors*, *senior rights* (Group of Institutional Investors v. Chicago, M., ST. P. & P. R., 318 U.S. 523 [1943]). En 1946 sont recensés les syntagmes *senior bondholders*, *senior security holders*, *senior bonds*, *senior obligations*, *senior debt*, *senior capital* (Reconstruction Finance Corporation v. Denver R.G.W.R. Co., 328 U.S. 495 [1946]). Le syntagme *senior mortgage* est retrouvé dans un arrêt de 2015 (Bank Of America, N. A. v. Caulkett [2015]). Dans le domaine des professions juridiques et judiciaires, parmi les fonctions et les positions mentionnées dans les arrêts, ont été identifiés de manière récurrente : *senior trial attorney* (Morris v. Slappy, 461 U.S. 1 [1983]), *Senior Assistant Attorney General* (Illinois v. Abbott & Associates, Inc., 460 U.S. 557 [1983]), *Senior Judge* (Arizona v. California, 460 U.S. 605 [1983]), *the most senior legal officers* (Florida Dept. of State v. Treasure Salvors, Inc., 458 U.S. 670 [1982]), *Senior Deputy Attorney General* (Kansas v. Utilicorp United Inc., 497 U.S. 199 [1990]), *senior law enforcement officer* (Wilson v. Layne, 526 U.S. 603 [1999]), *senior prosecutors* (Connick v. Thompson, 563 U.S. 51 [2011]). Dans le domaine du droit du travail en 1980 on peut lire : *senior worker*, *senior temporary employees*, *the more senior temporary employees* (California Brewers Assn. v. Bryant, 444 U.S. 598 [1980]). Dans l'arrêt Coffy v. Republic Steel Corp., 447 U.S. 191 (1980) une gradation est à remarquer : *a senior employee*, *a more senior employee rate*, *more senior workers*, *less senior employees*, *the most senior employees*, *very senior employees*. Dans le même domaine, le syntagme *senior full-term strikers*, « les grévistes ayant

de l'ancienneté », a été trouvé (*TWA v. Flight Attendants*, 489 U.S. 426 [1989]).

- 19 En 1943, le terme *senior* est employé dans le domaine académique, d'abord sous sa forme monoterme de substantif avec le sens d'« étudiant des cycles supérieurs » (« *at the time of his arrest was a senior in the University of Washington* », *Hirabayashi v. United States*, 320 U.S. 81 [1943]), emploi qu'il va conserver jusqu'aujourd'hui (« *a senior's desire to attend her own graduation ceremony* », *Santa Fe Independent School District. v. Doe*, 530 U.S. 290 [2000]), sous sa forme adjectivale dans des collocations contenant le substantif *students* (*senior law students*, *Johnson v. Avery*, 393 U.S. 483 [1969], *senior high school students*, *Doe v. Renfrow*, 451 U.S. 1022 [1981], en tant que substantif déterminé par un épithète précisant le domaine de spécialité (*a college senior*, *Snyder v. Louisiana*, 552 U.S. 472 [2008])). Le terme est aussi utilisé pour nommer l'ancienneté des enseignants (*senior members of its faculty*, *Perry v. Sindermann*, 408 U.S. 593 (1972), *senior professors*, *NLRB v. Yeshiva Univ.*, 444 U.S. 672 [1980]) et les établissements offrant des parcours sur quatre années d'étude, en opposition avec les *junior colleges* (*senior colleges and universities*, *Bd. of Regents v. New Left Education Project*, 404 U.S. 541 [1972])). Quant aux questions raciales à l'école, le terme discriminatoire *Negro* employé encore en 1973 (*Negro senior high pupils*, *Keyes v. School Dist. No. 1*, 413 U.S. 189 [1973]) est remplacé par le terme politiquement et juridiquement correct *black* à la fin des années 1979 : *the most senior qualified black employee*, *the most senior black trainee* (*Steelworkers V. Weber*, 443 U.S. 193 [1979]), *the most senior black employee* (*Procter & Gamble Mfg. Co. v. Fisher*, 449 U.S. 1115 [1981]).
- 20 Le terme *senior* est employé dans les noms de professions et de fonctions dans des domaines de spécialité variés. Dans le domaine des professionnels de la politique et de l'administration, on trouve *senior aides and advisers of the President of the United States*, *senior Presidential aides*, *senior staff aides* (*Harlow v. Fitzgerald*, 457 U.S. 800 [1982]). Dans l'industrie aéronautique il est question d'une gradation de l'ancienneté : *less senior flight engineers* (*Trans World Airlines, Inc. v. Thurston*, 469 U.S. 111 [1985]), *the most senior qualified attendant* (*TWA v. Flight Attendants*, 489 U.S. 426 [1989]). Dans le domaine de l'organisation de l'entreprise, les fonctions mentionnées le plus

souvent appartiennent aux « cols blancs » *senior manager* (Price Waterhouse v. Hopkins, 490 U.S. 228 [1989]), *senior accountant* (Arthur Andersen LLP v. United States, 544 U.S. 696 [2005]), *senior public relations manager* (Heimeshoff v. Hartford Life & Accident Ins. Co. 571 U.S. 99 [2013]) ; il arrive aussi qu'une fonction d'emploi manuel soit citée : *senior elevator mechanic* (Vance v. Ball State University et al. (2013). Dans le domaine de la médecine et de la santé on retrouve l'adjectif *senior* dans l'intitulé de fonctions : *senior physician at the University Hospital* (New York City Transit Auth. v. Beazer, 440 U.S. 568 [1979]), *senior supervising social workers* (NLRB v. Health Care & Retirement Corp., 511 U.S. 571 [1994]). Dans le domaine de la protection du public, le même fonctionnement est visible au sein de la catégorie professionnelle des pompiers : *a senior fire officer* (Ricci v. Destefano, 557 U.S. 557 [2009]). Le domaine des professions de la marine utilise aussi l'adjectif *senior* : *senior Navy officers, some of the Navy's most senior officers* (Winter v. Natural Resources Defense Council, Inc., 555 U.S. 7 [2008]). Dans le domaine du sport, l'adjectif *senior* apparaît avec le sens implicitement opposé à *junior*, dans l'intitulé d'une association de joueuses de golf en 2001 : *Senior Women's Golf Association* (PGA Tour, Inc. v. Martin, 532 U.S. 661 [2001]). Le domaine des travaux publics et des logements d'aide aux personnes vulnérables fait l'objet d'un arrêt de 1972 par lequel on apprend l'existence d'une organisation à but non lucratif pour la construction de logements pour les personnes âgées sous la forme d'un « *Senior Village* », un « village pour seniors » (United States v. General Douglas MacArthur Senior Village, Inc., 470 F.2d 675 [CA2 1972]).

- 21 Dans le domaine juridique, le syntagme *senior citizen(s)* est employé dans les discours portant sur les droits des personnes âgées et des politiques publiques concernant les personnes âgées, reliés au champ sémantique de la protection et de l'aide. Les contextes sont laudatifs ou montrent la vulnérabilité, le besoin de protection : « *It is not unreasonable to expect price regulations requiring private businesses to give special discounts to senior citizens (no matter how affluent), or to students, the handicapped* » ; « *A legislative category of economically needy senior citizens is sound, proper and sustainable as a rational classification.* » (Pennell v. City of San Jose, 485 U.S. 1 [1988])
Le rapprochement entre les structures *eligible senior citizens and*

disabled residents (Brown v. Dept. of Law & Pub. Safety, 468 U.S. 491 [1984]) positionne aussi le concept de *senior citizens* dans le champ sémantique de la vulnérabilité. À noter que, dans certains discours moins soutenus, le syntagme peut être abrégé et se retrouver avec une forme monoterme substantivée au singulier ou au pluriel, *senior(s)*. Cette forme raccourcie étant polysémique, l'appartenance au domaine de spécialité doit impérativement être identifiée contextuellement afin d'éviter toute confusion avec le sens « étudiant des cycles supérieurs ». En général, la forme de pluriel est présente dans un nombre plus grand d'occurrences. La recherche du syntagme au singulier *senior citizen* a eu comme résultat 3 occurrences dans 3 textes différents : *senior citizen center* (Pga Tour, Inc. v. Martin, 532 U.S. 661 [2001]), *senior citizen discounts* (California Dental Assn. v. FTC, 526 U.S. 756 [1999]), *a senior citizen couple* (California v. Cabazon Band of Indians, 480 U.S. 202 [1987]). La recherche du syntagme au pluriel *senior citizens* a montré 31 occurrences dans 23 textes. Ce syntagme apparaît dans les noms de diverses associations et sociétés de bienfaisance et d'assistance : *California League of Senior Citizens* (Department of Mental Hygiene Dept. v. Kirchner, 380 U.S. 194 [1965]), *National Council of Senior Citizens* (Vance v. Bradley, 440 U.S. 93 [1979]), *Texas Senior Citizens Association* (Friedman et al. v. Rogers et al., 440 U.S. 1 [1979]), *Coalition of Senior Citizens, Inc.* (Schweiker v. McClure, 456 U.S. 188 [1982]), *Action Alliance of Senior Citizens* (Dole v. United Steelworkers, 494 U.S. 26 [1990]), *National Senior Citizens Law Center* (Crawford v. Marion County Election Bd., 553 U.S. 181 [2008]). Une image positive est ainsi donnée par une épithète superlative : *highly motivated senior citizens* (Lawrence v. Bauer Pub. & Printing Ltd., 459 U.S. 999 [1982]).

- 22 Des innovations législatives portant sur l'aide aux personnes âgées sont fréquentes. Des aides sous la forme de réductions des prix de vente imposées par la loi aux entreprises pour les personnes âgées sont présentées comme attendues (« *It is not unreasonable to expect price regulations requiring private businesses to give special discounts to senior citizens* » (Pennell v. City of San Jose, 485 U.S. 1 [1988]), ce qui ouvre la voie à la création d'une nouvelle loi pour les personnes âgées confrontées à des difficultés financières : « *A legislative category of economically needy senior citizens is sound, proper and sustainable as a rational classification.* » (Pennell v. City of San Jose,

- 485 U.S. 1 [1988]). Le concept de *senior citizen discounts* (California Dental Assn. v. FTC, 526 U.S. 756 [1999]) est popularisé. Des programmes pour accorder des facilités fiscales aux personnes âgées sont mentionnés : *Senior Citizens Property Tax Assistance*, *Senior Citizens Property Tax Postponement* (Nordlinger v. Hahn, 505 U.S. 1 [1992]) L'assistance médicale sous la forme d'un programme d'assurance santé a été votée en 1965, connue sous le nom de *Medicare*, mot-valise souvent associé avec le substantif *senior* désignant les personnes âgées : « *In 1965, Congress elected to nationalize health coverage for seniors through Medicare.* », « *Medicare for seniors' health care* » (National Federation of Independent Business v. Sebelius, 567 U.S. 519 (2012)).
- 23 Le domaine de la discrimination et du droit à la liberté d'expression est représenté par un arrêt de 1987 où il est question de « *denial of use of "Olympic" to senior citizens group* », refus de l'emploi du terme « olympique » pour les groupes de personnes âgées (S. F. Arts & Athletics Inc. v. USOC., 483 U.S. 522 [1987]) : la loi sur le sport amateur (*Amateur Sports Act*) viole le premier amendement parce qu'elle restreint la liberté d'expression et distingue certains groupes auxquels un traitement préférentiel est accordé pour l'emploi du terme « olympique ». Le Congrès des États-Unis a encouragé l'utilisation du mot « olympique » dans les compétitions sportives organisées pour les jeunes (*Junior Olympics* et *Explorer Olympics*) et les personnes handicapées (*Special Olympics*), sans se prononcer sur la question de savoir si d'autres groupes peuvent l'utiliser, comme les groupes de personnes âgées. Les personnes âgées sont implicitement catégorisées comme minorités : « *because they are senior citizens or members of racial minorities* » (Romer v. Evans, 517 U.S. 620 [1996]).
- 24 Nous remarquons par ailleurs une synonymie partielle entre les termes et syntagmes *senior citizen(s)*, *elderly*, et *retired age (citizens)* dans un arrêt de 1987 : « *The middle table was shared with a senior citizen couple. The aisle table had 2 elderly women, 1 in a wheelchair* », « *A goodly portion of the crowd were retired age to senior citizens.* » (California v. Cabazon Band of Indians, 480 U.S. 202 [1987])
- 25 Les termes faisant référence aux personnes âgées sont absents du nom donné à l'équivalent des établissements pour personnes âgées

dépendantes (EHPAD) : le syntagme *nursing homes* rappelle l'allaitement des nourrissons, les soins et l'exercice de la profession d'infirmier. Dans la définition de ce concept, le dictionnaire *Merriam-Webster* indique qu'il s'agit d'un établissement résidentiel public ou privé offrant un niveau élevé de soins personnels ou infirmiers de longue durée à des personnes (telles que les personnes âgées ou les malades chroniques) qui ne sont pas en mesure de s'occuper d'elles-mêmes de manière appropriée¹³. Établissements privés créés suite au *Social Security Act* de 1935, les *nursing homes* ont fait l'objet de nombreuses réglementations¹⁴ visant l'amélioration des conditions offerts aux personnes âgées, comme le *Nursing Home Reform Act* de 1987 dont l'objectif était de corriger la qualité des soins dans les maisons de repos grâce à une plus grande réglementation gouvernementale (*Committee on Nursing Home Regulation*, 1986 ; Zhang et Grabowski, 2004). Aujourd'hui, la financiarisation des maisons de repos, rendue possible par les achats massifs des *nursing homes* par des fonds d'investissement (France Culture, 2022 ; Taylor-Rosner, 2022) n'a pas porté ses fruits et la qualité des soins est toujours médiocre (Harrington et al., 2024) dans un système de protection de droits des personnes âgées en crise. L'importance accordée à la religion aux États-Unis n'est pas confirmée par le nombre réduit de références aux saints de l'église ou à d'autres notions chrétiennes dans les noms des maisons de repos ; une recherche effectuée avec le substantif *saint* sur la page « Nursing Homes » du site *U.S. News Health* qui répertorie les maisons de repos pour personnes âgées a donné 44 résultats signifiant des noms de *nursing homes* (ex. *Saint-Therese at Oxbow Lake*, Brooklyn Park, MN, *Saint Vincent Healthcare*, Pasadena CA, *Saint Joseph Care Center*, Louisville, OH, etc.) parmi lesquels une partie étaient les noms des villes où se trouvent ces maisons de repos (ex. *Heritage Care Center*, Saint Louis, MO).

- 26 À la fin de cette brève incursion dans le discours juridique américain, il est intéressant d'observer que le terme *senior* avec le sens de « personne âgée » et le syntagme *senior citizen(s)* ont une double visée, à la fois informative et esthétique (Oustinoff, 2003 : 65), cherchant à créer une nouvelle perception et à obtenir des réactions positives, à provoquer l'apparition d'un cadre mental ou *frame* (Lakoff, 2014) positif appartenant au champ sémantique du respect, de la

dignité, de l'appréciation de l'expérience, de statut, de l'ancienneté et de l'âge avancé comme valeurs sociales et morales : « *The expression senior citizen (itself a euphemism) is generally now abbreviated to senior. In comparison to senior citizen, which has been around longer, senior retains more positive associations to do with higher rank or standing* » (Burridge, 2012 : 76). Ces sens et ces valeurs affectives se retrouvent dans les emplois du terme *senior* dans les langues romanes étudiées.

- 27 Quant à son évolution sémantique, le terme *senior* emprunte au ^{xxi}^e siècle divers chemins dénominatifs (Aymerich Freixa, Fernández-Silva et Cabré Castellví, 2008) tout en acquérant des charges émotionnelles (Kerbrat-Orecchioni, 2000 ; Veleanu, 2019) motivées contextuellement par des facteurs extralinguistiques qui peuvent aller jusqu'à influencer la pérennité de certains sens. Ainsi, en 2006, un journal canadien dédié aux personnes âgées, *The Senior Times*, s'interrogeait sur l'évolution du sens du terme *senior* qui s'éloignait peu à peu du domaine des euphémismes pour acquérir des sens plus spécialisés, scientifiques et médicaux, dans des syntagmes comme *senior moment*, perte temporaire de mémoire provoquée par l'âge avancé, ainsi que sur le besoin de trouver de nouveaux euphémismes pour décrire la vieillesse, suggérant deux néologismes, l'un formé avec une préposition intensificatrice allemande et le substantif *mature*, *über mature*, et l'autre représentant une résurgence de *polygenarians*, néologisme créé en 1856 par un médecin de Richmond en Indiana¹⁵, et encore présent en 2014 dans une chronique de film publiée par le *Financial Times*¹⁶. Il est, néanmoins, étonnant de découvrir la perte d'intérêt actuelle pour le terme *senior* connotant le respect et la dignité telle qu'elle apparaît dans des ouvrages portant sur la clarification de l'anglais qui émanent de la *Plain Language Commission* au Royaume-Uni qui reprend les lignes directrices indiquées par l'*International Council on Active Aging* (ICAA) du Canada et qui liste le terme *senior* parmi les mots et les phrases à éviter ou à utiliser avec parcimonie, car considéré comme désuet et stéréotypé, ou seulement approprié pour des personnes âgées de plus de 70 ans dans certaines circonstances, ainsi que le syntagme *senior citizens* au sujet duquel aucune explication n'est donnée qui justifierait son bannissement. Les groupes nominaux construits avec le comparatif *older* (*older adults*, *older persons*, *older*

people, older population, adults aged 60 and older, people aged 55 and older) y sont préférés (Carr, 2020 : 30), y compris par les spécialistes de la gérontologie américains, ces recommandations étant destinées, entre autres, aux juges dans leur pratique de la rédaction des arrêts¹⁷. En 2017 le *Journal of the American Geriatrics Society* avait déjà adopté les règles de rédaction de l'*American Medical Association* selon lesquelles les termes (*the aged, elder(s), (the) elderly, seniors*, porteurs de connotations discriminatoires et stéréotypées, devraient être remplacés par *older adults, older Americans* pour dénommer des personnes âgées de 65 ans ou plus (Lundebjerg et al., 2017 : 1387).

- 28 Pour le traducteur, comme pour le rédacteur, le besoin d'être au courant de l'actualité juridique, politique, économique, culturelle est doublé de la nécessité de prendre en considération les règles du « langage clarifié ou simplifié », *plain language*, inscrites dans la législation américaine de longue date. Ces règles évoluent en fonction des changements de mentalités et des courants dans divers domaines de spécialité, mais elles varient également d'un pays à l'autre. Ainsi, il sera utile de connaître les exigences actuelles en termes de *plain language* au Royaume-Uni dans le domaine de la terminologie et du discours du vieillissement, par exemple, afin d'éviter tout impair et de pouvoir, au besoin, expliciter dans une glose, les différentes perceptions et acceptations d'équivalences.

2. Senior – Les évolutions en français

- 29 Dans le dictionnaire Larousse, l'entrée *senior*, en tant qu'adjectif et nom, est orthographiée à l'anglaise, les formes *sénior, séniore* y étant aussi mentionnées. L'étymologie en est double, anglaise et latine (« plus âgé ») et les sens vont de la désignation des personnes de plus de 50 ans aux sportifs qui ont dépassé l'âge limite des juniors, via le champ sémantique de la professionnalisation (« confirmé, sur le plan professionnel : ingénieurs *seniors*. »), du simple constat temporel aux capacités et compétences acquises avec l'âge. Le domaine privilégié de ce terme est le sport. Le *Dictionnaire de l'Académie française* indique l'euphémisme « personne âgée, retraitée. Le tourisme des *seniors* », ainsi que le sens familier « celui, celle qui est en fin

de carrière. *L'emploi des seniors*. ». FranceTerme enregistre une entrée pour le terme *senior* dans le domaine des relations internationales, à savoir « partenaire principal », équivalent de l'expression anglaise *senior partner* (Journal officiel du 15 septembre 2013), ainsi que dans le domaine de l'économie et de la gestion d'entreprise, à travers le syntagme « économie des seniors¹⁸ » dont le synonyme proposé est « économie des personnes âgées » et qui traduit l'expression hybride anglo-française « *silver économie* » et l'expression anglaise « *silver economy* » qui sont à proscrire (Journal officiel du 28 mars 2018).

- 30 Le discours médiatique en français emploie généralement l'anglicisme avec une charge affective positive et valorisante, seul ou dans des collocations néologiques comme *jeune senior*, montrant une tolérance de l'antonymie, de la contradiction (Peyronel, 12 février 2023) et *grand senior* (Seni-France.fr, 22 septembre 2020), prouvant une re-sémantisation de l'adjectif « grand » qui reçoit le sens d'ancien, à ne pas confondre avec « grand seigneur », qui est un titre de noblesse, accompagné de l'anglicisme pluriterme *Baby-Boomers* (Bentata, 2 juin 2024) ou des groupes nominaux hybrides anglo-français construits avec le nom *silver*, argent, comme *Silver Économie* (Les Échos Solutions, 30 mai 2023), *silver santé* (Ouest-France, 26 avril 2017), à côté des équivalents français *ainés*, *personnes âgées*. Le terme est aussi rencontré dans des contextes chargés d'émotions négatives, comme « féminicides des séniors », solution explicative pour l'euphémisme « drame de vieillesse » employé par des représentants officiels français qui refusent d'utiliser le terme « féminicide »¹⁹ :

« Atteinte aussi d'une maladie osseuse, la victime souffrait beaucoup. Ce devait être difficile pour Monsieur de l'entendre crier de douleur », pense l'ex-maire de 84 ans, qui se refuse à employer le terme de « féminicide ». Il s'agit pour lui d'un « drame de la vieillesse », « inéluctable », « le résultat de leur souffrance et d'une profonde solitude » (Hochberg, 24 novembre 2023).

- 31 Dans le champ sémantique de la protection des personnes âgées, le terme EHPAD, acronyme du syntagme « établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes »²⁰ a connu, depuis sa création en 2002 qui a signifié l'aboutissement d'un processus de transformation des hospices en maisons de retraite, une évolution de ses caractéristiques sémiques qui vont du positif au

négalif. Déjà la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 opère un changement terminologique fondé sur la charge affective et sur la perception publique :

Tout est d'abord question d'appellation. Organisant la filière sociale et médico-sociale, la loi de 1975 a ainsi commencé par faire entrer le concept de « maison de retraite » dans le langage législatif, « écartant définitivement le terme d'hospice, devenu trop péjoratif », note Gérard Brami, docteur en droit et directeur d'EHPAD pendant près de 40 ans. » (Ehpadia, 14 juin 2022)

- 32 L'acronyme ne manque pas de susciter des réactions, qui vont des remarques lexicales de la part des non-linguistes comme les médecins sur le danger déshumanisant de sa concision qui occulte le sens des mots²¹, aux réflexions neutres affectivement des juristes spécialisés dans l'immobilier sur la définition évolutive de ce terme juridique²², pour aboutir aux discours chargés en émotions négatives des journalistes qui rendent compte des maltraitements subies par les personnes âgées dans les maisons de retraite qui deviennent synonymes de mouroirs (Combis, 2023). La création des EHPAD en France représente le résultat d'un long processus de modernisation de l'administration de la vulnérabilité des personnes démunies, y compris des *vieillards*²³, commencé avec la Révolution française qui avait laïcisé la charité chrétienne en la transformant dans un objet de gestion collective confiée aux autorités de l'État sous la forme du Conseil général des hospices civils de Paris²⁴ fondé en 1801 (Ermakoff, 2012, 2014). Même si elle se fait rare, l'onomastique chrétienne se retrouve encore de nos jours dans certains noms d'EHPAD (ex. EHPAD Sainte-Marie, EHPAD Notre-Dame, EHPAD Résidence Notre-Dame des Champs, EHPAD Sainte-Monique, EHPAD Saint Augustin, etc.) Le passage de l'amour chrétien du prochain à la solidarité sociale, avec toutes les imperfections inhérentes à la vie en société, n'a pas signifié la disparition de la relation affective à l'Autre. La longue marche de la conceptualisation et des réactions affectives qui ont accompagné l'organisation des soins et de la protection apportés aux personnes âgées en France depuis la fin du XVIII^e siècle reste marquée discursivement par l'ambivalence, les sèmes négatifs relatifs à l'indigence, à la souffrance, aux dénominations devenues péjoratives côtoyant les sèmes positifs de la solidarité, de l'attention,

de l'aide, du respect, de la fraternité et de l'égalité. La recherche de l'amélioration des conditions de vie des aînés, signe de l'évolution de la sensibilité et de l'éthique de la société, mais aussi d'une crise dans le domaine de la garantie des droits des aînés, passe aussi par une évolution terminologique.

- 33 Aujourd'hui, le syntagme juridique *personne âgée* est employé dans le discours législatif français du domaine du travail et de l'emploi, mais l'anglicisme apparaît aussi dans des propositions de projets de loi, comme dans la proposition de loi n° 1051 du mois d'avril 2023 visant à améliorer l'emploi des *seniors*. Les auteurs du texte législatif sont conscients de la valeur affective ambiguë de l'anglicisme en français, qui peut être conçu comme « péjoratif », « réducteur et dévalorisant ». Les autres syntagmes utilisés dans le texte (« les plus de cinquante ans », « salariés âgés de 50 ans et plus », « salariés âgés de cinquante-sept ans et plus », « les assurés partis à la retraite », « les travailleurs expérimentés ») sont des euphémismes ; ils sont aussi marqués affectivement par cette ambiguïté et le champ sémantique auquel ils participent est caractérisé par les sèmes [+précarité, +exclusion, +risque] :

Le terme « senior » est déjà en lui-même péjoratif. Il induit dans les esprits l'idée du passage d'un « cap de productivité », renvoyant à la pyramide des âges du monde professionnel ; cap à partir duquel l'efficacité du travailleur n'irait qu'en déclinant jusqu'à sa mise en retraite ou son licenciement. Au contraire, l'emploi du terme « travailleur expérimenté », comme le préfèrent les rapports de 2020 et 2021, permet de valoriser toute l'expérience de ces travailleurs, leur savoir-faire et la kyrielle de compétences qu'ils ont acquises au fil de leurs carrières. » (Exposé des motifs, Proposition de loi n°1051, p.2)

- 34 On observe l'emploi médiatique et politique de l'anglicisme, ainsi qu'une forte charge émotionnelle dans le discours et les débats parlementaires au Sénat, étymologiquement « conseil des anciens » et partageant la même racine latine *senior*. Les structures techniques et neutres affectivement telles que *CDI senior*, *l'embauche des seniors*²⁵ apparaissent dans le même contexte discursif que le groupe nominal connoté négativement « le bourreau des *seniors* » et la locution verbale « mettre les seniors au travail » qui a comme

implication « les *seniors* sont paresseux alors qu'ils devraient travailler²⁶ ». D'autres discours normatifs et de doctrine font usage de l'anglicisme, comme le rapport intitulé « Tableau de bord *Seniors* : Activité des *seniors* et politiques d'emploi avril 2022 » et l'analyse « Les *seniors* au travail. La durée du travail est-elle plus faible à l'approche de la retraite ? » publié par C. Letroublon dans *DARES Analyses* (août 2017), journal de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, ou encore le rapport « Les *seniors*, l'emploi et la retraite » publié par France Stratégie, dans lequel la valeur connotative du terme est perçue comme négative :

Le terme même *senior* peut être perçu comme péjoratif. Le rapport de Sophie Bellon met en évidence cet aspect, ce terme peut être perçu comme réducteur et dévalorisant pour les personnes désignées. Ainsi, le rapport retient la notion de travailleur expérimenté, qui reconnaît davantage la valeur de ce public. « L'Homme jeune marche plus vite que l'ancien. Mais l'ancien connaît la route. » Ces travailleurs expérimentés sont sources de connaissances et de transmission des savoirs. Ils représentent un avantage pour le collectif en entreprise et notamment pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail. » (Proposition de loi n° 1051)

- 35 À noter également l'utilisation d'un proverbe dans un discours politique pour nourrir une réflexion politique et juridique, avec un ancrage éthique dans l'histoire des mentalités.
- 36 Une recherche du terme *senior* sur Légifrance, le site web du gouvernement français pour la diffusion des textes législatifs et réglementaires et des décisions de justice de droit français, a donné 14 523 résultats ; ces occurrences sont réparties comme suit sur la liste des fonds juridiques : codes (3), textes consolidés (20), Journal officiel (1175), circulaires et instructions (59), jurisprudence constitutionnelle (2), jurisprudence administrative (329), jurisprudence judiciaire (653), accords de branche et conventions collectives (473), accords d'entreprise (11 787), CNIL (15), jurisprudence financière (7). On observe que les accords d'entreprise et la jurisprudence judiciaire contiennent le plus grand nombre d'occurrences. Les trois codes identifiés sont le Code de la sécurité

sociale, dont la section 1 traite de l'emploi des seniors (Articles R138-25 à R138-31), le Code du sport où le terme *senior* est écrit avec majuscule (*Senior*) et désigne une catégorie de sportifs de haut niveau (Articles R221-3, R221-5, R221-7), et le Code de l'action sociale et des familles, dans ce dernier le terme *senior* apparaissant en tant que substantif dans le nom de l'association « Groupe SOS Seniors » (Article D141-2).

- 37 Les deux décisions de la jurisprudence constitutionnelle portent sur des utilisations avec le sens « personnes âgées » : *l'emploi des « seniors »*²⁷ et *« banquet des seniors »*²⁸. Dans les arrêts de la jurisprudence financière, les occurrences portent sur des aides subventionnées pour les personnes âgées – *cartes senior*²⁹, ainsi que de sur des noms de fonctions : *membres senior*³⁰ *senior manager*³¹, *consultant senior*³², *médecin senior*³³, *des seniors de neurologie*³⁴, *les experts seniors*³⁵. Dans les arrêts qui constituent le corpus de la jurisprudence judiciaire, le terme *senior(s)* se trouve rattaché à différents domaines de spécialité, juridiques et non juridiques, avec les sens « personnes âgées », « ancienneté dans la fonction », « importance », « catégorie sportive ». Dans la catégorie des emplois avec le sens « personnes âgées » (annexe 1), le terme *senior* a été retrouvé, dans l'ordre de la fréquence des occurrences, dans les domaines suivants : travail et droit du travail, aides accordées par les entreprises aux personnes âgées salariées, l'immobilier, tourisme et loisirs, noms d'entreprise, santé, noms de produits pharmaceutiques et de compléments alimentaires, assurances, la solidarité et les noms d'associations, la presse et les intitulés de magazines, les relations avec les clients, les pénalités. Dans la catégorie des emplois avec des sens autres que « personnes âgées » (annexe 2), le terme *senior* a été retrouvé, dans l'ordre de la fréquence des occurrences, dans le domaine des noms de fonctions (entreprise, médecine, enseignement), ainsi que dans les domaines du sport, de la finance, du commerce, de l'enseignement, du divertissement à la télévision. Dans les arrêts de la jurisprudence administrative, les domaines dans lesquels le terme *senior* a été retrouvé avec le sens « personne(s) âgée(s) » (annexe 3) sont, dans l'ordre de la fréquence des occurrences : l'immobilier et les travaux publics, la radio, le droit du travail, les loisirs et la solidarité, le commerce, le nom de magazines, le domaine de la sécurité, l'aide aux personnes âgées, les

compléments alimentaires. Le souci pour le bien-être et l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées se fait sentir dans la majorité des textes analysés.

- 38 La base de données terminologique de l'Union européenne, IATE, a montré que dans le domaine du monde professionnel, et notamment dans les titres de postes, les adjectifs *supérieur*, *principal*, *haut*, *supérieur*, *premier*, *dirigeant*, *chevronné*, *confirmé*, *expérimenté* (« cadre supérieur », « commis principal », « associé principal », « conseillère principale en ressources humaines », « haut fonctionnaire », « officier supérieur », « professeur principal », « vice-président principal », « premier vice-président », « cadre dirigeant de la haute direction », « un traducteur chevronné », « un traducteur confirmé », « un traducteur expérimenté », « un traducteur principal ») sont préférés et les groupes nominaux prépositionnels (« secrétaire de direction », « technicien en chef ») sont recommandés à la place des groupes nominaux contenant l'anglicisme (« cadre sénior », « commis sénior », « associé sénior », « fonctionnaire sénior », « officier sénior », « professeur sénior », « secrétaire sénior », « technicien sénior », « vice-président sénior », « un traducteur sénior »).
- 39 Au Canada, une liste avec les emplois fautifs et des solutions peut être consultée dans les *Ressources du Portail linguistique du Canada*, et plus spécifiquement dans la partie « Clés de la rédaction » où des équivalents sont proposés pour les expressions françaises construites avec cet anglicisme. Dans le domaine du vieillissement, il est préférable de remplacer le terme *sénior* par *personne âgée*, *aîné* ou *jeune retraité*. Le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française contient l'entrée *sénior* comme nom masculin équivalent de l'anglais *senior*, appartenant au domaine du sport. Le même dictionnaire justifie la graphie accentuée par la règle de l'adaptation graphique des emprunts acceptés, à savoir le rajout d'un accent aigu sur la lettre « e » des mots étrangers lorsque ce son est prononcé [é] et observe l'influence anglaise ainsi que la préférence française pour les qualificatifs *premier*, *principal*, *supérieur*, *en chef*³⁶. Dans la base de données terminologiques du gouvernement canadien *TermiumPlus*, le terme *senior* se retrouve dans les domaines de spécialité du sport et du vieillissement, ainsi que dans le vocabulaire général. Dans le domaine du sport, la

traduction conseillée de l'anglais *senior* est « vétéran » ou « maître ». Dans le domaine de la sociologie de la vieillesse et de la famille, le terme anglais est traduit contextuellement par « aîné », « vieillard », « citoyen âgé ». Dans le domaine de la procédure judiciaire, le terme *senior* est traduit par l'adjectif « principal » et détermine le terme *juge* (*senior judge*, fr. juge principal), ou bien il fait partie d'un syntagme qui indique un titre de profession et une réalité culturelle spécifique et alors est rendu par une expression équivalente (*senior counsel*, fr. conseil de la Reine). Dans le domaine de la sociologie de la vieillesse, les linguistes canadiens listent les termes *personne âgée*, *aîné*, *vieillard*, *citoyen âgé* comme équivalents des termes anglais *elderly*, *elderly person*, *elderly people*, *elder*, *older person*, *older adult*, *senior*, *aged*, *aged individual*.

- 40 Dans le domaine de la traduction il est important de distinguer entre les différentes variantes d'anglais et de français et être conscient des nuances et des emplois existants afin de résoudre les ambiguïtés sémantiques. Aussi, il convient de se tenir au courant des évolutions législatives, normatives et des tendances d'usage afin de comprendre les évolutions sémantiques et affectives des termes. Une connaissance des exigences du lectorat-cible sera un atout, et l'on pourra, ainsi éviter d'employer le terme *senior* pour traduire des intitulés de fonctions et de postes dans des textes traduits à l'intention des instances européennes, par exemple ; pour un public canadien, le traducteur vers le français privilégiera des mots autres que *senior* dans le domaine de la vieillesse et du vieillissement.

3. Senior – Les évolutions en roumain

- 41 En roumain le terme *senior* fait partie des mots à étymologie multiple (Graur, 1950 ; Hristea, 1968 ; Sala 1999) ayant une double étymologie, latine avec le sens d'aristocrate et maître, seigneur du Moyen Âge, et française pour le sens sportif, signifiant une catégorie d'âge opposée aux juniors et qui va au-delà de 18 ans, ainsi que le sens de personne âgée (voir DEX). C'est un anglicisme qui ne fait pas partie du discours législatif, restant un terme normatif et administratif. Les textes législatifs utilisent le syntagme terminologique juridique *persoană vârstnică*, personne âgée, dont la définition est établie sur la

base de l'âge légal de départ à la retraite (Legea nr.17 din 6 martie 2000, Legea nr. 19/2018).

- 42 Dans les textes normatifs, ce syntagme se retrouve dans des contextes marqués par des charges affectives négatives (risque, vulnérabilité, fragilité, limitations physiologiques) et positives (soin, prestations de sécurité sociale, mesures d'assistance sociale). Cette coloration affective est confirmée par des collocations construites autour des sèmes [+soin, +agir pour, +aider, +prévenir, +social, +réunir, +marginalisation] dans les discours administratifs et normatifs qui emploient le syntagme juridique législatif (*Serviciul Asistență Persoane Vârstnice* (fr. le Service Assistance Personnes Âgées), *Unitate Îngrijiri la Domiciliu pentru Persoane Vârstnice*, (fr. Unité Soins à Domicile pour Personnes Âgées), *Centrul pentru persoane vârstnice* (fr. le Centre pour personnes âgées), *Serviciul prevenire marginalizare socială*, (fr. le Service de prévention de la marginalisation sociale) mais aussi l'anglicisme (*Clubul Seniorilor* (fr. le Club des Seniors), *Centrul pentru Seniori* (fr. le Centre pour Seniors) qui apparaît dans l'appellation des structures accompagné d'autres syntagmes comme *persoane în vârstă*, fr. personnes *dans l'âge, ou dans le corps du texte de présentation du service en question et qui est ressenti comme valorisant et positif. Dans les textes de loi roumains le terme *senior* est employé dans le domaine des sports.
- 43 La recherche avec le substantif féminin pluriel *vârstnice*, « âgées », dans le titre des textes législatifs de la base de données législatives du Conseil législatif roumain, a donné 515 résultats représentant 515 textes législatifs contenant le syntagme *persoane vârstnice*, « personnes âgées », tous dédiés au sujet de la protection des personnes âgées. Les textes recensés sur le Portail couvrent la période 2000-2015. Les titres des 47 textes législatifs³⁷ recensés par le Portail entre 2000 et 2011 parlent de plusieurs sous-domaines appartenant au domaine de la protection des personnes âgées : la création du Conseil national des personnes âgées (*Consiliul Național al Persoanelor Vârstnice*, D. nr.54/03-03-2000, L. nr.16/06-03-2000, O.U.G. nr.184/03-11-2000, D. nr.610/17-07-2001, L. nr.457/18-07-2001, D. nr.764/07-10-2004, L. nr.405/11-10-2004, D. nr.427/07-04-2008, L. nr.71/08-04-2008, D. nr.268/10-03-2011, L. nr.27/11-03-2011, D. nr.920/02-12-2011, L. nr.255/05-12-2011), la loi

regardant l'assistance sociale des personnes âgées (*Legea privind asistența socială a persoanelor vârstnice*, D. nr.55/03-03-2000, L. nr.281/06-07-2006, D. nr.907/06-07-2006, D. nr.1.082/06-11-2008, L.nr.270/07-11-2008), la création d'une grille nationale d'évaluation des besoins des personnes âgées (*Grila națională de evaluare a nevoilor persoanelor vârstnice*, H.G. nr.886/05-10-2000), les allocations de nourriture pour les établissements d'assistance sociale pour adultes et personnes âgées (« *alocațiile de hrană pentru consumurile colective din unitățile bugetare de asistență socială pentru adulți și persoane vârstnice* », H.G. nr.991/26-10-2000), le coût d'entretien moyen mensuel dans les unités d'assistance sociale pour adultes et personnes âgées (« *costul mediu lunar de întreținere în căminele pentru persoanele vârstnice* », H.G. nr.1.021/26-10-2000, O. nr.418/04-09-2003 [M.M.S.S.F.], O. nr.687/28-09-2005 [M.M.S.S.F.]), l'entretien, la construction, la réparation, l'aménagement et la modernisation de certains foyers pour personnes âgées (*Căminul pentru persoane vârstnice din comuna Tărtășești, județul Dâmbovița*, H.G. nr.1.144/25-09-2003), la création de comités de dialogue civique pour les problèmes des personnes âgées dans les préfectures (« *comitetelor consultative de dialog civic pentru problemele persoanelor vârstnice, în cadrul prefecturilor* », H.G. nr.499/07-04-2004), la création de la Stratégie nationale de développement du système d'assistance sociale pour les personnes âgées 2005-2008 (*Strategia națională de dezvoltare a sistemului de asistență socială pentru persoanele vârstnice în perioada 2005-2008*, H.G. nr.541/09-06-2005), le soutien pour les activités de volontariat dans le domaine des services de soins à domicile pour les personnes âgées (« *activitățile de voluntariat în domeniul serviciilor de îngrijire la domiciliu pentru persoanele vârstnice* », H.G. nr.1.317/27-10-2005), l'approbation des programmes d'intérêt national dans le domaine de la protection des personnes avec handicap, et dans le domaine de l'assistance sociale des personnes âgées, des personnes sans abri, des personnes victimes de la violence familiale (« *programe de interes național în domeniul protecției drepturilor persoanelor cu handicap, precum și în domeniul asistenței sociale a persoanelor vârstnice, persoanelor fără adăpost și persoanelor victime ale violenței în familie* », H.G. nr.197/09-02-2006, O. nr.325/27-04-2006 [M.M.S.S.F.], H.G. nr.1.293/20-09-2006, H.G. nr.1.726/06-12-2006, H.G. nr.1.359/12-11-2007, H.G. nr.743/09-07-2008, H.G. nr.629/20-

05-2009, H.G. nr.1.171/24-11-2010), les normes minimales spécifiques de qualité pour les services de soins à domicile et dans les centres résidentiels pour personnes âgées (*Standarde minime specifice de calitate pentru serviciile de îngrijire la domiciliu pentru persoanele vârstnice și pentru centrele rezidențiale pentru persoanele vârstnice*, O. nr.246/27-03-2006 (M.M.S.S.F.), l'approbation du Programme d'intérêt national « Le développement du réseau national des foyers pour personnes âgées » (*Programul de interes național "Dezvoltarea rețelei naționale de cămine pentru persoanele vârstnice"*, H.G. nr.212/09-03-2011, O. nr.1.156/17-03-2011 [M.M.F.P.S.], H.G. nr.366/06-04-2011, H.G. nr.376/07-04-2011, O. nr.1.836/06-07-2011 [M.M.F.P.S.]), la redistribution du personnel médico-sanitaire des établissements en voie de transformation en foyers pour les personnes âgées (« *redistribuirea personalului de specialitate medicosanitar și auxiliar sanitar din cadrul unităților sanitare propuse a fi reorganizate în cămine pentru persoane vârstnice* », O. nr.232/22-03-2011 [M.S.], O. nr.272/29-03-2011 [M.S.], O. nr.385/06-05-2011 [M.S.], O. nr.698/25-05-2011 [M.S.], O. nr.1.064/23-06-2011 [M.S.]).

- 44 Ces contextes montrent que le terme-concept *personnes âgées* est intégré dans le champ sémantique des personnes vulnérables et de la protection.
- 45 À noter qu'en Roumanie il a existé entre 2012 et 2018 un ministère dédié au travail, à la famille, à la protection sociales et aux personnes âgées : *Ministerul Muncii, Familiei, Protecției Sociale și Persoanelor Vârstnice* (H.G. nr. 10/9-01-2013, H.G. nr. 344/30-04-2014). L'intitulé de ce ministère a subi plusieurs changements en 2019, lorsque le syntagme *personnes âgées* a disparu, ainsi que les termes *famille* et *protection sociale*, étant remplacés par « *justice sociale* », pour réintégrer en 2019 le syntagme *protection sociale* (voir le *Raport anual de activitate 2019*, *Ministerul muncii și protecției sociale*). Aujourd'hui le Ministère s'intitule *Ministerul muncii și solidarității sociale*, le ministère du Travail et de la Solidarité sociale. Les titres des textes législatifs entre 2012 et 2015 mentionnent tous le *Ministerul Muncii, Familiei, Protecției Sociale și Persoanelor Vârstnice* et la référence aux personnes âgées apparaît uniquement dans cet intitulé.

- 46 Une recherche avec le terme *senior* dans les titres des textes législatifs de la base de données législatives du Conseil législatif roumain, qui contient 194 527 actes normatifs, individuels et internationaux sur une période allant de 1864 au 30 mai 2024, a donné 9 résultats pour la période 2003-2022 et dans les domaines de spécialité suivants : sport, plus précisément karaté, natation et catégories « senior/junior » (*Campionatul Mondial de Karate SKDUN pentru seniori*, H.G. nr.1.380/27-11-2003 ; *Campionatul Mondial de Natatie - Înot Seniori*, H.G. nr.833/29-06-2022, H.G. nr.826/27-06-2022 ; « *la nivel de seniori și tineret* » O. nr.500/23-06-2022 [M.SP.]), militaire en anglais (“NATO Senior Defence Group on Proliferation – DGP”, O. nr.M.110/10-11-2008 [M.A.], O. nr.M.64/12-06-2009 [M.A.N.]), noms d’entreprise dans le domaine des assurances, avec une structure hybride anglo-roumaine (*S.C. Senior Broker de Asigurare* – S.R.L. Decizie nr.556/02-03-2016 [A.S.F.], Decizie nr.345/17-05-2011 [C.S.A.]).
- 47 Une recherche avec le terme *senior* dans les textes de la même base de données a donné 20 résultats pour la période 1992-2009 dans les domaines de spécialité suivants : le sport (H.G. nr.151/27-03-1992, H.G. nr.343/09-07-1993, H.G. nr.280/16-06-1994, L. nr.69/28-04-2000, L. nr.472/04-11-2004, D. nr.331/25-04-2005), la ratification des conventions internationales dans le domaine de la lutte contre l’évasion fiscale (L. nr.10/21-03-1996) et de l’Organisation internationale du travail (O.G. nr.16/27-01-2000), la chambre des Auditeurs (O. nr.1.004/13-09-1999 (M.F.)), le fonds de réserve budgétaire du gouvernement (H.G. nr.1.132/15-11-2001, H.G. nr.1.150/29-09-2005), la prévention et lutte contre l’utilisation du système financier-bancaire pour financer des actes de terrorisme (O.U.G. nr.159/27-11-2001), les exceptions d’inconstitutionnalité (Code de procédure civile, D.C.C. nr.116/11-04-2002 ; Code pénal, D.C.C. nr.1.213/24-09-2009), la constitutionnalité de la loi du budget (D.C.C. nr.664/14-12-2005), la situation juridique des biens ayant appartenu à l’ex-souverain de Roumanie, Mihai I (D.C.C. nr.600/09-11-2005), l’approbation de la composition d’une commission parlementaire (H.P. nr.50/20-12-2006), l’environnement d’affaires (H.G. nr.305/19-03-2008), le Statut de l’Académie roumaine (Statut. 14-09-2009), l’attribution de décorations (D. nr.1.501/20-10-2009).

- 48 Une recherche sur la page « Jurisprudence pertinente » (annexe 4) du portail Jurisprudence du ministère de la Justice roumain avec le terme *senior* a donné comme résultat 117 arrêts sur 12 pages. La période couverte par ces arrêts s'étale de mai 2013 à 2024. Les occurrences du terme *senior* prennent différents sens. Le sens « personne âgée » est absent du discours de la jurisprudence roumaine numérisée dans cette partie du portail. La majorité des occurrences (101) se trouvent dans le domaine onomastique, après un patronyme pour indiquer la personne du père ou du frère aîné (ex. *R.G. senior*, Sentință civilă, nr. 11165/2012, 23.09.2013, Judecătoria Bistrița). Le deuxième domaine dans lequel une fréquence importante du terme a été identifiée (10) est le domaine des noms de fonctions dans l'entreprise, où la forme de singulier est employée à côté du pluriel lexicalisé *seniori* (*specialist comunicare marketing senior* (Decizie, nr. 3501, 19.09.2018, Curtea de Apel București ; *seniori team leader*, Sentință civilă, nr. 649C, 31.03.2017, Tribunalul Neamț). Les autres domaines de spécialité contenant le terme *senior* dans ce corpus sont les noms de fonctions dans la presse (2) *Senior Contributor* (Sentință civilă, nr.1, 04.01.2023, Judecătoria Buzău), *Jurnalist TV Senior* (Sentință civilă, nr.135, 04.02.2019, Tribunalul Iași) et le domaine des noms de fonctions forces de l'ordre : *Senior Expert de Investigații* (Sentință penală, nr. 530, 18.09.2017, Tribunalul Dolj), où il s'agit d'une traduction de l'anglais américain *Senior Investigation Specialist* car dans le texte il est question d'un ressortissant américain. Il est intéressant de remarquer que dans le domaine du droit foncier le terme d'origine latine *idos*, largement employé dans le portugais juridique du Brésil, apparaît à côté de son explication entre parenthèses montrant sa synonymie avec le terme *senior* : « *pentru a sugera cuvântul „idos” (care înseamnă „senior” – s.n.)* », en traduction : pour suggérer le mot « *idos* » (qui signifie « *senior* ») (Judecătoria Sighișoara, Sentința Civilă nr. 751, 29.05.2009)
- 49 Une interrogation du portail Jurisprudence du ministère de la Justice roumain (annexe 5) avec le terme *senior* a donné 1155 résultats sur 116 pages. La période couverte par ces arrêts s'étale de mai 2013 à 2024. Les occurrences du terme *senior* prennent différents sens. Comme dans le corpus précédent, la majorité des occurrences ont le sens de distinction d'un patronyme indiquant la personne du père ou

du frère aîné. Le deuxième domaine de spécialité où les occurrences apparaissent avec une fréquence élevée (46) est le domaine des noms d'entreprise où *senior* peut avoir les sens de « personne âgée » (PRIVATE SENIOR CENTER SRL, Tribunalul București - dosarul nr. 19 410/3/2023), « expérimenté (s) » (MMS SENIOR TEAM S.R.L., Tribunalul București - dosarul nr. 15 478/3/2024) ou bien indiquer le père ou le frère aîné (SC SENIOR ALBU COMPANY SRL, Curtea de Apel Timișoara - dosarul nr. 2819/115/2016/a8). Le domaine des noms d'associations compte 12 occurrences faisant référence exclusivement aux résidences pour personnes âgées ; le terme *senior* apparaît au singulier ou au pluriel lexicalisé, dans des intitulés en roumain (ASOCIAȚIA UMANITARĂ SAMARITEANUL SENIORILOR, l'association humanitaire Le Samaritain des Seniors (Judecătoria Buftea, 4 ianuarie 2021) ou hybrides roumain-anglais (ASOCIATIA SENIOR RESIDENCE, Judecătoria Târgu Mureș - dosarul nr. 5485/320/2024). Deux autres domaines de spécialité sont représentés : les noms de fonctions dans l'entreprise, où l'on trouve *Director Senior* (Tribunalul Comercial Argeș - dosarul nr. 2579/216/2020), et les noms de fonctions dans la presse écrite où le syntagme *Senior Editor al ziarului* (Curtea de Apel București - dosarul nr. 28 028/3/2020), en traduction « Senior Editor du journal », est une formation hybride anglo-roumaine.

- 50 Le discours journalistique utilise l'anglicisme *senior* avec son sens néologique de *personne âgée*, mettant un accent particulier sur les sèmes positifs de valorisation et de divertissement (HotNews, 26 janvier 2022) comme les vacances et le tourisme (Antal, 12 novembre 2022). Les médias roumains emploient le syntagme juridique *persoane în vârstă* (TVR.info, 25 juillet 2023), les termes non juridiques *bunici* ou « grands-parents » (Cotidianul, 24 mai 2023) ou *vârstnici*, « aînés » (Toma, 6 mai 2023), et l'anglicisme *senior(i)* sur une échelle affective qui va de la neutralité du droit à la tendresse éprouvée envers les membres de la famille proche, le respect dû aux personnes âgées (Chilianu, 21 juin 2018) et le nouveau statut social de la personne âgée moderne qui pratique des activités de loisir et a une vie sociale dynamique (ProTV, 8 mai 2024), statut reflété linguistiquement par l'emprunt à l'anglais. Le nom *bătrân*, « vieux », est ressenti comme ayant une charge affective contextuellement ambiguë.

- 51 Les syntagmes *cămin(e) de bătrâni*, *azil de bătrâni*, « foyer pour les vieillards », « asile pour les vieillards », étaient perçus comme négatifs sous le régime communiste, quelques fois même comme des synonymes de mouiroirs pour les personnes âgées pauvres et abandonnées, à cause des conditions de vie et de la qualité des services dispensés dans ce type de structures ; cependant, des entreprises privées proposent aujourd'hui des soins et de l'hébergement modernisés pour les personnes âgées, et le sens de ces syntagmes évolue, étant maintenant dotés des sèmes [+aisance, +luxue, +riche, +exclusiviste] ; de nouveaux intitulés apparaissent en roumain comme *centru rezidențial*, « centre résidentiel », ou hybrides (en anglais et en roumain) comme *IacobCare Senior Center*. *Cămin de bătrâni*, (« *IacobCare Senior Center*, Foyer pour les vieux »). Le souci pour la création d'une image de marque passe aussi par la transformation de la perception des mots, et les nouvelles maisons de retraite roumaines privées ont compris qu'il fallait rajouter des sèmes positifs au terme *azil*, « asile », et se positionner sur le marché comme des entreprises qui vont apporter ce changement positif³⁸. Des syntagmes elliptiques où la préposition *pentru*, pour, est sous-entendue, comme *îngrijire vârstnici*, soins (pour les) *âgés, *îngrijire bătrâni*, soins (pour les) vieux, *îngrijire seniori*, soins (pour les) seniors, sont synonymes mais gardent la variation de connotations, l'anglicisme étant ressenti comme l'euphémisme valorisant par excellence, à tel point qu'un centre de soins pour personnes âgées l'utilise comme nom principal, tout en employant la paraphrase roumaine comme glose : *Centrul rezidențial de vârstnici – Senior*. Le nombre des maisons de retraite a augmenté en Roumanie après la crise du secteur immobilier lorsque de nombreux bâtiments qui sont restés sans acheteurs ont été transformés dans des résidences privées pour les personnes âgées sans une réglementation adéquate aux besoins médicaux des aînés vulnérables, malades, souffrant souvent d'Alzheimer ou de démence³⁹.
- 52 Dans la liste des noms des 669 foyers pour personnes âgées recensés en Roumanie au 26 juillet 2022, il y a 79 occurrences du terme *senior* (ex. *Cămin de bătrâni Casa Seniorilor*, *Centrul rezidențial seniori Domnești*, *Casa seniorilor Premium*, etc.) et 479 occurrences du syntagme *persoane vârstnice*, « personnes âgées », ce qui montre une nette préférence pour l'expression autochtone (ex. *Cămin*

*persoane vârstnice Pajurei, entrul rezidențial pentru persoane vârstnice, Centrul rezidențial pentru persoane vârstnice Golden Age Residence, etc.). Une partie de ces maisons de retraite portent des noms des saints chrétiens, car bon nombre des maisons de retraite roumaines sont gérées par les paroisses de l'Église orthodoxe roumaine (BOR, Biserica Ortodoxă Română) (ex. *Centru pentru persoane vârstnice Sfântul Nectarie, Centrul rezidențial pentru persoane vârstnice Sfânta Maria, Centrul de îngrijire și asistență pentru persoane vârstnice Sf. Dumitru, Centrul rezidențial persoane vârstnice Așezământul Maicii Domnului, etc.)* et par l'Église catholique (*Cămin de bătrâni Sfântul Martin, Cămin pentru persoane vârstnice Emaus, etc.*), d'autres, comme celles appartenant à la Fédération des communautés juives de Roumanie, portent les noms des bienfaiteurs et des personnalités de la communauté (ex. *Cămin pentru persoane vârstnice Eeva Elisheva și Adalbert Huber - Huber Arad, Cămin pentru persoane vârstnice Amalia și Șef Rabin Dr. Moses Rosen*).*

53 À noter également qu'en Roumanie, officiellement un État laïc, unique pays de langue romane et de religion orthodoxe de l'Europe centrale et orientale, la société roumaine est fortement marquée par la foi et la spiritualité qui ont connu un vif renouveau depuis la chute du communisme en 1989, ceci étant une autre manifestation de la liberté d'expression réprimée pendant la dictature. Le rôle de la religion orthodoxe roumaine est ressenti comme étant étroitement lié à l'intérêt national et à l'identité nationale (Boaru et Niculescu, 2017 : 29). Les valeurs judéo-chrétiennes sont, ainsi, bien présentes dans la société roumaine moderne, étant soutenues par les autorités, notamment dans le contexte de l'appartenance du pays aux structures supranationales de l'OTAN et de l'UE. Ainsi, l'engouement pour le « rêve américain », l'anglais et la « vie à l'occidentale », symboles de réussite et signes de civilisation pour les Roumains libérés d'un régime totalitaire au tout début des années 1990, sont en quelque sorte contrebalancés par un fort courant identitaire qui puise ses sources dans les traditions, l'orthodoxie et les valeurs familiales.

54 Le traducteur vers le roumain devra faire attention à ne pas employer le terme *senior* avec le sens de « personne(s) âgée(s) » dans des contextes législatifs, et, au contraire, il emploiera l'anglicisme

sémantique avec prédilection dans des contextes liés au marketing, notamment s'il est commissionné par des entreprises qui expriment une préférence pour ce terme⁴⁰. Une attention particulière sera apportée au contexte qui éclairera le choix de traduction entre *senior/vârstnic* grâce à l'identification du domaine de spécialité en question qui indiquera le sens du terme : un *programator senior*, un programmeur senior, expérimenté/ayant une fonction hiérarchique supérieure n'est pas forcément un *programator vârstnic*, un programmeur âgé. Il est également conseillé d'identifier la position idéologique du public à qui la traduction s'adresse et qui peut percevoir le terme *senior(s)* avec le sens « personne(s) âgée(s) » comme faisant partie de la nouvelle correction politique⁴¹ décrite par une partie de la société⁴². Pour donner quelques exemples d'usages pratiqués par les services de traduction des institutions européennes, nous avons fait une recherche avec le terme *senior* dans le corpus OPUS *Europarl7* en anglais, français et roumain qui a donné 117 résultats. Ce corpus porte sur les travaux du Parlement européen de 1996 à 2011 dans toutes les langues des États membres de l'Union européenne (*European Parliament Proceedings Parallel Corpus 1996-2011*).

- 55 Sur les 117 résultats, seulement trois contextes présentent des occurrences du terme *senior* dans les trois langues, avec le sens « père » et, respectivement, « position hiérarchique supérieure » où le mot est placé entre guillemets en français pour signifier son origine étrangère : angl. *George Bush senior*, fr. *George Bush senior*, roum. *George Bush senior* (2 occurrences) ; angl. *a senior Vice-President*, fr. *vice-président « senior »*, roum. *vicepreședinte senior*. Dans le domaine de fonctions dans l'entreprise, deux occurrences ont montré une équivalence anglais-roumain sans que le français emploie le terme *senior* – angl. *senior company executives*, roum. *personalului senior de conducere*, fr. *cadres supérieurs* – et une équivalence anglais-français où le roumain a employé des ressources propres – angl. *senior consultants*, fr. *les seniors*, roum. *consultanți superiori*. Le sens « personnes âgées » a été traduit en français par la forme substantivée de l'adjectif *senior*, alors qu'il est rendu en roumain uniquement par des syntagmes construits avec des ressources propres (*cetățeni în vârstă*, citoyens dans l'âge, *cetățenii vârstnici*, citoyens âgés), même quand le français, langue d'influence historique

pour le roumain, emploie le terme *senior* : angl. *our senior citizens*, fr. *nos seniors*, roum. *cetățenilor noștri în vârstă* ; angl. *the problem of senior citizens*, fr. *le problème des seniors*, roum. *problema cetățenilor în vârstă* ; angl. *senior citizens*, fr. *les seniors*, roum. *cetățenii vârstnici* ; angl. *the employment of senior citizens*, fr. *l'emploi des seniors*, roum. *angajarea cetățenilor în vârstă*.

- 56 Le français préfère rendre le syntagme *senior citizens* par diverses structures, comme *personnes âgées*, *personnes du troisième âge*, *citoyens âgés*, *citoyens plus âgés*, *citoyens âgés*, alors que le roumain emploie 4 solutions de traduction toutes construites autour du terme *vârstă*, *âge*, dont 3 sur le modèle français [citoyen/personne + variante de *âge* : *âgé*, *dans l'âge*] : *cetățeni în vârstă*, *citoyens dans l'âge*, *cetățenii vârstnici*, *citoyens âgés*, *vârstnicii*, *les âgés*, *persoanele în vârstă*, *les personnes dans l'âge*.
- 57 Ces exemples montrent une réticence claire de la part des traducteurs français et roumains face au terme *senior*, tant pour le sens « *personnes âgées* » que pour les sens relatifs à des positions hiérarchiques dans le monde du travail, ainsi que la pérennité de l'influence française sur le roumain qui continue d'employer des schémas de construction inspirés des modèles français.

4. Senior – Les évolutions en portugais du Brésil

- 58 Le *Dicionário Houaiss da língua portuguesa* en ligne, portant sur le portugais du Brésil, enregistre le mot d'origine latine *sênior* (orthographié *sénior* en portugais du Portugal, voir *Priberam*), dont le sens a changé sous l'influence du français en 1884 dans le domaine des sports pour signifier un sportif qui n'est plus *junior*, et sous l'influence de l'anglais au *xxi^e* siècle qui a donné l'emprunt *senior* avec le sens de « *le plus vieux* ». Un autre sens est « *celui qui a la plus grande ancienneté* » dans une profession ou activité, ou encore « *ce qui a été établi ou institué en premier lieu* ». Les textes normatifs brésiliens utilisaient le syntagme *pessoa idosa* et le terme *idoso* avant 2022. Le portugais législatif du Brésil emploie le terme *idoso* dans les textes de 2003 et le remplace par le syntagme *pessoa idosa* au singulier et au pluriel dans les textes de 2022 (Ministério da Saúde

2003, 2007 : 5). Ce changement terminologique (Lei n° 10 .741, de 1° de outubro de 2003, Lei n° 14 .423, de 2022), initialement prévu uniquement dans le titre du « statut » (*Estatuto do Idoso, Estatuto da Pessoa Idosa*), est justifié par le gouvernement brésilien par le souci de combattre les idées préconçues et de promouvoir l'inclusion⁴³, ainsi que pour lutter contre la déshumanisation du vieillissement et pour le droit à la dignité et à l'autonomie. Cinq textes de loi⁴⁴ sont concernés par ce changement terminologique qui a été initié par une élue membre de la chambre des députés qui considérait le terme *idoso* comme « extrêmement exclusif », même si sa perception et son ressenti n'étaient pas partagés par tous les députés. Le changement se veut être plus important qu'une simple évolution sémantique, les hommes et femmes politiques soulignant l'importance du sens donné aux mots qui doit être en adéquation avec les besoins de la société. Le rôle des médias est souligné dans la promotion de l'image de la personne âgée tout en incluant la dimension féminine de ce concept, absente dans l'ancienne version législative. La charge affective de ces deux termes, positive et négative, devient évidente grâce au nouveau regard posé sur les textes législatifs à la lumière de l'évolution de la société brésilienne. La vulnérabilité de la personne âgée est doublée par la vulnérabilité de la femme et les deux catégories sont recoupées afin d'augmenter la visibilité de la majorité des personnes âgées qui sont des femmes au Brésil. L'évolution de la connotation du terme *idoso*, d'un mot politiquement correct à un mot péjoratif et une véritable insulte verbale, montre la transformation de la perception de la personne âgée au sein de la société brésilienne, comme l'explique Oswaldo Peregrina Rodrigues qui s'interroge sur la motivation inconnue de cette métamorphose :

o termo idoso passou a ser o politicamente correto, pois denominar alguém de velho, ou mesmo ancião, sem que se saiba o real motivo, passou a ser considerado pejorativo, verdadeira ofensa verbal, conquanto, há poucos anos, foi sucesso a canção que recitava a frase “meu querido, meu velho, meu amigo...”, em referência à pessoa de um pai. (Brandão et Silveira, 27 août 2021)⁴⁵

59 Les principaux domaines de spécialité présents dans les textes des médias brésiliens qui traitent de la thématique des personnes âgées sont les droits des personnes âgées et les politiques mises en place

par les autorités. Les termes *idoso* et *pessoa idosa* sont employés comme synonymes encore aujourd'hui et souvent sans prendre en considération la distinction faite par les textes législatifs. Ainsi peut-on lire dans un même article : « *O Brasil tem mais de 30 milhões de idosos.* », « Le Brésil compte plus de 30 millions de personnes âgées [idosos]. » et « *Garantir os direitos das pessoas idosas é garantir os direitos de todos, porque o objetivo da nossa sociedade é que todos cheguem lá.* » (Fantástico, 1er octobre 2023), trad. « Garantir les droits des personnes âgées [pessoas idosas], c'est garantir les droits de tous, car l'objectif de notre société est que tout le monde y arrive. » D'autres articles emploient seulement le terme *idoso* : « *um deles acabou matando com um tiro na cabeça um idoso de 71 anos que andava pela calçada a caminho de uma farmácia.* » (Jornal do Brasil, 30 mai 2024), trad. « l'un d'entre eux a fini par tirer une balle dans la tête d'un aîné de 71 ans qui marchait sur le trottoir pour se rendre dans une pharmacie. », ou encore « *Como é a Previdência do país com maior número de idosos?* » (Rômulo Saraiva, 21 mai 2024), trad. « Comment se porte la sécurité sociale dans le pays qui compte le plus grand nombre de personnes âgées [idosos] ? » Dans les articles des médias, le syntagme *pessoa idosa* apparaît toujours dans des contextes juridiques et quasi juridiques, en référence au « statut » de la personne âgée : « *No aniversário de 20 anos de estatuto, ministro lança ações para pessoas idosas* » (Rittner, 3 octobre 2023), trad. « Le ministre lance des actions en faveur des personnes âgées à l'occasion du 20^e anniversaire du statut ».

- 60 Dans la société brésilienne moderne, la religion détient une place importante, la société étant caractérisée par le pluralisme religieux et le rôle majeur des religions d'origine judéo-chrétienne (catholique, protestantisme évangélique) dans la participation politique des citoyens à la vie dans la cité :

la liberté religieuse générée par la séparation de l'Église et de l'État a débouché sur un pluralisme religieux qui a conquis son espace et s'est affirmé au moment de la reconstitution démocratique de l'État brésilien après la dictature de 1964-1985. [...] La pluralisation du panorama religieux et l'entrée en scène des acteurs évangéliques en politique lors de la redémocratisation de l'État, sont des caractéristiques saillantes du Brésil contemporain. » (Reina, 2018)

- 61 Ainsi, l'importance accordée aux droits et au bien-être des personnes âgées dans la société brésilienne, société fortement ancrée dans le lien social et intergénérationnel, trouve son origine à la fois dans les valeurs inspirées par la spiritualité et dans la conscience politico-sociale moderne influencée par les principes des sociétés occidentales.
- 62 Une recherche avec le terme *senior/sênior* dans la base de données de la législation brésilienne *Jusbrasil* a donné 409 résultats sur 40 pages. Le moteur de recherche n'a pas montré de sensibilité à la différence entre les formes *senior* et *sênior*, ce qui montre qu'au moins en ligne il y a une instabilité graphique dans les textes juridiques. Les domaines dans lesquels le terme *senior* a été retrouvé sont variés (annexe 6). La majorité des occurrences sont des noms de fonctions forgés sur le modèle anglo-américain : au sein de l'entreprise (35) (ex. *Operador Sênior*, *Programador Sênior*, *Lei Complementar n° 1044*, de 13 de maio de 2008), *Técnico em Recursos Ambientais Senior*, *Decreto n° 32 721*, de 18 de dezembro de 1990), dans le domaine de la santé (11) (ex. *Médico do Trabalho "Senior"*, *Cirurgião-dentista "Sênior"*, *Médico "Sênior"*, *Lei Complementar n° 9* de 18 de dezembro de 1990), dans le domaine de l'enseignement et de la formation (13) (ex. *Educador Infantil Sênior*, *Lei n° 3518* de 23 de março de 2009), dans la fonction publique (5) (ex. *Assessoria Sênior de Educação Ambiental*, *Assessoria Sênior de Captação de Recursos*, *Lei n° 5575* de 24 de janeiro de 2005), dans le domaine de la religion (1) : *Pastor sênior da Igreja Lagoinha de Niterói* (resolução n°. 76, de 2019). Dans le domaine du sport et des compétitions 9 occurrences ont été identifiées (ex. *Associação Sênior de Futsal de Lages*, *Amizade Futsal Sênior*, *equipes sênior*, *Lei n° 3256* de 25 de novembro de 2005). Deux autres occurrences ont été trouvées dans le domaine de l'agriculture pour parler des animaux (*sênior*, *Decreto n° 3.413*, de 8 de Março de 1974) et dans le nom d'une entreprise, *Senior Alimentos S.A.* (*Lei n° 4597* de 12 de junho de 2000).
- 63 Le sens « personne âgée » est présent dans 8 occurrences, dont cinq dénomment des tickets de transport en commun pour les personnes âgées de plus de 65 ans : *RioCard Sênior e o Cartão de Estacionamento Prioritário* (*Lei n° 8233* de 10 de dezembro de 2018. *Legislação 11/12/2018 Governo do Estado do Rio de Janeiro*), *Cartão Sênior* (*Artigo 4 da Lei n° 1.175* de 28 de Março de 2008 do

Município de São Jose dos Pinhais ; Artigo 17 do Decreto nº 19 004 de 01 de Julho de 2009 do Município de Foz do Iguaçu), *Bilhete Senior* (Decreto nº 60.595, de 2 de julho de 2014, Legislação, 03/07/2014, Governo do Estado de São Paulo, Artigo 2 do Decreto nº 60.595 de 02 de Julho de 2014 de São Paulo), *Bilhete Eletrônico Municipal Sênior - BEM Sênior* (Artigo 34 do Decreto nº 10 177 de 23 de Abril de 2009 do Município do Osasco), *bilhete eletrônico Sênior* (Artigo 22 da Lei nº 4 201 de 16 de Janeiro de 2008 do Município do Osasco). Deux occurrences appartiennent au domaine des loisirs pour les personnes âgées, et plus particulièrement au domaine de la danse : *Dia Municipal da Dança Sênior* (Artigo 1 da Lei nº 7 284 de 13 de Maio de 2008 do Município de Blumenau), *Grupo de Dança Sênior Reviver* (Artigo 1 da Lei nº 2 499 de 26 de Junho de 2007 do Município de Ibirama), tandis qu'une occurrence parle d'un club pour les personnes âgées, O « *Clube Senior de Pomerode* » (Artigo 2 da Lei nº 1 464 de 09 de Dezembro de 1999 do Município de Pomerode).

- 64 Une autre catégorie bien représentée est celle des noms de rue où *senior* est placé après un patronyme pour distinguer le plus âgé de deux hommes qui, dans une même famille, portent le même nom (ex. *Rua Pedro Krauss Senior* [Lei nº 2335 de 06 de abril de 1978, Câmara Municipal de Blumenau], *Rua Júlio Rüdiger Senior* [Lei nº 2376 de 06 de julho de 1978, Câmara Municipal de Blumenau], *Rua Henrique Reuzing Senior* [Artigo 1 da Lei nº 606 de 04 de Julho de 2000 do Município de São Bento do Sul], etc.
- 65 Une recherche avec le terme *senior* dans la base de données de la jurisprudence du *Supremo Tribunal Federal (Jusbrasil)* [STF] a donné 184 résultats sur 18 pages. Premièrement, l'on remarque l'absence du sens « personne âgée », car la majorité des occurrences [26] du terme *senior* et de sa variante lexicalisée *sênior* sont à l'intérieur des noms de fonctions dans l'entreprise [annexe 7], étant forgés sur le modèle anglo-américain [*economista sênior*, STF - mandado de injunção: MI 7300 DF - Distrito Federal] ; *Vice-Presidente Senior*, STF - Medida cautelar na reclamação: MC Rcl 22328 RJ - Rio de). D'autres anglicismes apparaissent aux côtés du terme *senior*, comme *marketing* (*assistente de marketing sênior*, STF - execução penal: EP 4 DF - Distrito Federal). Le terme *senior*, écrit à la graphie portugaise ou anglo-américaine, est employé pour nommer des catégories supérieures dans les professions juridiques : *juízes seniors* (STF -

AG.REG. no recurso ordinário em habeas corpus: RHC R), *advogado sênior* (STF - recurso extraordinário com agravo: ARE RJ - Rio de Janeiro), *Assessores Jurídicos Sêniores* (STF - recurso extraordinário: re SC), *advogado Sênior da Procuradoria na Seção das Cortes Superiores do Escritório do Diretor da Procuradoria Pública* (STF - extradição: Ext 1326 DF - Distrito Federal). Une occurrence a été identifiée dans le domaine politique (*os elementos seniores do governo*, Supremo Tribunal Federal STF - Reclamação : Rcl 19 706 BA - Bahia) et une autre dans le domaine de l'action syndicale (*Assessor Técnico Sênior da Confederação da Agricultura e Pecuária do Brasil* (STF - Audiência pública na ação direta de inconstitucionalidade: AUDPUB ADI 4903 DF - Distrito Federal). Deux occurrences ont été trouvées dans le domaine des compléments alimentaires : *Sustap Sênior*, *Nutren Sênior* (STF - reclamação: Rcl 45077 AL - Alagoas). Deux occurrences appartiennent au domaine des noms d'entreprises, à savoir une société de transport de personnes, *Senior Táxi Aéreo LTDA* (STF - EMB.DECL. no recurso extraordinário com agravo: ED ARE RJ - Rio de Janeiro) et une société dans le domaine de la santé, *Prevent Senior* (STF - Habeas Corpus : HC DF - Distrito Federal). Trois occurrences ont été identifiées dans les domaines de l'enseignement et de la recherche : *professor associado sênior*, *cientista sênior* (STF - ação direta de inconstitucionalidade: ADI 3937 SP - São Paulo), *Pesquisador Sênior* (STF - mandado de segurança: MS 25091 DF Distrito Federal). Le terme *senior* n'est, ainsi, employé pour parler des personnes âgées que dans des contextes spécifiques, associés aux loisirs des aînés et aux privilèges que la société leur accorde afin de les protéger. Dans les médias, ces emplois se retrouvent, et les seules occasions où les termes *senior* ou *sênior* font référence aux personnes âgées sont les textes qui traitent des résidences (*Rede Sênior*, Ribas, 29 mars 2023) et des tickets de transport en commun pour les personnes âgées (*Cartão TOP Sênior*, Pinheiro, 22 mai 2024).

- 66 L'absence d'exemples de noms de maisons de retraite parle d'une caractéristique culturelle brésilienne qui associe l'idée de maison de retraite aux images négatives de l'abandon, du mouroir, de la pauvreté⁴⁶ (Camarano, Barbosa 2016 ; Christophe, Camarano 2010 ; Born 2001; Davim et al. 2004), suscitant de la part des familles qui sont obligées de confier leurs aînés à ce type d'institutions publiques

ou privées un sentiment de faute et d'échec (Camarano, Scharfstein 2010). Les *Instituições de Longa Permanência para Idosos* (ILPI)⁴⁷, établissements de long séjour pour personnes âgées, régies par la *Resolução da Diretoria Colegiada* (RDC) 502 du 27 mai 2021, une refonte de la *Resolução da Diretoria Colegiada* (RDC) 283 du 26 septembre 2005, étaient au nombre de 2118 au Brésil en juin 2020. Aucun des noms de ces établissements ne contient le mot *senior/sênior*, la majorité ayant une onomastique religieuse chrétienne, alors que les occurrences du terme *idoso(s)* sont au nombre de 405 : ex. *Casa do idoso São Vicente de Paulo*, *Lar de idosos Nossa Senhora do Carmo*, *Lar dos idosos de Cruz das Almas*, *Associação Abrigo dos idosos São Vicente de Paulo de Uauá*, etc. Le substantif *velho(s)*, vieux, est employé dans 42 intitulés d'ILPIs : ex. *Asilo de velhos Jesus Nazareno*, *Lar dos velhos Paulo De Tarso*, *Sociedade de Proteção e Abrigo dos velhos Monsenhor Paulo Heroncio*, etc. L'émotion est présente dans les discours des ILPIs, quelques fois sur le frontispice même des bâtiments ; ainsi, à côté de la porte d'entrée de l'*Abrigo dos velhos desamparados Joao Pedro Valadão*, l'on peut lire le slogan et le crédo de cet établissement : « Cuidado do idoso, mais que uma profissão, um ato de amor », soit « le soin du vieillard, plus qu'une profession, un acte d'amour ».

- 67 Pour le traducteur vers le portugais du Brésil, il importe de toujours contextualiser le texte de départ et avoir les connaissances culturelles nécessaires afin d'éviter les confusions d'emploi entre les termes *idoso* et *pessoa idosa*, *idoso* et *senior/sênior*, dont l'appartenance à des domaines de spécialité est bien délimitée. Une sensibilité aux questions relatives à la discrimination sera aussi utile afin de respecter les prises de position des auteurs et du public-cible. Une fois de plus, l'évolution des systèmes juridiques est liée à l'évolution des mentalités, ceci s'exprimant à travers de nouvelles façons de dire que le traducteur doit connaître grâce à un intérêt constant pour l'actualité et à des recherches documentaires poussées.

Conclusion

- 68 À la fin de cette analyse, il ressort, suivant la réflexion de J. Aymerich Freixa et S. Fernández-Silva (2017), que le terme *senior*, en tant que

terme d'appartenance multiple employé dans des domaines de spécialité variés, est « insaturable » (*unsaturable*), se trouvant dans un processus de construction auquel participent les initiés et les non-initiés, qui dépend des situations de communication exigeant différentes attitudes, comme l'adaptation à la sensibilité des interlocuteurs et aux domaines de spécialité dans lesquels les discours ont lieu. Cette « insaturabilité » caractérise aussi, d'un point de vue connotatif et affectif, d'autres termes appartenant au domaine de la vieillesse et du vieillissement, comme *elderly* ou *older people*, préférés, rejetés et de nouveau favorisés, selon les métamorphoses des perceptions et des sociétés.

- 69 Des études en terminologie diachronique approfondies enrichiront sans doute ce domaine de spécialité qui subit des mutations importantes visibles dans les mots utilisés et pourront répondre à des questions théoriques comme celle posée par P. Dury et A. Picton – « quel(s) terme(s) employer pour décrire la diachronie (doit-on parler de cycle, de cycle terminologique, de mouvement(s) terminologique(s), de changement, d'évolution, de variation, d'instabilité, de renouvellement terminologique ? ») (Dury et Picton, 2009 : 34) – à travers des exemples concrets : un exemple de cycle terminologique, comme celui du terme *senior* dont les sens contiennent tous le sème [+antériorité] ; un autre exemple de renouvellement terminologique, comme le démontre le terme *azil* en roumain dont la connotation négative est en train d'évoluer vers une image positive ; une démonstration de variation, comme dans l'exemple du français qui emploie le néologisme sémantique *senior* aux côtés d'autres structures plus anciennes ; l'exemplification de l'instabilité lorsque plusieurs solutions d'équivalence sont employées pour traduire l'anglais *senior citizens* dans le même texte et renvoient à des perceptions différentes (*personnes âgées*, *seniors*, *retraités*, etc.) ; un exemple d'évolution, lorsque le terme *idoso* est remplacé dans le portugais du Brésil par une expression ressentie comme étant non discriminatoire, *pessoa idosa*, grâce à un changement de mentalité dans la société brésilienne.
- 70 Dans les textes juridiques et non juridiques identifiés, ainsi que dans les corpus analysés, des points de convergence et de divergence ont été relevés concernant l'emploi du terme *senior* et d'autres termes utilisés pour parler des personnes âgées.

71 Ainsi, dans le domaine lexico-sémantique et terminologique, il a été observé :

- a. la coexistence dans les langues étudiées, pour le terme *senior*, du sens « personnes âgées » avec les sens « distinction faite entre le père et son fils ou entre le fils aîné et son frère cadet, positionné après un patronyme », « ancienneté », « catégorie sportive » ;
- b. la présence des sèmes [+humain] et [-humain] caractérisant le terme *senior* dans les quatre langues étudiées ;
- c. le double emploi morphologique de *senior* (adjectif et substantif) dans les quatre langues étudiées ;
- d. l'existence de champs sémantiques prédominants communs pour le terme *senior*, comme la vulnérabilité et la protection, déclinés dans des domaines d'activités variés : les aides, la santé, l'immobilier, les noms de centres de loisirs, d'accueil et de santé, les loisirs ;
- e. un sens qui a du mal à s'exporter de l'anglo-américain vers les langues latines analysées : « étudiant des classes supérieures » ;
- f. une évolution affective négative de la perception du terme *senior* qui a engendré de nouvelles recommandations par les spécialistes du *plain language* / langage clair visant la limitation ou le bannissement de l'emploi de ce terme, considéré comme porteur de préjugés, et son remplacement par des structures moins stéréotypées construites avec l'adjectif comparatif *older* ;
- g. une évolution dans la perception et la réaction affective au concept de « foyer pour les personnes âgées/maison de retraite » : en français le terme « EHPAD » a subi une dévalorisation, étant aujourd'hui connoté négativement ; en roumain, le terme *azil* a subi une valorisation, grâce aussi aux autres variantes dénominatives construites avec des anglicismes, signes de modernité dotés de charges émotionnelles positives ; au Brésil le concept de maison de retraite est connoté négativement et est relié aux notions d'abandon, de mouroir et de pauvreté.
- h. les noms des établissements publics et privés pour les personnes âgées en Roumanie et au Brésil appartiennent dans une grande mesure à l'onomastique chrétienne. Les noms de saints chrétiens se retrouvent aussi, dans une moindre mesure, dans les noms d'EHPAD français et dans les *nursing homes* américains.

72 Dans le domaine des langues et des discours de spécialité, nous avons remarqué :

- a. une forte présence dans toutes les langues étudiées du terme *senior* dans les noms de fonctions juridiques et non juridiques ;
- b. l'existence de spécificités linguistiques pour chaque langue : la majorité des occurrences en roumain ont le sens « distinction faite entre le père et son fils ou entre le fils aîné et son frère cadet » ; le portugais du Brésil emploie avec prédilection la post-position ; le français utilise parfois simultanément les anglicismes et leurs traductions ainsi qu'une graphie hésitante, suivant la forme anglaise ou francisée avec « é », au singulier ou au pluriel ;
- c. une préférence pour les termes et syntagmes créés avec des moyens propres dans les textes juridiques roumains et brésiliens qui règlent la protection des personnes âgées, où le concept juridique « personnes âgées » est rendu exclusivement par les structures autochtones *persoane vârstnice* et, respectivement, *pessoas idosas*, phénomène qui contraste fortement avec l'ample usage fait en français du terme *senior* dans les textes législatifs, normatifs, judiciaires, etc. ;
- d. des pièges de traduction, notamment concernant la confusion entre différents domaines d'application et les usages des termes de spécialité : *idoso/pessoa idosa/senior, sênior* dans le portugais du Brésil, *senior/vârstnic* en roumain, les différences d'usage entre les variantes d'anglais (Royaume-Uni, États-Unis) et de français (Canada, France), les règles évolutives du *plain language*, le langage clarifié.

73 Dans le domaine discursif, il a été constaté que :

- a. il existe une charge affective plus importante dans les textes journalistiques français et roumains, alors qu'elle est plus réduite dans les textes journalistiques américains et brésiliens ;
- b. l'attention portée aux personnes âgées et aux différentes manières de les nommer subit des influences extra-linguistiques (culturelles, religieuses, sociales, politiques, psychologiques), ancrées émotionnellement et détectables dans les discours juridiques et non juridiques des quatre sociétés analysées : l'influence de la religion et de la culture judéo-chrétienne est un facteur crucial aux États-Unis, en Roumanie et au Brésil, alors qu'en France, « République indivisible, laïque, démocratique et sociale » (Constitution de la V^e République) les droits sociaux et l'État de droit constituent le pilier de la protection sociale garantie par l'État ;
- c. la cohérence des discours normatifs et des usages terminologiques est fluctuante ; au Brésil le syntagme *pessoa idosa* est employé uniquement dans le discours juridique et quasi juridique (lorsque d'autres discours

parlent du droit), les discours non juridiques utilisant le terme *idoso* ; aux États-Unis et en France le terme *senior* appartient à la terminologie juridique (législative et non législative) et non juridique ; en Roumanie le terme *senior* appartient aux discours non juridiques ainsi qu'à la terminologie normative et administrative, sans être un terme législatif.

- 74 Dans le domaine des influences linguistiques apparues lors du contact entre les langues, il a été confirmé que :
- a. l'anglo-américain a une forte influence sur les trois langues latines, répartie sur des domaines différents : le domaine des noms de fonctions en français (avec un sens indiquant l'ancienneté et/ou l'expertise dans une fonction) et le domaine des noms d'entreprises et d'associations en roumain qui emploient des mots et des syntagmes en anglais ; le domaine des loisirs où le concept du « club des seniors » est présent dans les trois langues latines ; les constructions avec des ressources propres sur le modèle anglo-américain prédominant dans le domaine des noms de fonctions en portugais du Brésil ; le français continue son œuvre d'influence sur la langue roumaine : des concepts comme celui du « club pour séniors » ont été empruntés (*clubul seniorilor*) au sein desquels clubs est un mot d'étymologie anglaise, employé de longue date, entré dans la langue roumaine par l'intermédiaire du français ; la pérennité de l'influence française sur le roumain se manifeste aussi par les schémas de construction inspirés des modèles français (*persoane în vârstă, cetățeni vârstnici*, « personnes dans l'âge, personnes âgées »).
- 75 À la lumière de ces observations, il apparaît que les mots sont les garants fidèles des droits des personnes âgées, et aussi des témoins précieux de l'évolution des systèmes juridiques et des mentalités, fonctionnant comme des rappels de l'importance du phénomène protéiforme du vieillissement dans nos sociétés qui se définissent aussi en fonction de la manière dont nous protégeons nos aînés. Ceci reste particulièrement vrai dans le contexte de la mondialisation des échanges qui a vu naître l'internationalisme sémantique *senior*, sur fond de multiples crises qui ont mis à l'épreuve le domaine de spécialité de la vieillesse et du vieillissement aux États-Unis comme au Brésil, en France comme en Roumanie, pour trouver de nouvelles manières d'exprimer ses métamorphoses. Le jurilinguiste, tout comme le traducteur juridique, doivent, ainsi, redoubler d'efforts pour se tenir au courant de ces évolutions tout en gardant à l'esprit les motivations affectives qui régissent les choix linguistiques et qui

sont ancrées culturellement, puisque « Langue et culture sont indissociables. Le droit en est une des manifestations les plus évidentes : il incarne au plus haut point le fait culturel d'un peuple. » (Gémar, 2011 : 9)

Sources primaires (corpus)

Sources juridiques

Agência Nacional de Vigilância Sanitária (Anvisa). 19 novembre 2020. Instituições de Longa Permanência para Idosos (ILPIs). <https://www.gov.br/anvisa/pt-br/assuntos/servicosdesaude/saloes-tatuagens-creches/instituicoes-de-longa-permanencia-para-idosos> (21 octobre 2024).

Viry, Stéphane *et al.* 4 avril 2023. Proposition de loi n° 1051 visant à lancer un grand plan pour l'amélioration de l'emploi des seniors. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b1051_proposition-loi# (21 octobre 2024).

Six, Valérie. 12 octobre 2021. Proposition de loi visant à améliorer l'emploi des seniors. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b4541_proposition-loi# (22 octobre 2024).

L. n° 75-535, 30 juin 1975, relative aux institutions sociales et médico-sociales. http://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000006681806/1998-12-31 (22 octobre 2024).

Camera Deputaților. Consiliului Legislativ. En ligne : <http://www.clr.ro/>.

Cour de discipline budgétaire et financière (CDBF). 2013. Arrêt du 21 mars 2013, Secrétariat d'État chargé des sports, n° 188-712. Centrul Rezidențial de Vârștnici Senior. <https://centruvarstnicisenior.ro/> (22 octobre 2024).

Code de la sécurité sociale. <https://www.securite-sociale.fr/files/live/sites/SSFR/files/medias/DSS/2020/CSS%201956.pdf> (21 octobre 2024).

Conseil de l'Europe. 1961. Charte sociale européenne. Turin, 18 octobre 1961. <https://rm.coe.int/168006b6af> (22 octobre 2024).

Conseil Constitutionnel. 2023. Décision n° 2023-849 DC du 14 avril 2023, loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023. <https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2023/2023849DC.htm> (22 octobre 2024).

Conseil Constitutionnel. 2017. Décision 2017-5074/5089 AN du 8 décembre 2017. http://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2017/20175074_5089AN.htm (22 octobre 2024).

Conseil Constitutionnel. 1958. Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur. <https://www.conseil-constitutionnel.fr/le-bloc-de-constitutionnalite/texte-integral-de-la-constitution-du-4-octobre-1958-en-vigueur> (22 octobre 2024).

Cour des comptes – Troisième chambre. 2020. Arrêt du 15 septembre 2020 n° S-2020-1434, Université de Lyon 2, Exercices 2013 à 2016.

Cour des comptes – Deuxième chambre – Arrêt du 27 octobre 2017 n° S-2017-3317, Institut national de la propriété industrielle (INPI) – Exercices 2008 à 2012.

Cour des comptes – Quatrième chambre – Arrêt d'appel – 27/02/2020 – Gestion de fait des deniers de la province Sud de Nouvelle-Calédonie (Nouvelle-Calédonie) – Appel d'un jugement de la chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie – n° S-2020-0238

CRTC. CRC Champagne-Ardenne Lorraine. Jugement. 05/02/2013. Centre hospitalier spécialisé – Centre hospitalier spécialisé de Fains-Veel – Fains-Veel (Meuse). n° 2012-0012.

CRTC. CRC Provence-Alpes-Côte d'Azur. Jugement. 20/05/2010. Établissement hospitalier public – Centre Hospitalier d'Arles – Arles (Bouches-du-Rhône). n° 2010-0018

CRTC. CRC Provence-Alpes-Côte d'Azur. Jugement. 05/10/2012. Établissement hospitalier public – Centre Hospitalier Regional et Universitaire de Marseille – APHM – Marseille (Bouches-du-Rhône). n° 2012-0021.

Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). 26 avril 2024. « Éhpad : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ». Service-Public.fr. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F763> (22 octobre 2024).

English Corpora. Corpus SCOTUS (US Supreme Court Opinions). <https://www.english-corpora.org/scotus/> (22 octobre 2024).

Interactive Terminology for Europe (IATE). <https://iate.europa.eu/home> (22 octobre 2024).

European Parliament Proceedings Parallel Corpus 1996-2011. <https://www.statmt.org/europarl/> (22 octobre 2024).

Journal officiel des Communautés européennes. 2000. Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000/C 364/01) du 8 décembre 2000. http://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf (22 octobre 2024).

Jusbrasil. <https://www.jusbrasil.com.br/> (22 octobre 2024).

Légifrance. <https://www.legifrance.gouv.fr/> (22 octobre 2024).

Ministère de la Culture. FranceTerme. <https://www.culture.fr/franceterme/Resultat-s-de-recherche?q=senior&domaine=0>.

Ministério da mulher, da família e dos direitos humanos. Secretaria nacional de promoção e defesa dos direitos da pessoa idosa. *Edição final da lista de ILPIS habilitadas - Anexo i. Listagem final das instituições de longa permanência para idosos habilitadas ao recebimento do auxílio financeiro emergencial, de acordo com a lei nº 14.018, de 29 de junho de 2020.* <https://www.gov.br/mdh/pt-br/navegue-por-temas/pessoa-idosa/EDIOFINALDALISTADEHABILITADASANEXOI.pdf>.

Ministério da Saúde. 2007, 2009. *Apresentação, Brasil. Estatuto do Idoso*. 2. ed. rev. Brasília, Editora do Ministerio da Saude (Série E. Legislação de Saúde). https://conselho.saude.gov.br/biblioteca/livros/estatuto_idoso2edicao.pdf.

Ministério da Saúde, Agência Nacional de Vigilância Sanitária. Resolução da Diretoria Colegiada. (RDC) 502, de 27 de maio de 2021. https://bvsms.saude.gov.br/bvs/saudelegis/anvisa/2020/rdc0502_27_05_2021.pdf.

Ministère du Travail et de la prévoyance sociale. 1928, 1930. *Loi sur les assurances sociales du 5 avril 1928, modifiée par la Loi sur les assurances sociales du 30 avril 1930.* <https://www.gisti.org/IMG/pdf/loi-5-avril-1928.pdf>.

Ministerul Justiției. Portalul Instanțelor de Judecată. <https://portal.just.ro/SitePages/jurisprudenta.aspx>.

Ministerul muncii și solidarității sociale. <https://mmuncii.ro/j33/index.php/ro/>.

Ministerul muncii și protecției sociale. *Raport anual de activitate 2019.* https://mmuncii.ro/j33/images/Documente/MMPS/Rapoarte_si_studii_MMPS/RAPORT_2019_MMPS.pdf.

Nursing Home Abuse Center. *Nursing Home Reform Act of 1987.* <https://www.nursinghomeabusecenter.com/resources/nursing-home-reform-act/>.

Parlamentul României. 2007. Legea nr. 17 din 6 martie 2007 privind asistența socială a persoanelor vârstnice. *Monitorul Oficial nr. 157 din 6 martie 2007.* <https://legislatie.just.ro/Public/DetaliiDocumentAfis/196545>.

Parlamentul României. 2006. Legea nr. 448 din 6 decembrie 2006 privind protecția și promovarea drepturilor persoanelor cu handicap. *Monitorul Oficial nr. 1.006 din 18 decembrie 2006.* <https://legislatie.just.ro/Public/DetaliiDocumentAfis/77815>.

Parlamentul României. 2000, 2018. Legea Nr. 17 din 6 martie 2000 privind asistența socială a persoanelor vârstnice, Legea nr.19/2018. Ministerul Muncii. https://mmuncii.ro/j33/images/Documente/Legislatie/Asistent-sociala-2018/Legea_17_2000_la_18-01-2018.pdf.

Planalto. *Lei no. 10 741, de 1º de outubro de 2003, Lei nº 14 423, de 2022.* https://www.planalto.gov.br/ccivil_03/leis/2003/l10.741.htm.

Planalto. *Lei no. 10 741, de 1º de Outubro de 2003. Dispõe sobre o Estatuto da Pessoa Idosa e dá outras providências. (Redação dada pela Lei nº 14 423, de 2022).* https://www.planalto.gov.br/ccivil_03/leis/2003/l10.741.htm.

PortalJust-Portalul Instanțelor de Judecată. Ministerul Justiției. <https://portal.just.ro/SitePages/acasa.aspx>.

Pour-les-Personnes-âgées.gouv.fr. Le site officiel d'information pour les personnes âgées et leurs aidants. EHPAD par département. <https://www.pour-les-personnes-ages.gouv.fr/departements>.

Social Security Administration. 1935 Social Security Act. <https://www.ssa.gov/history/35actinx.html> (22 octobre 2024).

Tiedemann, Jörg. 2012. Parallel Data, Tools and Interfaces in OPUS. *Proceedings of the 8th International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC)*. <https://opus.nlpl.eu/cwb/Europarl7/frames-cqp.html>.

United States Government. 1941. Old-Age Pensions. Old-Age Pensions Hearings before the committee on finance United States Senate seventy-seventh Congress First Session on s. 1932 A Bill to amend the Social Security Act to provide for general pensions, and for other purposes December 1, 2 and 15 1941. <https://www.finance.senate.gov/imo/media/doc/77HrgPensions.pdf> (22 octobre 2024).

Sources médiatiques

Abrigo dos velhos desamparados Joao Pedro Valadão. Facebook. https://www.facebook.com/larespirita.joaopedrovaladao/?locale=pt_BR (21 octobre 2024).

Antal, Larisa. 12 novembre 2022. Seniorii din România merg tot mai mult în vacanțe. Ce destinații preferă și care sunt ofertele agențiilor de turism. ProTV. <https://stirilepro.ro/divers/seniorii-din-romania-merg-tot-mai-mult-in-vacante-ce-destinatii-prefera-si-care-sunt-ofertele-agentiilor-de-turism.html> (21 octobre 2024).

Bentata, Pierre. 2 juin 2024. Les baby-boomers sont la génération la plus riche de l'histoire : Pourquoi dépensent-ils aussi peu ? *Atlantico*. <https://atlantico.fr/article/decryptage/les-baby-boomers-sont-la-generation-la-plus-riche-de-l-histoire-pourquoi-depensent-ils-aussi-peu-heritage-economie-epargne-heritiers-logement-immobilier-etats-unis-france-europe-pierre-bentata> (21 octobre 2024).

Carosenior.ro. <https://carosenior.ro/> (21 octobre 2024).

Chilianu, Delia. 21 juin 2018. 9 seniori de elită vor fi premiați de Ziua Copilului. Alexandra Dobre, directorul Centrului pentru Seniori : « Sunt oameni deosebiți ». *Libertatea*. <https://www.libertatea.ro/stiri/video-9-seniori-de-elita-vor-fi-premiati-de-ziua-copilului-alexandra-dobre-directorul-centrului-pentru-seniori-sunt-oameni-deosebiti-2274847> (21 octobre 2024).

Combis, Hélène. 26 octobre 2023. De l'hospice à l'Ehpad, des vieillards dans les mouroirs aux retraités. *France Culture*. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/de-l-hospice-a-l-ehpad-du-vieillard-au-retraite-1278659> (21 octobre 2024).

Corliss, Richard. 29 janvier 2003. That old feeling: The fun in Al Hirschfeld. *Time*. <https://content.time.com/time/arts/article/0,8599,417721,00.html> (21 octobre 2023).

Cotidianul. 24 mai 2023. Bunicii care își cresc nepoți, ajutați cu bani. 24 mai 2023. <https://www.cotidianul.ro/bunicii-care-isi-cresc-nepoti-ajutati-cu-bani/> (21 octobre 2024).

Digi24. 7 mars 2017. Cămine de bătrâni din România : Afaceri clandestine și pericol pentru pacienți. <https://www.digi24.ro/stiri/actualitate/social/camine-de-batrani-din-romania-afaceri-clandestine-si-pericol-pentru-pacienti-683180> (21 octobre 2024).

Hochberg, Juliette. 24 novembre 2023. Féminicides des séniors : ces meurtres qui n'offusquent presque personne. *Marie Claire*. <https://www.marieclaire.fr/feminicide-s-seniors-alzheimer-couple-fin-de-vie,1361300.asp> (21 octobre 2024).

Redactia HotNews. 26 janvier 2022. Seniorii trebuie să fie și valorizați, nu doar îngrijiți! Ce soluții propune fondatorul complexului rezidențial Cluj Senior Village. *Hotnews*. <https://www.hotnews.ro/stiri-esential-25327973-seniorii-trebuie-fie-valorizati-nu-doar-ingrijiti-solutii-propune-fondatorul-complexului-rezidential-cluj-senior-village.htm> (21 octobre 2024).

Iacob Care Senior Center. <https://iacobcareseniorcenter.ro/> (21 octobre 2024).

Digi24. 11 juillet 2023. România îmbătrânește de la an la an: Numărul tinerilor este tot mai mic comparativ cu populația de peste 65 de ani. *Digi24*. <https://www.digi24.ro/stiri/actualitate/social/romania-imbatraneste-de-la-an-la-an-numarul-tinerilor-este-tot-mai-mic-comparativ-cu-populatia-de-pest-65-de-ani-2419709> (21 octobre 2024).

Fantástico, gl. 1er octobre 2023. Brasil tem 30 milhões de idosos e número deve dobrar até 2050. *Globo*. <https://g1.globo.com/fantastico/noticia/2023/10/01/brasil-tem-30-milhoes-de-idosos-e-numero-deve-dobrar-ate-2050.ghtml> (21 octobre 2024).

France Culture. 4 janvier 2022. Quels sont les effets de la financiarisation des EHPAD aux États-Unis ? *Radio France*, « Le Pourquoi du Comment ». <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-economie-et-social/quels-sont-les-effets-de-la-financiarisation-des-ehpad-aux-etats-unis-5150546> (21 octobre 2024).

Les Échos Solutions. 30 mai 2023. La Silver Économie : des opportunités à ne pas manquer dans un marché en pleine croissance. *Les Échos Solutions*. <https://solutions.lesechos.fr/ils-en-parlent/c/la-silver-economie-des-opportunites-a-ne-pas-manquer-dans-un-marche-en-pleine-croissance-38835/>.

Ouest-France. 26 avril 2017. Silver Santé Study : le cerveau, c'est la santé. <https://www.ouest-france.fr/normandie/calvados/silver-sante-study-le-cerveau-c-est-la-sante-4953176> (21 octobre 2024).

Peyronel, Daniel. 12 février 2023. « Les jeunes seniors, une “génération active” et “solidaire” en quête d’une vie meilleure”. *Libération*. https://www.liberation.fr/economie/social/les-jeunes-seniors-une-generation-active-et-solidaire-en-quete-dune-vie-meilleure-20230212_GIESMKPNFBADJEMGHOZC4T3THE/ (21 octobre 2024).

Pinheiro, Lisandra. 22 mai 2024. Cartão TOP idoso: o que é, quem tem direito e como solicitar. Meutudo. <https://meutudo.com.br/blog/cartao-top-idoso/> (21 octobre 2024).

Pinhoni, Marina. 28 octobre 2023. Brasil tem 37,8 mil idosos com 100 anos ou mais; veja ranking das cidades. Globo, g1 Economia. <https://g1.globo.com/economia/censo/noticia/2023/10/28/brasil-tem-378-mil-idosos-com-100-anos-ou-mais-veja-ranking-das-cidades.ghtml> (21 octobre 2024).

Plummer, John T. 1856. Diseases of Richmond, Wayne & Co., Ind., for the Third and Fourth Months. In George Mendenhall, John A. Murphy & Edward B. Stevens, *The Cincinnati Medical Observer* 1(7), 290-295. E. B. Stevens, M.D.

Popa, Dan. 15 novembre 2012. Analiză Îmbătrânirea României. Câteva date, grafice și cifre. Hotnews. https://economie.hotnews.ro/stiri-finante_banci-13620098-analiza-imbattranirea-romaniei-cateva-date-grafice-cifre.htm (21 octobre 2024).

ProTV. 8 mai 2024. “Super-seniorii” au peste 80 de ani, dar se simt ca la 50. “Am început să fumez la 16 ani. Mai beau o bere uneori”. ProTV. <https://stirileprotv.ro/stiri/sanatate/zsuper-seniorii-au-pest-80-de-ani-dar-se-simt-ca-la-50-zam-inceput-sa-fumez-la-16-ani-mai-beau-o-bere-uneori.html> (21 octobre 2024).

Public Sénat. 6 mars 2023. #Retraites : “Je ne suis pas le bourreau des seniors !” se défend René-Paul Savary. Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=Ua-zQ7UppR8> (21 octobre 2024).

Vignal, François. 6 mars 2023. Retraites : le Sénat vote la création d’un CDI senior pour les plus de 60 ans. Public Sénat. <https://www.publicsenat.fr/actualites/politique/retraites-le-senat-vote-la-creation-d-un-cdi-senior-pour-les-plus-de-60-ans> (21 octobre 2024).

Ribas, Raphaela. 29 mars 2023. Demanda por cuidados de idosos impulsiona crescimento da carioca Rede Sênior. O Globo, *Pense Grande*. <https://oglobo.globo.com/blogs/pense-grande/post/2023/03/demanda-por-cuidados-de-idosos-impulsiona-crescimento-da-carioca-rede-senior.ghtml> (21 octobre 2024).

Rittner, Daniel. 3 octobre 2023. No aniversário de 20 anos de estatuto, ministro lança ações para pessoas idosas. CNN Brasil. <https://www.cnnbrasil.com.br/politica/no-aniversario-de-20-anos-de-estatuto-ministro-lanca-aco-es-para-pessoas-idosas/> (21 octobre 2024).

Rodrigues, Léo. 22 juillet 2022. Contingente de idosos residentes no Brasil aumenta 39,8% em 9 anos. Agência Brasil. <https://agenciabrasil.ebc.com.br/geral/noticia/2022-07/contingente-de-idosos-residentes-no-brasil-aumenta-398-em-9-anos> (21 octobre 2024).

Semon, Craig. S. 13 juillet 2008. Super senior citizen. Superman remains pillar of pop culture. *Telegram & Gazette*. <https://eu.telegram.com/story/business/names-faces/2008/07/13/super-senior-citizen/52339033007/> (21 octobre 2024).

Brandão, Francisco & Wilson Silveira. 27 août 2021. Comissão aprova substituição de termo "idoso" por "pessoa idosa" em cinco leis. *Agência Câmara de Notícias*. <https://www.camara.leg.br/noticias/800531-comissao-aprova-substituicao-de-termo-idoso-por-pessoa-idosa-em-cinco-leis/> (21 octobre 2024).

Saraiva, Rômulo. 21 mai 2024. Como é a Previdência do país com maior número de idosos?. *Folha de São Paulo*. <https://www1.folha.uol.com.br/colunas/romulo-saraiva/2024/05/como-e-a-previdencia-do-pais-com-maior-numero-de-idosos.shtml> (21 octobre 2024).

Seni-France.fr. 22 septembre 2020. Les nuances du vieillissement. https://seni-france.fr/fr_FR/blog/les-nuances-du-vieillessement-1 (21 octobre 2024).

Taylor-Rosner, Noémie. 10 février 2022. Dans les maisons de retraite américaines, des fonds d'investissement omniprésents. *Réforme*. <https://www.reforme.net/monde/aux-etats-unis-des-fonds-dinvestisment-omnipresents/> (21 octobre 2024).

Tolcea, Marcel. 28 avril 2020. Un senior este, de fapt, un bătrân mai bătrân. *Radio România Timișoara*. <https://www.radiotimisoara.ro/rubrici/limba-romana/audio-un-senior-este-de-fapt-un-batran-mai-batran-230317.html> (21 octobre 2024).

Toma, Alina. 6 mai 2023. 80 de milioane de euro pentru vârstnicii din România. Pachetul de servicii sociale lansat în premieră. *Ziare*. https://ziare.com/varstnici-romania-program-ingrijire-domiciliu-varstnici-romania-80-milioane-euro-1803435?utm_source=Ziare.com&utm_medium=copy-paste (21 octobre 2024).

TVR.info. 25 juillet 2023. 1,3 milioane de persoane în vârstă locuiesc singure în România, potrivit INS. Scăderea natalității și migrația au creat generația bunicilor singuri. *TVR Info*. https://tvrinfo.ro/1-3-milioane-de-persoane-in-varsta-locuiesc-singure-in-romania-potrivit-ins-scaderea-natalitatii-si-migratia-au-creat-generaia-bunicilor-singuri_935740/ (21 octobre 2024).

U.S. News Health. 2024. Find a Nursing Home Near You. <https://health.usnews.com/best-nursing-homes/search?name=saint&page=2> (21 octobre 2024).

Veleanu, Corina. 19 avril 2024. Terminologie juridique et émotion: Les néologismes qui disent l'antisémitisme dans les universités américaines. *Village de la Justice*. <https://www.village-justice.com/articles/terminologie-juridique-emotion-campus-antisemitism-student-antisemitism-les,49515.html> (21 octobre 2024).

Veleanu, Corina. 19 décembre 2023. Des mots juridiques pour dire la violence. La jurilinguistique affective, une aide au décryptage. *Village de la Justice*. <https://www.village-justice.com/articles/des-mots-juridiques-pour-dire-violence-jurilinguistique-affective-une-aide,48200.html> (21 octobre 2024).

Veleanu, Corina. 17 novembre 2023. Le féminicide au XXI^e siècle, analyse multilingue en "jurilinguistique affective". *Village de la Justice*. <https://www.village-justice.com/articles/feminicide-pogrom-xxie-siecle-une-analyse-multilingue-jurilinguistique,47884.html> (21 octobre 2024).

Verdier, Marie. 17 juin 2020. L'UE sonne l'alerte sur le vieillissement. *La Croix*. <http://www.la-croix.com/Monde/Europe/LUE-sonne-lalerte-veillissement-2020-06-17-1201100332> (21 octobre 2024).

Dictionnaires et autres outils linguistiques :

Black's Law Dictionary Free. <https://thelawdictionary.org/> (21 octobre 2024).

Corominas, Joan & José A. Pascual. 1980-1991. *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, vol. 1-6. Madrid : Gredos.

Academia Română. *Dicționarul limbii române* (DA/DLR). <https://dlr1.solirom.ro/>.

Académie française. *Dictionnaire de l'Académie française*. <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9S1219> (21 octobre 2024).

Dicționar explicativ al limbii române (DEX). <https://dexonline.ro/> (21 octobre 2024).

Dicionário Houaiss da língua portuguesa. https://houaiss.uol.com.br/corporativo/apaps/uol_www/v6-2/html/index.php (21 octobre 2024).

Dicionário Priberam da língua portuguesa. <https://dicionario.priberam.org/> (21 octobre 2024).

English Corpora. COCA (Corpus of Contemporary American English). <https://www.english-corpora.org/coca/> (21 octobre 2024).

Online etymology dictionary. <https://www.etymonline.com/> (21 octobre 2024).

Office québécois de la langue française. *Grand dictionnaire terminologique*. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/> (21 octobre 2024).

Larousse. *Dictionnaire de français*. <https://www.larousse.fr/> (21 octobre 2024).

Merriam-Webster Dictionary. <https://www.merriam-webster.com/> (21 octobre 2024).

Collins English Dictionary. <https://www.collinsdictionary.com/dictionary/english> (21 octobre 2024)

Gouvernement du Canada. Ressources du Portail linguistique du Canada. Clés de la rédaction. <https://www.noslangues-ourlanguages.gc.ca/fr/cles-de-la-redaction/senior> (21 octobre 2024).

Gouvernement du Canada. Termium Plus. <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra> (21 octobre 2024).

Sketch Engine. <https://www.sketchengine.eu/>.

Sources secondaires

Algeo, John & Thomas Pyles. 2010. The origins and development of the English language., 6th edn. Boston : Wadsworth Cengage Learning.

Allan, Keith & Burridge, Kate. 1991. *Euphemism and dysphemism : Language used as shield and weapon*. New York: Oxford University Press.

Allan, Keith, Kate Burridge, Eliecer Crespo-Fernandez & Denis Jamet(eds.). 2012. Euphemism as a Word-Formation Process. *Lexis*. [10.4000/lexis.334](https://www.lexis.com/lexis/10.4000/lexis.334).

Andrews, Nigel. 8 mai 2014. Advanced Style - film review. Senior-citizen fashion has its moment in the spotlight in this bold documentary. *The Financial Times*. <https://www.ft.com/content/b56b3ff8-d69f-11e3-b251-00144feabdc0> (21 octobre 2024).

Ayto, John. 1993. *Euphemisms: Over 3,000 ways to avoid being rude or giving offence*. London: Bloomsbury.

Bauman, Zygmunt. 2021. *Homo consumens: Lo sciame inquieto dei consumatori e la miseria degli esclusi*. Trento: Il Margine.

Boaru, Gheorghe & Cristian Niculescu. 2017. Rolul bisericii ortodoxe române la păstrarea identității și interesului național, în contextul apartenenței româniei la NATO și UE »/« The Role of the Romanian Orthodox Church in preserving identity and national interest, in the context of Romania's NATO and EU Membership. *Revista de Științe militare* 1. [https://www.aos.ro/wp-content/anale/RSMVol17Nr1\(46\)Art.3.pdf](https://www.aos.ro/wp-content/anale/RSMVol17Nr1(46)Art.3.pdf) (22 octobre 2024).

Born, Tomiko. 2001. Quem vai cuidar de mim quando eu ficar velha? Considerações sobre a família, asilo, (im)previdência social e outras coisas mais. *Revista Kairós – gerontologia*. V. 4 n. 2. 135-148. <http://www.portaldoenvelhecimento.org.br/revista/index.php>.

Bouzouina, Mehdi. 12 octobre 2023. L'Europe face à un bouleversement démographique. *L'Express*. <https://www.lexpress.fr/societe/leurope-face-a-un-bouleversement-demographique-TIFHXYUNONHGBBIBM4QYW5N7VE/> (21 octobre 2024).

Burridge, Kate. 2012. Euphemism and language change: The Sixth and Seventh Ages. *Lexis* 7. [10.4000/lexis.355](https://www.lexis.com/lexis/10.4000/lexis.355).

Burlá, Claudia, Ligia Py, Ligia & Eloisa Adler Scharfstein, Eloisa Adler. 2010. Como estão sendo cuidados os idosos no final da vida? In Ana Amélia Camarano (ed.). *Cuidados de longa duração para a população idosa: Um novo risco social a ser assumido?*, 279-302. Rio de Janeiro : Ipea. En ligne : https://edisciplinas.usp.br/pluginfile.php/445958/mod_resource/content/1/Cuidados_de_Longa_Duracao_para_a_pessoa_idosa.pdf (22 octobre 2024).

Camarano, Ana Amélia & Pamela Barbosa. 2016. Instituições de longa permanência para idosos no Brasil: do que se está falando ?. In Alexandre de Oliveira, Camarano

Alcântara, Ana Amélia Giacomini, Karla Cristina (éd.). *Política nacional do idoso: velhas e novas questões*. 479-514. Rio de Janeiro: Ipea. <https://sbgg.org.br/wp-content/uploads/2016/10/Pol%C3%ADtica-Nacional-do-Idoso-velhas-e-novas-quest%C3%B5es-IPEA.pdf>.

Camarano, Ana Amélia & Eloisa Adler Scharfstein. 2010. Instituições de Longa Permanência para Idosos: abrigo ou retiro? In Ana Amélia Camarano (éd.), *Cuidados de longa duração para a população idosa: um novo risco social a ser assumido?*. 163-186. Rio de Janeiro: Ipea. https://edisciplinas.usp.br/pluginfile.php/445958/mod_resource/content/1/Cuidados_de_Longa_Duracao_para_a_pessoa_idosa.pdf.

Capitant, Henri. 1936. *Vocabulaire juridique*. Paris: Presses universitaires de France.

Carr, Sarah. 2020. *Communicating with older people: Writing in plain English*. 3rd edition. Wiley Bridge: Plain Language Commission. <https://clearest.co.uk/wp-content/uploads/2021/09/Communicating-with-Older-People-PLC-Ed-3-A4-AS-PUBLISHED-.pdf> (21 octobre 2024).

Christophe, Micheline & Ana Amélia Camarano. 2010. Dos asilos às instituições de longa permanência: uma história de mitos e preconceitos. In Ana Amélia Camarano (éd.), *Cuidados de longa duração para a população idosa: um novo risco social a ser assumido?*. 145-162. Rio de Janeiro: Ipea. https://edisciplinas.usp.br/pluginfile.php/445958/mod_resource/content/1/Cuidados_de_Longa_Duracao_para_a_pessoa_idosa.pdf.

Committee on Nursing Home Regulation. 1986. *Improving the quality of care in nursing homes*. Washington, D.C.: National Academy Press. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK217556/pdf/Bookshelf_NBK217556.pdf (21 octobre 2024).

Cornu, Gérard. 2005. *Linguistique juridique*. Paris: Montchrestien.

Davim, Rejane Marie Barbosa et al. 2004. Estudo com idosos de instituições asilares no município de Natal/RN: características socioeconômicas e de saúde. *Latino-Americana de Enfermagem*. Ribeirão Preto. V. 12 n. 3. 518-524. <https://www.scielo.br/j/rlae/a/xrHHHLvgfwNrxPJkLq759wd/?format=pdf&lang=pt>.

Debru, Armelle. 2020. EHPAD ou Ehpad ? Quelques réflexions lexicales... Espace éthique/IDF. <https://www.espace-ethique.org/ressources/article/ehpad-ou-ehpad-quelques-reflexions-lexicales> (21 octobre 2024).

Antonio de Freitas, Revalino. 2017. Vieillesse et retraite au Brésil: Perspectives. *Retraite et société* 78(3). 69-89. [10.3917/rs1.078.0069](https://doi.org/10.3917/rs1.078.0069).

DREES. 2020. Les établissements d'hébergement pour personnes âgées. *L'aide et l'action sociales en France*. 109-115. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-01/Fiche%2017%20-%20Les%20%C3%A9tablissements%20d%E2%80%99h%C3%A9bergement%20pour%20personnes%20%C3%A2g%C3%A9es.pdf> (21 octobre 2024).

Dubuc, Robert. 2002. *Manuel pratique de terminologie*. 2^e edn. Montréal: Linguatéc.

Dury, Pascaline & Aurélie Picton. 2009. Terminologie et diachronie : Vers une réconciliation théorique et méthodologique ? *Revue française de linguistique appliquée* 14(2). 31-41. [10.3917/rfla.142.0031](https://doi.org/10.3917/rfla.142.0031).

Ehpadia. 14 juin 2022. *Histoire accélérée des EHPAD*. Ehpadia. https://www.ehpadia.fr/Histoire-acceleree-des-EHPAD_a888.html (21 octobre 2024).

Ermakoff, Antoine. 2012. Le conseil général d'administration des hospices civils de Paris : Science d'administration des hôpitaux et médecine clinique (1801-1832). Université Paris 7-Denis Diderot: Thèse de doctorat en histoire, philosophie et sociologie des sciences. https://theses.hal.science/tel-01583542/file/ermakoff-thes_e.pdf (21 octobre 2024).

Ermakoff, Antoine. 2014. Trier, soigner, administrer. Savoirs et pratiques du conseil général des hospices civils de Paris (1801-1848). *Les Cahiers du Centre Georges Canguilhem* 6(1). 27-46. [10.3917/ccgc.006.0027](https://doi.org/10.3917/ccgc.006.0027).

Freixa Aymerich, Judit F., Sabela Fernández Silva & Maria-Teresa Cabré Castellví. 2008. La multiplicité des chemins dénominatifs. *Meta* 53(4). 731-747. [10.7202/019644ar](https://doi.org/10.7202/019644ar).

Freixa Aymerich, Judit F. & Fernández-Silva Sabela. 2017. Terminological variation and the unsaturability of concepts. *Multiple Perspectives on Terminological Variation*. Patrick Drouin, Aline Francœur, John Humbley and Aurélie Picton (ed.). 155-180. John Benjamins.

Fromm, Erich. 1965. The application of humanist psychoanalysis to Marx's theory. In Erich Fromm, *Socialist Humanism: An International Symposium*, 207-222. Garden City: Doubleday.

Gangbé, Marcellin & Francine Ducharme. 2006. Le « bien vieillir »: Concepts et modèles. *Med Sci (Paris)*. 22 (3). 297-300. [10.1051/medsci/2006223297](https://doi.org/10.1051/medsci/2006223297).

Gardin Bernard, G. Lefèvre, Michel Tardy, Marie-Françoise Mortureux. 1974. À propos du « sentiment néologique ». *Langages* 36. 45-52. [10.3406/lgge.1974.2273](https://doi.org/10.3406/lgge.1974.2273).

Gémar, Jean-Claude. 2011. Aux sources de la « jurilinguistique » : Texte juridique, langues et cultures. *Revue française de linguistique appliquée* 16(1). 9-16. [10.3917/rfla.161.0009](https://doi.org/10.3917/rfla.161.0009).

Gonin, A., Grenier, J. & Lapierre, J.-A. 2013. « La souffrance éthique au travail : L'éthique du care comme cadre d'analyse critique et comme prospective dans le champ de la santé et des services sociaux. » *Reflète*, 19(2), 85-110. <https://doi.org/10.7202/1021181ar>.

Graur, Alexandru. 1950. Etimologie multiplă. *Studii și cercetări lingvistice* 1. 22-34.

Harrington, Charlene, Richard Mollot, Robert Tyler Braun, & Dunc Williams, Jr. 2024. United States' nursing home finances: Spending, profitability, and capital structure. *International Journal of Social Determinants of Health and Health Services* 54(2). 131-142. [10.1177/27551938231221509](https://doi.org/10.1177/27551938231221509).

Hristea, Theodor. 1968. Probleme de etimologie. *Studii, articol, note*. Bucarest: Editura Științifică.

Humbley, John. 2000. Évolution du lexique. In Gérard Antoine & Bernard Cerquiglini, *Histoire de la langue française: 1945-2000*. 71-106. Paris : CNRS Éditions.

Humbley, John. 2006. La néologie: interface entre ancien et nouveau. In Rosalind Grennstein, *Langues et cultures: Une histoire d'interface* (Langues et Langages 28). Paris: Publication de la Sorbonne. 91-103.

Immordino-Yang, Mary Helen. 2013. Studying the effects of culture by integrating neuroscientific with ethnographic approaches. *Psychological Inquiry: An International Journal for the Advancement of Psychological Theory* 24(1). 42-46. <http://dx.doi.org/10.1080/1047840X.2013.770278>.

Jamet, Denis. 2010. Historique et procédés linguistiques de l'euphémisme. In Denis Jamet & Manuel Jobert (éds.), *Empreintes de l'euphémisme: Tours et détours*. 31-49. Paris: L'Harmattan.

Jamet, Denis. 2018. The neological functions of disease euphemisms in English and French: Verbal hygiene or speech pathology? *Lexis* 12. [10.4000/lexis.2397](https://doi.org/10.4000/lexis.2397).

Jones, Rodney H., Silwia Jaworska & Erhan Aslan. 2021. *Language and media. A resource book for students*. London: Routledge

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2000. Quelle place pour les émotions dans la linguistique du xx^e siècle ? Remarques et aperçus. In Christian Plantin, Marianne Doury & Véronique Traverso (ed.), *Les émotions dans les interactions*. 33-74. Lyon: Presses universitaires de Lyon.

KOEHN, PHILIPP. 2005. Europarl: A Parallel Corpus for Statistical Machine Translation. *Proceedings of Machine Translation Summit X : Papers*. 79-86. Phuket. <https://aclanthology.org/2005.mtsummit-papers.11.pdf>.

La Bible en français, version Louis Second 1910. <http://www.info-bible.org/lsg/INDEX.html> (22 octobre 2024).

Lacorne, Denis. 2016. Les États-Unis: Une démocratie laïque, mais une société très religieuse. *Observatoire international du religieux*. Bulletin n° 02. <https://obsreligion.cnrs.fr/bulletin/les-etats-unis-une-democratie-laique-mais-une-societe-tres-religieuse/> (22 octobre 2024).

Lagarde Y De Los Rios, Marcela. 2006. Del femicidio al feminicidio. *Desde el Jardín de Freud: Revista de Psicoanálisis*, 6. 216-225.

Lakoff, George. 2014. *The all new Don't think of an elephant!: Know your values and frame the debate*. White River Junction, Vermont: Chelsea Green Publishing.

Lipovetsky, Gilles. 2006. *Le bonheur paradoxal: Essai sur la société d'hyperconsommation*. Paris: Gallimard.

López Díaz, Montserrat & Jean-François Sablayrolles (eds). 2016. *La Linguistique* 52(2).

López Díaz, Montserrat. 2014. L'euphémisme, la langue de bois et le politiquement correct Changements linguistiques et stratégies énonciatives. *L'Information Grammaticale* 143. 47-55. https://www.researchgate.net/publication/292099419_L%27euphemisme_la_langue_de_bois_et_le_politiquement_correct_changement_s_linguistiques_et_strategies_enonciatives.

Lordon, Frédéric. 2013. *La société des affects. Pour un structuralisme des passions*. Paris: Le Seuil.

Love, Helen. 2011. Ageism, language and the law. *Windsor Review of Legal and Social Issues* 31. 133-154. [10.2139/ssrn.2276091](https://ssrn.com/abstract=2276091).

Lundebjerg, Nancy E., Daniel E. Trucil, Emily C. Hammond, William B. Applegate, William B. 2017. When it comes to older adults, language matters: *Journal of the American Geriatrics Society* adopts modified American medical association style. *Journal of the American Geriatrics Society* 65(7). 1386-1388. [10.1111/jgs.14941](https://doi.org/10.1111/jgs.14941).

Oustinoff, Michaël. 2003. *La traduction*. Paris: Presses universitaires de France.

Panksepp, Jaak, Asma Stephen, Glennon Curran, Rami Gabriel, Rami & Thomas Greif. 2012. The Philosophical Implications of Affective Neuroscience. Cognitive Science Society. Portland, Oregon, 2012. *Journal of Consciousness Studies* 19(3-4). 6-48. http://www.psychologytoday.com/sites/default/files/attachments/109303/jcs-article_final.pdf (22 octobre 2024).

Parmentier, Françoise. 2017. *Le care, une nouvelle approche de la sollicitude ?* Lethielleux Éditions.

Pruvost, Jean & Jean-François Sablayrolles. 2016. *Les néologismes*. Paris: Presses universitaires de France.

Rabatel, Alain. 2021. La confrontation des points de vue dans la dynamique figurale des discours. Énonciation et interprétation. Limoges: Lambert-Lucas

Rabatel, Alain & Michèle Monte. 2017. Pour une analyse énonciative engagée et responsable des discours médiatiques. *Mots. Les langages du politique* 113. [10.4000/mots.22693](https://doi.org/10.4000/mots.22693).

Rastier, François. 1990. Signification, sens et référence du mot. *HERMES - Journal of Language and Communication in Business* 3(4). 9-30. [10.7146/hjlc.v3i4.21420](https://doi.org/10.7146/hjlc.v3i4.21420).

Reina, Morgane. 2018. Le fait religieux au Brésil: Présupposé historique et paysage contemporain. *Observatoire International du Religieux*. Bulletin n° 22. <https://obsreligion.cnrs.fr/bulletin/le-fait-religieux-au-bresil-presuppose-historique-et-paysage-contemporain/> (22 octobre 2024).

Représentation en France de la Commission européenne. Le Socle européen des droits sociaux. Le soutien aux ambitions sociales de la France. Les fonds et les politiques de l'UE accompagnent les ambitions sociales fortes de la France. https://france.representation.ec.europa.eu/strategie-et-priorites/les-politiques-cles-pour-l-a-france/le-soutien-aux-ambitions-sociales-de-la-france_fr (22 octobre 2024).

Russell, Diana E.H. 2012. *Defining Femicide*. Speech given at the UN Symposium on Femicide: A Global Issue that Demands Action. Vienna. <https://www.dianarussell.com/defining-femicide-.html> (22 octobre 2024).

Saad, Gad. 2007. *The evolutionary bases of consumption*. New York: Psychology Press.

Sala, Marius. 1999. *Introducere în etimologia limbii române*. Bucarest: Editura Univers Enciclopedic.

Šarcevic, Susan. 2000. Legal translation and translation theory: A receiver-oriented approach. In Association suisse des traducteurs, terminologues et interprètes, Université de Genève École de traduction et d'interprétation, *La traduction juridique, histoire, théorie(s) et pratique*. Actes. 329-347. Berne: ASTTI. <http://www.tradulex.com/Actes2000/sarcevic.pdf> (22 octobre 2024).

Soares Rodrigues, Maria das Graças & Sueli Cristina Marquesi. 2021. Chegou-se a uma posição de certeza de que não há perigo ambiental? A existência de certeza necessita ser demonstrada. *Revista Fides* 12(1). 19-40. <http://www.revistafides.ufrn.br/index.php/br/article/view/543> (22 octobre 2024).

Soares Rodrigues, Maria das Graças. 2017. Linguística Textual e responsabilidade enunciativa. *Linguística Textual: Diálogos interdisciplinares*. In Rivaldo Capistrano Júnior, Maria da Penha Pereira Lins & Vanda Maria Elias. 299-316. São Paulo: Editora Labrador.

Tarnea, Marta. 2004. La réforme des retraites en Roumanie. *Retraite et Société*. 41(1). 170-183. [10.3917/rs.041.0170](https://doi.org/10.3917/rs.041.0170).

Teixeira, Nicolas. 8 septembre 2012. La définition ehpad d'aujourd'hui sera-t-elle la même demain ? Euodia. <https://www.euodia.fr/blog/la-definition-ehpad-daujourd'hui-sera-t-elle-la-meme-demain/> (22 octobre 2024).

Thompson, Simon & Paul Hoggett. 2012. *Politics and the emotions. The affective turn in contemporary political studies*. New-York & London: Continuum.

Turow, Joseph. 2009. *Media today. Mass communication in a converging world*. 3e edn. New York: Routledge

Uvirová, Jitka. 2007. Le « politiquement correct », la langue de bois, des langues « étrangères » à traduire ? In Slavomír Mica & Radim Zámec (éd.), *Grandeur et décadence de la parole au XXIe siècle*, 305-315. Olomuc: Univerzita Palackého.

Veleanu, Corina. 2023. Le vieil homme et la justice ou comment le droit parle de l'âge : quelques considérations en jurilinguistique affective. In Isabelle Guinamard, Weiwei Guo-Gripay & Marie Laureillard (eds.), *Vieillesse en Chine et en France*. Mots, textes, images. 79-99. Lausanne: Peter Lang.

Veleanu, Corina. 2020. Les images de la corruption dans la presse écrite: une analyse en jurilinguistique affective du détournement d'un terme juridique. *Revue Roumaine d'Études Francophones* 12. 241-259. <http://arduf.ro/revue-roumaine-detudes-franco-phones/archive/rref-12> (22 octobre 2024).

Veleanu, Corina. 2021a. The trials and tribulations of legal terms today: an affective approach in jurilinguistics. *Langues et langages juridiques. Traduction et traductologie, didactique et pédagogie*, sous la dir. scientifique de Renaud Baumert, Albane Geslin, Stéphanie Roussel, Stéphane Schott. 399-410. Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie/L.G.D.J.

Veleanu, Corina. 2021b. Tendances dans l'évolution du langage juridique : un aperçu en jurilinguistique affective. In Catherine Colard-Fabregoule & Jean-Jacques Menuret, *Évolutions du vocabulaire du droit: Changements de mots, de discours, de paradigmes ?*. 5-30. Paris: LexisNexis.

Veleanu, Corina. 2019. From noumikos to pathos: insights into affective jurilinguistics. In Liliana Landolfi (ed.), *Framing Minds. English and Affective Neurosciences*, 163-170. Napoli: Liguori. Collana Linguistica e linguaggi.

Weaver, Gary R., 1997. American cultural values. *Kokusai Bunka Kenshu (Intercultural Training)* 14. 14-20. <https://www.airuniversity.af.edu/Portals/10/AFNC/document%20s/Negotiationsectionstef/American%20Cultural%20Values.pdf> (22 octobre 2024).

Zhang, Xinzhi & David C. Grabowski. 2004. Nursing home staffing and quality under the Nursing home Reform Act. *The Gerontologist* 44(1). 13-23. [10.1093/geront/44.1.13](https://doi.org/10.1093/geront/44.1.13).

Annexe 1 : Légifrance – jurisprudence judiciaire – occurrences du terme senior avec le sens « personnes âgées »

Domaines	Occurrences
Travail	<i>travail des seniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 9 novembre 2011, 10-25.021), <i>les salariés seniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 23 novembre 2022, 21-16.164), <i>les embauches seniors</i> , <i>recruter un senior</i> (Cour d'appel d'Angers, 28 août 2012, 10/02460), <i>les travailleurs seniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 23 octobre 2019, 18-16.495), <i>marché de l'emploi pour les seniors</i> (Cour de cassation, chambre civile 1, 27 février 2013, 12-17.097), <i>l'emploi des seniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 23 octobre 2013, 12-20.428), <i>promotions fermées aux seniors</i> (Cour d'appel de Versailles, 31 août 2011, 10/01194), <i>exclure le plus souvent les seniors du marché de l'emploi</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 9 décembre 2010, 08-42.581 08-45.123)

Droit du travail	<i>l'accord collectif d'entreprise relatif aux séniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 2 juillet 2014, 13-14.622 13-14.662), <i>le licenciement d'un sénior ou d'un travailleur handicapé</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 30 septembre 2014, 13-15.980), <i>l'accord sur l'emploi des seniors</i> (Cour de cassation, chambre civile 2, 24 mai 2017, 16-18.002), <i>préjudice subi par un salarié senior âgé de 53 ans lors de la rupture</i> (Cour d'appel de Versailles, CT0003, du 26 septembre 2006, 590), <i>limiter les effets négatifs sur l'emploi de l'allongement de la carrière des séniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 15 avril 2015, 13-17.734), <i>les mesures destinées aux seniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 12 octobre 2016, 15-10.138), <i>les seniors avaient une ancienneté moyenne de chômage de 21 mois</i> (Cour de cassation, chambre civile 2, 23 septembre 2010, 09-66.812), <i>la formation professionnelle des seniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 8 octobre 2014, 13-10.686), <i>la pénalité « seniors »</i> (Cour de cassation, chambre civile 2, 24 mai 2017, 16-17.177)
Aides accordées par l'État et les entreprises aux personnes âgées salariées	<i>la carte senior</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 26 février 2020, 18-20.544), <i>« fiche senior »</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 25 novembre 2015, 14-16.432), <i>l'absence de plan senior</i> (Cour de cassation, chambre civile 2, 9 mai 2019, 18-15.436), <i>un plan seniors en faveur de l'emploi des salariés âgés</i> (Cour d'appel de Paris, 27 octobre 2014, 14/00430), <i>congé sénior, dispositif sénior</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 6 juillet 2022, 21-13.805), <i>le congé de reclassement volontaire sénior</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 7 décembre 2016, 15-17.066 15-17.069 15-17.070 15-17.071 15-17.072 15-17.073 15-17.074 15-17.075 15-17.076 15-17.077 15-17.078 15-17.079 15-17.080 15-17.081 15-17.082 15-17.083), <i>dérivés de crédits super-seniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 6 novembre 2019, 18-13.684), <i>accord sénior</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 30 septembre 2020, 19-12.283), <i>statut SENIOR</i> (Cour d'appel de Reims, 2 juillet 2008, 07/547), <i>l'accord compte épargne temps seniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 26 janvier 2022, 20-11.861), <i>« Temps Partiel Aménagé Senior »</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 23 novembre 2022, 21-19.613), <i>« congé senior »</i> (Cour d'appel de Rennes, 26 mai 2015, 13/08488), <i>le module « favoriser le maintien en activité seniors »</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 25 novembre 2015, 14-17.995), <i>la clientèle des séniors</i> (Cour de cassation, chambre civile 3, 17 septembre 2020, 19-17.393)
Immobilier	<i>résidence senior</i> (Cour de cassation, chambre civile 1, 2 février 2022, 20-14.296), <i>résidence club senior</i> , <i>« Résidence club seniors avec services »</i> (Cour de cassation, chambre civile 3, 19 janvier 2017, 15-29.393), <i>public de seniors</i> , <i>« les locations devront être consenties obligatoirement à des seniors »</i> (Cour de cassation, chambre civile 3, 5 novembre 2015, 14-23.661), <i>« les locations devront être consenties obligatoirement à des seniors retraités »</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 2 juillet 2014, 13-13.863), <i>résidence services séniors</i> (Cour de cassation, chambre civile 1, 28 septembre 2022, 20-16.139), <i>immeuble de résidence senior</i> (Cour de cassation, chambre civile 3, 28 juin 2018, 17-10.638 17-15.423 17-18.711), <i>une résidence service pour seniors</i> (Cour d'appel de Paris, 4 juillet 2018, 16/185617)

Tourisme, loisirs	<i>voyages organisés pour les seniors</i> (Cour de cassation, chambre civile 1, 29 mars 2023, 22-12.306), <i>les clubs seniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 18 janvier 2012, 10-13.793), <i>un stage pour seniors</i> (Cour de cassation, chambre criminelle, 1er avril 2014, 13-81.174), <i>la gestion des clubs seniors</i> (Cour d'appel de Lyon, CT0173, du 21 avril 2006), <i>un site de rencontres pour seniors</i> (Cour de cassation, chambre civile 1, 3 avril 2019, 18-13.544), <i>résidences de loisirs pour les seniors</i> (Cour de cassation, chambre civile 3, 29 octobre 2013, 12-24.755), <i>résidence hôtelière destinée plus particulièrement aux seniors</i> (Cour d'appel de Bordeaux, CT0075, du 13 octobre 2005), <i>le tarif enfant ou le tarif senior</i> (Cour de cassation, chambre civile 1, 26 avril 2017, 15-18.970)
Noms d'entreprise	<i>la société AD Services seniors et actifs</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 26 janvier 2022, 20-18.578), <i>la société Bonne Fontaine Seniors</i> (Cour de cassation, chambre civile 3, 12 octobre 2022, 21-20.804), <i>la société Prestige senior</i> (Cour de cassation, chambre commerciale, 26 avril 2017, 16-10.582), <i>la SAS Santé Actions Seniors</i> (Cour de cassation, chambre civile 3, 8 juin 2017, 16-17.494), <i>la société Senior Santé</i> (Cour de cassation, chambre criminelle, 4 mai 2016, 15-85.771)
Santé	<i>la prévention de la dépendance des seniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 15 mai 2019, 17-31.162), <i>prévention des seniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 5 octobre 2016, 15-17.487), « un phénomène de souffrance au travail vécu plus particulièrement par certaines catégories de salariés, comme les seniors » (Cour de cassation, chambre sociale, 17 décembre 2014, 13-22.158), <i>le département « ménage, senior et nounou »</i> (Cour d'appel d'Angers, 23 février 2016, 13/01069)
Compléments alimentaires	<i>Lécitane Senior</i> (Cour de cassation, chambre commerciale, 5 mai 2009, 07-87.519), <i>produits seniors</i> (Cour de cassation, chambre commerciale, 29 septembre 2015, 14-14.572)
Assurances	« un contrat d'assurance "senior" couvrant le risque décès » (Cour de cassation, chambre civile 1, 11 janvier 2017, 15-25.495), « la garantie du risque décès "senior" des personnes âgées de plus de 65 ans » (Cour de cassation, chambre civile 1, 5 juin 2019, 17-27.066)
Solidarité, noms d'associations	<i>Groupe SOS seniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 8 février 2023, 21-19.232), <i>l'association Seniors temps libre</i> (Cour de cassation, chambre civile, 1er octobre 2014, 13-22.072)
Presse	« Féminin Seniors actuelles », « Femme Actuelle Senior » (Tribunal de grande instance de Paris, 10 mai 2022, 19/12581)

Annexe 2 : Légifrance – jurisprudence judiciaire – occurrences du terme *senior(s)* avec des sens autres que « personne(s) âgée(s) »

Domaines	Occurrences
----------	-------------

Noms de fonctions	<i>senior manager</i> (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 24 avril 2024, 22-20.539), <i>Sénior Manager</i> (Cour de cassation, civile, chambre civile 1, 19 juin 2019, 18-10.015), « <i>senior manager</i> » ventes (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 5 mai 2021, 20-10.092), <i>agent senior</i> (Cour de cassation, civile, chambre commerciale, 18 novembre 2020, 18-16.466), « <i>senior global partner 1</i> », <i>la catégorie des Seniors Global Partners niveau 1</i> (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 8 septembre 2021, 19-20.770), « le poste d'ingénieur conseil brevet biologie senior, de statut cadre » (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 24 novembre 2021, 20-12.616), <i>traductrice senior</i> (Cour de cassation, civile, chambre civile 2, 27 mai 2021, 21-60.029), <i>chef de projet senior</i> (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 17 janvier 2024, 22-11.790), « <i>developper senior</i> » en informatique (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 15 mai 2024, 22-20.199), <i>développeur senior</i> (Cour d'appel de Montpellier, SOC, du 15 septembre 2004, 04/00172), <i>directeur d'étude senior</i> (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 21 juin 2023, 21-21.572), <i>consultant senior</i> (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 22 janvier 2020, 18-21.747), « <i>paralegal senior</i> » (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 3 mai 2016, 14-24.252), <i>avocat directeur de mission senior</i> (Cour de cassation, civile, chambre civile 1, 14 juin 2023, 22-13.633), <i>ingénieur marketing senior</i> (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 6 décembre 2023, 22-18.325), « <i>senior manager/directeur de mission</i> » (Cour de cassation, civile, chambre civile 1, 19 juin 2019, 18-17.782), <i>chef de produit web senior</i> (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 22 septembre 2015, 14-11.532), <i>Key Supplier Manager Senior</i> (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 3 mai 2016, 14-25.724), <i>assistante administrative senior</i> (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 15 mars 2023, 21-17.227), <i>senior advisor</i> (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 7 mai 2024, 22-23.180), « sa radiation du "senior management meeting" (SMM) qui rassemble les principaux dirigeants du groupe » (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 23 janvier 2019, 17-20.533), <i>directeurs artistiques séniors</i> (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 12 juillet 2022, 21-11.786), « <i>senior vice-président</i> », <i>senior vice président</i> (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 29 mai 2013, 12-13.943), <i>country senior officier</i> (Cour de cassation, criminelle, chambre criminelle, 16 juin 2021, 20-83.098), « <i>chargés d'affaires Senior</i> » (Cour de cassation, chambre sociale, 15 juin 2016, 14-20.669), <i>senior advisor</i> (Cour de cassation, chambre commerciale, 4 novembre 2021, 19-12.342), « <i>Level Senior Manager</i> » (Cour de cassation, civile, chambre sociale, 27 septembre 2018, 17-17.255), « que les appellations typiquement américaines (dealer, dealer senior etc.) sont essentiellement fonction des résultats de l'activité de chacun » (Cour de Cassation, Assemblée plénière, du 8 janvier 1993, 87-13.710), <i>médecin senior</i> (Cour de cassation, chambre criminelle, 9 mars 2010, 09-80.543), <i>neurochirurgien senior</i> (Cour de cassation, criminelle, chambre criminelle, 29 octobre 2013, 12-86.233), <i>chirurgien senior</i> (Cour de Cassation, chambre criminelle, du 27 mai 2003, 02-87.250), <i>professeur senior</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 18 septembre 2013, 11-10.727)
Sport	<i>le lutteur senior</i>, catégorie « <i>senior compétiteur</i> » (Cour de cassation, chambre civile 1, 16 mai 2018, 17-17.904), <i>des équipes seniors du championnat national</i>, <i>équipes séniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 25 mai 2011, 10-18.994), <i>primes de match section rugby seniors</i> (Cour de cassation, chambre civile 2, 21 juin 2012, 11-18.866), <i>équipe de France seniors</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 4 février 2015, 13-17.517), <i>l'équipe de football senior</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 8 juin 2017, 16-15.533), <i>équipes de golf (poussins, jeunes, seniors)</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 5 décembre 2012, 10-24.821)
Finance	<i>dettes senior</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 17 mars 2021, 19-10.237), <i>Prêteurs Seniors</i> (Cour de cassation, chambre commerciale, 13 février 2019, 17-18.049), <i>traders seniors</i> (Cour de cassation, criminelle, chambre criminelle, 19 mars 2014, 12-87.416)

Commerce	<i>produits dérivés senior</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 3 février 2021, 19-19.076), <i>une page écran d'internet sur « les Espaces seniors »</i> (Cour de cassation, chambre sociale, 25 septembre 2013, 12-14.107)
Enseignement	« elle s'était inscrite pour l'année scolaire 1995-1996 au Mastère de l'EAC dans le but de suivre un enseignement intitulé "Cycle senior gestion des entreprises culturelles" » (Cour d'appel de Paris, du 7 novembre 2001)
Divertissement à la télévision	« 2 équipes de 8 participants chacune : les juniors moins de 30 ans et les seniors plus de 30 ans » (Cour de cassation, chambre sociale, 25 juin 2013, 12-17.660)

Annexe 3 : Légifrance – jurisprudence administrative – occurrences du terme *senior(s)* avec le sens « *personne(s) âgée(s)* »

Domaines	Occurrences
Immobilier, travaux publics	<i>édifier des maisons pour seniors</i> (CAA de Nancy, 1ère chambre, 21/12/2023, 20NC01000), <i>construction de pavillons pour seniors</i> (CAA de Nancy, 4ème chambre, 30/05/2023, 20NC00353), « éco-villages pour seniors », <i>éco-cité pour seniors</i> (CAA de Nancy, 4ème chambre, 16/03/2021, 19NC00973), <i>réalisation d'ouvrages dédiés à un public senior</i> (CAA de Toulouse, 3ème chambre, 31/01/2023, 21TL02985), <i>résidence « senior ou intergénérationnelle »</i> , « "maison pluri générationnelle" ayant pour but de créer du lien entre les seniors » (CAA de Lyon, 1ère chambre, 28/03/2023, 21LY02851), <i>logements pour seniors</i> (CAA de Lyon, 5ème chambre - formation à 3, 10/06/2021, 20LY00235), <i>un quartier destiné aux seniors</i> (Conseil d'État, 7ème chambre, 28/01/2021, 443737), <i>un village senior</i> (Cour Administrative d'Appel de Nancy, 4ème chambre - formation à 3, 03/02/2015, 14NC00070), <i>logements seniors</i> (CAA de Nancy, 1ère chambre, 28/09/2023, 21NC02081), <i>logements « Senior »</i> (CAA de Bordeaux, 1ère chambre - formation à 3, 17/10/2013, 12BX01207), <i>créer un « habitat senior »</i> (Conseil d'État, 4ème chambre, 02/08/2021, 446467), <i>un foyer pour seniors</i> (CAA de Marseille, 21/01/2022, 21MA00740), <i>logements à destination des seniors</i> (CAA de Nancy, 1ère chambre - formation à 3, 17/12/2015, 15NC00746), <i>une résidence seniors</i> (CAA de Marseille, 1ère chambre, 03/12/2020, 19MA05519), <i>des clubs seniors</i> (Cour Administrative d'Appel de Marseille, 5ème chambre - formation à 3, 07/07/2011, 08MA02808), « compte tenu du caractère inadapté de l'offre foncière et locative préexistante aux besoins des seniors » (CAA de Nancy, 1ère chambre - formation à 3, 28/04/2016, 15NC02343)

Divertissement à la radio	« le public visé par Radio Bonheur 100 % chansons françaises est celui des seniors » (CAA de Paris, 8ème chambre, 20/10/2023, 22PA03626, Inédit au recueil Lebon), <i>l'intérêt du public senior</i> (CAA de Paris, 8ème chambre, 26/06/2023, 22PA04346, Inédit au recueil Lebon), « le programme Plein Cœur, dédié aux seniors » (CAA de Paris, 8ème chambre, 14/11/2022, 21PA04294), <i>auditeurs seniors</i> (CAA de Paris, 8ème chambre, 03/06/2021, 20PA02802), <i>programme dédié aux seniors</i> (CAA de Paris, 8ème chambre, 20/10/2023, 22PA03627), « la diffusion de titres gold à destination d'un public senior » (CAA de Paris, 8ème chambre, 14/11/2022, 21PA04292), « recueillant une audience senior », « la présence d'une radio ciblant spécifiquement les seniors » (CAA de Paris, 8ème chambre, 10/07/2018, 17PA02113), « destinée à un public adulte senior » (CAA de Paris, 8ème chambre, 13/03/2017, 16PA01128), <i>un public adulte et senior</i> , <i>un public adulte-senior</i> (CAA de Paris, 8ème chambre, 21/06/2018, 16PA01151)
Travail, droit du travail	« les postiers seniors », « congés pour les seniors » (CAA de Nancy, 2ème chambre, 09/06/2022, 20NC00153), « une politique “anti senior” de l'administration » (CAA de Nantes, 5ème chambre, 05/12/2016, 15NT02265), <i>temps partiel senior</i> (CAA de Nantes, 5ème chambre, 30/01/2017, 15NT02426), « temps partiel senior handicapé » (CAA de Nancy, 3ème chambre - formation à 3, 11/12/2018, 17NC00503), « une prime de “CDI senior” », « primes senior » (CAA de Versailles, 6ème chambre, 29/03/2018, 14VE01546), « parcours professionnels des “seniors” » (Cour Administrative d'appel de Versailles, 1ère chambre, 11/10/2007, 06VE02808)
Solidarité, loisirs	<i>réunions dédiées aux seniors</i> , <i>la fête des seniors</i> (Conseil d'État, 4ème chambre, 25/06/2021, 447672), « des équipements dédiés aux seniors » (Cour administrative d'appel de Nantes, 2ème chambre, 14/05/2012, 10NT02556), « les seniors indépendants et autonomes » (CAA de Nantes, 4ème chambre, 15/12/2023, 22NT02940)
Commerce	« offre seniors » (CAA de Marseille, 3ème chambre, 01/12/2022, 20MA03594)
Presse	« des suppléments au bulletin d'information générale dénommés “Bron quartier” et “Bron Seniors” » (Conseil d'État, 3ème / 8ème SSR, 17/06/2015, 385204)
Sécurité	« la mission accompagnement et protection des seniors » (CAA de Paris, 5ème chambre, 10/12/2020, 18PA02558)
Aide aux personnes âgées	« un service de télé accompagnement des personnes âgées du département dénommé Allo seniors » (Cour administrative d'appel de Marseille, 6ème chambre - formation à 3, 21/02/2011, 07MA04439)
Compléments alimentaires	<i>Bionutron Senior</i> (CAA de Bordeaux, 6ème chambre [formation à 3], 26/07/2012, 09BX02911)

Annexe 4 : Ministerul Justiției, « Jurisprudență », Portalul Instanțelor de Judecată « Juris- prudență pertinentă » – occurrences du terme senior en roumain avec des sens autres que « personne(s) âgée(s) »

Domaines	Occurrences
Noms de fonctions dans l'entreprise	<i>expert senior eficientizare vânzări retail</i> (Sentință civilă, nr. ****, 18.03.2020, Tribunalul București), <i>Manager colectare senior</i> (Decizie, nr.260, 09.04.2019, Curtea de Apel Oradea), <i>specialist comunicare marketing senior</i> (Decizie, nr. 3501, 19.09.2018, Curtea de Apel București), <i>seniori team leader</i> (Sentință civilă, nr. 649C, 31.03.2017, Tribunalul Neamț), <i>Specialist Credite Parteneri Senior</i> (Sentință civilă, nr. 3014, 21.10.2016, Tribunalul Dolj), <i>Senior Brand Manager</i> (Decizie, nr. 5964, 21.09.2011, Curtea de Apel București), <i>Senior Agent ticketing</i> (Decizie, nr. 5994, 06.10.2011, Curtea de Apel București), <i>senior consultant</i> (Judecătoria Onești, Sentința Civilă Nr.758, 7.03.2012), <i>managementul senior, managerii seniori</i> (Hotărâre, nr. 169, 31.01.2019, Tribunalul Dolj)
Noms de fonctions dans la presse	<i>Senior Contributor</i> (Sentință civilă, nr.1, 04.01.2023, Judecătoria Buzău), <i>Jurnalist TV Senior</i> (Sentință civilă, nr.135, 04.02.2019, Tribunalul Iași)
Prêts bancaires	<i>împrumut senior</i> (Secția a II-a civilă, Decizia nr. 30/ 27 ianuarie 2022, Curtea de Apel Alba Iulia)
Nom de fonctions des forces de l'ordre	<i>Senior Expert de Investigații</i> (Sentință penală, nr. 530, 18.09.2017, Tribunalul Dolj). Traduction de l'anglais américain <i>Senior Investigation Specialist</i> car il s'agit d'un ressortissant américain mentionné dans le texte.
Nom d'établissement scolaire	<i>Liceul St. Gerard's Senior School</i> (Sentință civilă, nr.7377, 28.06.2019, Judecătoria Baia Mare)
Droit foncier	« pentru a sugera cuvântul „idos” (care înseamnă „senior” – s.n.) » (Judecătoria Sighișoara, Sentința civilă nr. 751, 29.05.2009, Judecătoria Sighișoara)

**Annexe 5 : Ministerul Justiției,
« Jurisprudență », Portalul Instanțelor
de Judecată – occurrences du terme
senior en roumain avec le sens
« personne(s) âgée(s) » et avec des
sens autres que « personne(s)
âgée(s) »**

- Sens « personnes âgées » et autres que « personne(s) âgées » :

Domaines	Occurrences
----------	-------------

Noms d'entreprises	SC SENIOR GARDEN RESORT SRL (Tribunalul București - dosarul nr. 28634/4/2023), MMS SENIOR TEAM S.R.L. (Tribunalul București - dosarul nr. 15478/3/2024), SC ELITE SENIOR SRL (Judecătoria Roșiori De Vede - dosarul nr. 2330/292/2024), SENIOR ACCOUNTING SERVICES SRL (Curtea de Apel București - dosarul nr. 2685/3/2024/a1), SENIOR HOUSE SRL (Judecătoria Râmnicu Vâlcea - dosarul nr. 3564/288/2024), ULPIA TRAIANA SENIOR SRL (Judecătoria Caransebeș - dosarul nr. 1496/208/2024), SENIOR MANAGER DEPARTAMENT COLLECTION (Curtea de Apel Pitești - dosarul nr. 442/1259/2013), DORIN SENIOR HOUSE SRL (Judecătoria Pitești - dosarul nr. 2322/280/2024), SENIOR FORWARDING SRL (Tribunalul București - dosarul nr. 6643/303/2023), SENIOR AUDIT SERVICES SRL (Tribunalul Ilfov - dosarul nr. 232/93/2024), S.C. SENIOR UTIL S.R.L. (Judecătoria Brașov - dosarul nr. 5272/62/2023), VITALITAS SENIOR CENTER SRL (Judecătoria Sectorul 5 București - dosarul nr. 28878/302/2023), BISTRO SENIOR CASA DE PIATRA SRL (Judecătoria Mediaș - dosarul nr. 6167/257/2023), ANTILAG SENIOR SRL (Tribunalul București - dosarul nr. 28252/3/2023), SENIOR SOFTWARE AGENCY SRL (Curtea de Apel Brașov - dosarul nr. 874/62/2020/a9) ; CUPSA SENIOR SRL (Judecătoria Sectorul 6 București - dosarul nr. 16795/303/2023), SC NEXT SENDI SENIOR SRL (Judecătoria Giurgiu - dosarul nr. 14730/236/2023), PROMEDICA SENIOR SRL (Judecătoria Cluj-Napoca - dosarul nr. 19213/211/2023), SENIOR HOPE RESIDENCE S.R.L. (Judecătoria Pătărlagele - dosarul nr. 2468/277/2023), S.C. SENIOR LUXURY RESIDENCE S.R.L. (Judecătoria Bacău - dosarul nr. 11239/180/2023), ECO SENIOR CONSULTING SRL (Tribunalul București - dosarul nr. 19937/3/2023), PRIVATE SENIOR CENTER SRL (Tribunalul București - dosarul nr. 19410/3/2023), LACAVIS SENIOR SRL (Judecătoria Constanța - dosarul nr. 15004/212/2023), SENIOR HOUSE ROYAL SRL (Judecătoria Timișoara - dosarul nr. 17746/325/2023), SC LAVAL SENIOR SRL (Tribunalul Comercial Cluj - dosarul nr. 333/1285/2023), SC SENIOR MEDIA PRODUCTION SMM&M SRL (Curtea de Apel București - dosarul nr. 23531/3/2022), SC SENIOR ALBU COMPANY SRL (Curtea de Apel Timișoara - dosarul nr. 2819/115/2016/a8), LA PITICU SENIOR SRL (Judecătoria Reșița - dosarul nr. 229/290/2023), HOME CARE SENIOR SOLUTIONS SRL (Judecătoria Roșiori de Vede - dosarul nr. 4884/292/2022), SENIOR KITCHIEN S.R.L. (Judecătoria Sectorul 1 București - dosarul nr. 61854/299/2022), SENIOR CITIZEN SRL (Judecătoria Cluj-Napoca - dosarul nr. 17630/211/2022), SOCIETATEA PARADISUL SOARELUI SENIOR SRL (Judecătoria Pitești - dosarul nr. 13523/280/2022), SENIOR OPTIC SRL (Judecătoria Cornetu - dosarul nr. 12732/1748/2021), BAZIS 25 SENIOR SRL (Tribunalul Comercial Argeș - dosarul nr. 237/1259/2016/a10), SC SENIOR RENTAL IDEAS SRL (Tribunalul Comercial Argeș - dosarul nr. 226/1259/2016/a10), PHOENIX SENIOR TEAM SRL (Tribunalul București - dosarul nr. 26279/301/2020), TDV SENIOR SRL (Judecătoria Buzău - dosarul nr. 3082/200/2021), SENIOR MAG INTER SOLUTIONS SRL (Curtea de Apel București - dosarul nr. 46/1/2020), SENIOR CONSTRUCT SRL (Tribunalul București - dosarul nr. 16924/3/2020), SC SENIOR OIL&CONSTRUCT SRL (Tribunalul Harghita - dosarul nr. 22/96/2019), S.C. SENIOR EXPERT S.R.L. (Judecătoria Brezoi, 5 noiembrie 2020), SC SENIOR FAMILY HOUSE SRL (Tribunalul Ilfov, 4 ianuarie 2024), SC CARO SENIOR SRL (Curtea de Apel Cluj - dosarul nr. 3274/117/2019), SENIOR AUDIT SERVICES SRL (Tribunalul Ilfov - dosarul nr. 232/93/2024), SC SENIOR COM SRL (Judecătoria Craiova - dosarul nr. 14916/215/2023)
--------------------	--

- Sens « personne(s) âgée(s) » :

Domaines	Occurrences
Noms d'associations	Asociația Senior Hore (Judecătoria Craiova - dosarul nr. 227/183/2024) : erreur d'écriture : Asociația Senior Home (cf. https://seniorhome.ro/ , Centrul de Seniori), Căminul de Bătrâni Senior Home (Judecătoria Craiova - dosarul nr. 35791/215/2023) ; ASOCIATIA SENIOR RESIDENCE (Judecătoria Târgu Mureș - dosarul nr. 5485/320/2024), ASOCIAȚIA NEGUVERNAMENTALĂ SENIOR CARE SERVICES (Judecătoria Bălcești - dosarul nr. 646/185/2024), CAMIN SENIOR CENTRAL (Judecătoria Craiova - dosarul nr. 4083/215/2024), ASOCIATIA SENIOR (Judecătoria Chișineu Criș - dosarul nr. 282/210/2023), ASOCIAȚIA KING SENIOR CENTER (Judecătoria Târgoviște - dosarul nr. 4521/315/2022), ASOCIAȚIA GRANDE CENTER SENIOR (Judecătoria Brăila - dosarul nr. 3709/196/2022), ASOCIAȚIA ENDEMEDICA SENIOR (Judecătoria Cornetu - dosarul nr. 4031/1748/2021), ASOCIATIA DE PROPRIETARI SENIOR (Judecătoria Pitești - dosarul nr. 14493/280/2020), CĂMINUL ASOCIAȚIA CONFORT SENIOR (Judecătoria Topoloveni - dosarul nr. 1615/828/2024), ASOCIAȚIA UMANITARĂ SAMARITEANUL SENIORILOR (Judecătoria Buftea, 4 ianuarie 2021)

- Sens autres que « personne(s) âgée(s) » :

Domaines	Occurrences
Nom de fonction dans l'entreprise	<i>Director Senior</i> (Tribunalul Comercial Argeș - dosarul nr. 2579/216/2020)
Nom de fonction dans la presse	<i>Senior Editor al ziarului</i> (Curtea de Apel București - dosarul nr. 28028/3/2020)

Annexe 6 : Jusbrasil – législation – occurrences des termes *senior*, *sênior* en portugais du Brésil dans des noms de fonctions au sein de l'entreprise :

Domaines	Occurrences
----------	-------------

Noms de fonctions dans l'entreprise	<i>Especialista em Infra-Estrutura Sênior</i> (Decreto de 8 de setembro de 1998), <i>Especialista em Metrologia e Qualidade Sênior</i>, <i>Especialista Sênior em Propriedade Intelectual</i> (Lei nº 13.069, de 30 de dezembro de 2014.), <i>Analista de Gestão em Pesquisa e Investigação Biomédica Sênior</i> (Medida Provisória nº 1.531-15, de 5 de fevereiro de 1998.), <i>peçoal gerencial sênior</i> (decreto nº 10.814, de 27 de setembro de 2021), <i>Especialista Sênior</i> (Mensagem nº 340, de 2 de junho de 2008), <i>Tecnologista em Saúde Sênior</i> (Medida Provisória nº 301, de 29 de junho de 2006.), <i>Analista em Ciência e Tecnologia Senior</i> (Lei no 8.691, de 28 de julho de 1993.), <i>Técnico Visitante Sênior</i> (Lei nº 6701 de 11 de março de 2014.), <i>Operador Sênior</i>, <i>Programador Sênior</i> (Lei Complementar nº 1044, de 13 de maio de 2008), <i>Técnico em Recursos Ambientais Senior</i> (Decreto nº 32.721, de 18 de dezembro de 1990), <i>Analista para Orçamento-Programa-Sênior</i> (Decreto-lei nº 195, de 19 de fevereiro de 1970), <i>Enfermeiro Sênior</i> (Lei Complementar nº 554 de 02 de julho de 2007), <i>analista de suporte sênior</i>, <i>analista de sistema sênior</i>, <i>analista de banco de dados sênior</i> (Artigo 1 do Decreto nº 10.000 de 13 de Setembro de 2005 do Município de Uberlândia), <i>Diretor de Divisão Sênior</i> (Artigo 2 Lc nº 51 de 24 de Setembro de 2003 do Município do Fraiburgo), <i>programador senior</i> (Artigo 1 da Lei nº 1.894 de 28 de Setembro de 1994 do Município de Jaraguá do Sul), <i>Engenheiro Civil Sênior</i>, <i>Engenheiro Agrônomo Sênior</i>, <i>Engenheiro de Alimentos Sênior</i> (Artigo 14 Lc nº 553 de 23 de Dezembro de 2005 do Município de Blumenau), <i>Arquiteto Sênior</i>, <i>Engenheiro Cartográfico Sênior</i>, <i>Técnico em Tributos Sênior</i> (Artigo 1 do Decreto nº 17.409 de 07 de Novembro de 2006 do Município de Foz do Iguaçu), <i>Assistente Administrativo Sênior</i> (Artigo 2 do Decreto nº 16.380 de 01 de Fevereiro de 2005 do Município de Foz do Iguaçu), <i>Operador de Máquina Senior</i>, <i>Motorista Senior</i>, <i>Técnico de Planejamento Senior</i> (Artigo 1 Lc nº 8 de 12 de Outubro de 1990 do Município de Bragança Paulista), <i>Almoxarife Sênior</i> (Artigo 5 Lc nº 394 de 29 de Junho de 2004 do Município de Marília), <i>Diretor de Divisão Sênior</i>, <i>Assessor de Gestão Sênior</i> (Artigo 29 Lc nº 15 de 27 de Agosto de 1997 do Município do Fraiburgo), <i>Operador de Computador « Senior »</i> (Artigo 1 da Lei nº 2.005 de 04 de Janeiro de 2008 do Município do Campo Largo), <i>Mecânico Sênior</i> (Artigo 1 da Lei nº 522 de 17 de Junho de 1981 do Município do Campo Largo), <i>Agente Serviços Gerais Sênior</i> (Artigo 31 Lc nº 39 de 18 de Dezembro de 2001 do Município do Fraiburgo)
Noms de fonctions dans l'enseignement	<i>Aperfeiçoamento Sênior de Procuradores</i>, <i>Formação Sênior</i> (Decreto no 3.022, de 7 de abril de 1999), <i>Educador Infantil Sênior</i> (Lei nº 3518 de 23 de Março de 2009), <i>Inspetor de Alunos « Sênior »</i>, <i>Desenhista Projetista « Sênior »</i>, <i>Fiscal de Preceitos « Sênior »</i> (Artigo 1 da Lei nº 2.889 de 29 de Março de 2004 do Município de Foz do Iguaçu), <i>Antropólogo « Sênior »</i>, <i>Arquivista « Senior »</i> (Artigo 2 Lc nº 107 de 22 de Dezembro de 1995 do Município de Blumenau), <i>Professor Senior</i> (Artigo 3 Lc nº 8 de 12 de Outubro de 1990 do Município de Bragança Paulista), <i>Secretário de Escola Sênior</i>, <i>Atendente de Creche Sênior</i>, <i>Educador Infantil Sênior</i> (Artigo 2 da Lei nº 3.572 de 26 de Agosto de 2009 do Município de Foz do Iguaçu), <i>Secretário de Escola « Sênior »</i> (Artigo 64 da Lei nº 1.997 de 13 de Março de 1996 do Município de Foz do Iguaçu).

Noms de fonctions dans la santé	Médico do Trabalho "Senior", Cirurgião-dentista "Sênior", Médico "Sênior" (Lei Complementar nº 9 de 18 de dezembro de 1990), Médico Cirurgião Plástico Sênior, Médico Cirurgião Vascular Sênior, Médico Clínico Geral Sênior, Médico Dermatologista Sênior, Médico Endocrinologista Sênior (Artigo 1 da Lei nº 3.422 de 26 de Dezembro de 2007 do Município de Foz do Iguaçu), Auxiliar de Saúde Sênior (Artigo 2 Lc nº 30 de 11 de Agosto de 1999 do Município do Fraiburgo), Dentista Senior (Artigo 2 Lc nº 70 de 27 de Junho de 1993 do Município de Bragança Paulista), Agente Comunitário de Saúde Sênior (Artigo 1 Lc nº 601 de 16 de Abril de 2008 do Município de Bragança Paulista)
Noms de fonctions dans la fonction publique	Classe Especial Sênior (Lei nº 13.327, de 29 de julho de 2016), Assessoria Sênior de Educação Ambiental, Assessoria Sênior de Captação de Recursos (Lei nº 5575 de 24 de janeiro de 2005), Fiscal Senior (Artigo 1 da Lei nº 2.104 de 05 de Agosto de 2003 do Município do Gramado), Assessor Jurídico Sênior (Artigo 1 do Decreto nº 7.985 de 22 de Março de 2010 do Município de Florianópolis)
Nom de fonction religieuse	Pastor sênior da Igreja Lagoinha de Niterói (resolução nº. 76, de 2019)
Sport et compétitions	Associação Sênior de Futsal de Lages, Amizade Futsal Sênior, equipes sênior (Lei nº 3256 de 25 de novembro de 2005), Associação Atlética Sênior Santa Cruz (Lei nº 1268 de 18 de Março de 2008), Sênior Esporte Clube Arara (Lei nº 2114 de 15 de Março de 2002), Associação Senior do Rio Bonito (Artigo 1 da Lei nº 1.718 de 29 de Março de 2001 do Município de Braco do Norte), « Aventura Sênior Nacional » (Artigo 1 da Lei nº 2.099 de 24 de Junho de 2004 do Município de Cacador), Campeonato Municipal de Futebol Sênior (Artigo 1 da Lei nº 3.800 de 16 de Maio de 2005 do Município de Itatiba), Sênior - Campeonatos Estadual e Interestadual de Bandas e Fanfarras, (Lei nº 7.992, de 4 de agosto de 1992)
Nom d'entreprise	Senior Alimentos S.A. (Lei nº 4597 de 12 de junho de 2000)
Agriculture	Sênior (Decreto nº 3.413, de 8 de Março de 1974). Catégorie d'âge pour les animaux, en opposition avec junior.

Annexe 7 : STF – Supremo Tribunal Federal do Brasil – occurrences des termes senior, sênior en portugais du Brésil dans des noms de fonctions au sein de l'entreprise :

Domaines	Occurrences
----------	-------------

Noms de fonctions d'entreprise	economista sênior (STF - mandado de injunção: MI 7300 DF), Vice-Presidente Senior (STF - Medida cautelar na reclamação: MC Rcl 22328 RJ - Rio de Janeiro xxxxx-89.2015.1.00.0000), técnico de operação sênior (STF - reclamação: Rcl 57425 MG), Especialista em Infraestrutura Sênior (STF - EMB.DECL. no mandado de injunção: ED MI 6797 DF - Distrito Federal xxxxx-42.2017.1.00.0000), Técnico de Manutenção Senior, Técnico Ind. de Eletrônica Senior (STF - recurso extraordinário: re xxxxx DF - Distrito Federal xxxxx-48.2012.4.04.7001), Cargo de Administrador Sênior (STF - recurso extraordinário com agravo: ARE xxxxx PR), Técnico em Administração e Controle Sênior (STF - recurso ord. em mandado de segurança: RMS 37785 DF xxxxx-37.2015.3.00.0000), Analistas já no nível Sênior (STF - recurso extraordinário +com agravo: ARE xxxxx DF - Distrito Federal), assistente de marketing sênior (STF - execução penal: EP 4 DF), sócios-sêniors (STF - reclamação: Rcl 58177 SP), Tecnologista Senior (STF - recurso extraordinário com agravo: ARE xxxxx RJ xxxxx-08.2018.4.02.5101), executivos sêniors (STF - oitava extensão no segundo AG.REG. na petição: Pet 8090 DF xxxxx-65.2019.1.00.0000), Representante de Promoção de Vendas Sênior (STF - recurso ord. em mandado de segurança: RMS 26764 DF - Distrito Federal xxxxx-95.2007.1.00.0000), analista financeiro sênior (STF - AG.REG. no recurso extraordinário com agravo: AgR ARE xxxxx RJ - Rio de Janeiro xxxxx-78.2010.8.19.0001), Associado Colaborador Sênior (STF - AG.REG. na ação direta de inconstitucionalidade: ADI 4660 DF xxxxx-70.2011.1.00.0000), Tecnologista Sênior (STF - recurso extraordinário: RE xxxxx DF), nível sênior categoria/padrão (STF - reclamação: Rcl 18356 PE), Assistente Técnico-Administrativo (ATA) Contador Sênior (STF - recurso ord. em mandado de segurança: RMS 28396 DF), engenheiro sênior (STF - HABEAS CORPUS: HC xxxxx AL), Analista em C&T Sênior (STF - recurso extraordinário: RE xxxxx DF), Consultor Sênior (STF - medida cautelar na suspensão de segurança: SS 2893 AC), Associado Colaborador Sênior (STF - AG.REG. na ação direta de inconstitucionalidade: ADI 4660 DF xxxxx-70.2011.1.00.0000), Vice-Presidente Senior (STF - reclamação: Rcl 22328 RJ - Rio de Janeiro xxxxx-89.2015.1.00.0000), Analista de Tecnologia da Informação Nível Sênior (STF - agravo de instrumento: AI xxxxx RJ), analista financeiro sênior (STF - AG.REG. no recurso extraordinário com agravo: AgR ARE xxxxx RJ - Rio de Janeiro xxxxx-78.2010.8.19.0001)
--------------------------------	---

Annexe 8 : occurrences du syntagme terminologique senior citizens dans la partie « Newspapers » du corpus COCA (Corpus of Contemporary American English)

Champs sémantiques	Exemples
--------------------	----------

Vulnérabilité	2019: « a fund meant to help children and <i>senior citizens</i> », Chicago-Sun Times, « people with disabilities, as well as programs for <i>senior citizens</i> and youths », Chicago Tribune, « from infants to <i>senior citizens</i> », Omaha-World Herald, « people of color, the disabled, <i>senior citizens</i>, and women -- marginalized communities », The Boston Globe; 2015: « approach <i>senior citizens</i> and lower-income families approach <i>senior citizens</i> and lower-income families », Washington Post ; 2013: «Most vulnerable are infants, toddlers, adolescents and <i>senior citizens</i>», Pittsburg News; 2006: « monthly government grants of about \$70 each to <i>senior citizens</i>, the disabled, and single mothers », CS Monitor ; 2005: «discounts for students and <i>senior citizens</i>», Atlanta News; 2004: « at-risk youth and <i>senior citizens</i> », Washington Post ; 2003: «Racial and ethnic minorities, <i>senior citizens</i> and those in rural areas and with lower incomes and education remain less connected», USA Today; 2002: «We have <i>senior citizens</i> struggling, single mothers and even working married couples. Tax relief is necessary », Atlanta News, « programs for children, <i>senior citizens</i>, professional caregivers and people suffering with life-threatening illnesses », Houston News ; 1999: «Foster Grandparents teams low-income <i>senior citizens</i> with children who may be homeless, poor, autistic, hospitalized», Houston News; 1996: «1.9 million <i>senior citizens</i> living in Illinois and about 1.7 million people with disabilities. We need a law», Chicago News; 1993: «to help finance coverage for the uninsured and expand <i>senior citizens'</i> benefits», USA Today; 1992: « problems with public transportation experienced by <i>senior citizens</i> and handicapped residents », Washington Post
Protection	2019: « it puts a priority on our <i>senior citizens</i> to make sure they have quality, affordable housing in Detroit», The Detroit News, « to provide care for patients on Medicare, which most <i>senior citizens</i> are covered under», Cleveland.com, « commitment to protect <i>senior citizens</i> and vulnerable populations», Pittsburg News; 2016: « to make sure <i>senior citizens</i> are not left in the cold », The Detroit News; 2014 : « The District of Columbia reaches out to single <i>senior citizens</i> with its Age-Friendly DC Initiative», Pittsburg News; 2009: «changes in Medicare rules that make treating <i>senior citizens</i> more economically viable», Denver News; 1999: « the issue of how to provide <i>senior citizens</i> with mobility is one that will only get worse as our population continues to age», Denver News
Domaines d'activités	Exemples

Aides	2014 : « Ways to get <i>senior citizens</i> to use more technology », Atlanta News; 2012: «Georgia Renaissance Festival. Through June 3. \$19.95; \$17.95 <i>senior citizens</i>; \$8.95 ages 6-12. », Atlanta News ; 2011: «<i>Senior citizens</i>: The agency will operate a separate office aimed at serving this community», Associated Press; «More benefits for <i>senior citizens</i> # <i>Senior citizens</i> have probably benefited the most this year from the law», USA Today; 2010: « Houston's Department of Public Works and Engineering offers a program that assists low-income <i>senior citizens</i> with their water bills», Houston News; 2009: food baskets, dental, medical health and wellness screenings for the <i>senior citizens</i> of Gwinnett, Atlanta News; 2007: «providing 97 apartments for low-income <i>senior citizens</i>», Chicago News; 2006 : «The phones are re-programmed for emergency/911-only use and given to <i>senior citizens</i> who can not afford them», Atlanta News; 2003: «teens offer free computer mentoring to <i>senior citizens</i>», USA Today; 2001: «<i>Senior training</i> offered # Computer classes developed and taught by <i>senior citizens</i> for <i>seniors</i> are offered in the <i>Senior Learning Center</i>», Houston News, «For some <i>senior citizens</i>, seasonal work is a way to supplement their Social Security income», CS Monitor; 1999: «<i>Senior citizens</i> can get information on everything from finding a home to applying for Social Security benefits», Atlanta News; 1998: «<i>Senior citizens</i> on fixed income don't feel they should pay ever-increasing property taxes to educate kids», USA Today, «provide free tax assistance to <i>senior citizens</i>», Atlanta News; 1997: «Like millions of <i>senior citizens</i>, she needs help dressing and bathing», USA Today, «give <i>senior citizens</i> an additional tax break», Houston News; 1996: «the programs provided meals, home health care and social activity services for <i>senior citizens</i>», The Denver News; 1994: « retirement benefit increases and income tax cuts aimed at Virginia's growing population of <i>senior citizens</i> », Washington Post
Santé	2015: « <i>Senior citizens</i> ages 73 to 93 were the flu's victims here. <i>Senior citizens</i> ages 73 to 93 were the flu's victims here», USA Today; 2004: « You are giving our <i>senior citizens</i> prescription drug coverage under Medicare. », CS Monitor ; 2003: « a health aide for <i>senior citizens</i> », Washington Post ; « <i>Senior citizens</i> groups across the country have announced a boycott of GlaxoSmithKline», Associated Press; «Wisconsin started helping <i>senior citizens</i> pay for prescription drugs in September», USA Today; 2000: «a plan this week to pay for drug benefits for <i>senior citizens</i>», Washington Post, «a champion of health care needs of <i>senior citizens</i>», Chicago News; 1996: «so <i>senior citizens</i> can learn how to avoid misusing the medications they take», USA Today, «Meals on Wheels is the nutrition program for <i>senior citizens</i>, a nationwide program», San Francisco Chronicle; 1995: « As many as half the eligible <i>senior citizens</i> there have now joined HMOs », San Francisco Chronicle 1991: « Pennsylvania is second only to Florida in the percentage of <i>senior citizens</i> who have health coverage through Medicare », Washington Post, 1990: « establish a long-term health-care plan for <i>senior citizens</i> », CS Monitor

Infractions	2018: « Northfield's alert said the suspects targeted <i>senior citizens</i> and that in most cases, someone knocked on a resident's door », Chicago Tribune; 2012: « New scams this year include soliciting personal information via text message and targeting <i>senior citizens</i> by advertising a phony Social Security refund », Atlanta News; 2005: « The Chronicle's investigation shows how <i>senior citizens</i> and immigrants are used to defraud the giant health care system for the elderly », San Francisco Chronicle; 2002: « protect irate <i>senior citizens</i> from a few reckless cyclists », Chicago News; 2001: « <i>senior citizens</i> , often living alone, are particularly vulnerable to scams, especially women <i>senior citizens</i> », San Francisco Chronicle
Immobilier	2005: « <i>senior citizens</i> apartments », Houston News; 2000: « a pent-up demand for the housing. There's a huge supply of <i>senior citizens</i> in the county, and a lot of them happen to be affluent », New York Times, « some single-family residential, multifamily, low-maintenance housing for <i>senior citizens</i> », Atlanta News; 1998: « new housing for <i>senior citizens</i> », New York Times; 1995: « they repair community buildings and paint <i>senior citizens'</i> houses », CS Monitor ; 1991: « market-rate, continuing-care condominiums for <i>senior citizens</i> », San Francisco Chronicle
Noms de centres de loisirs, d'accueil, d'aide	2010 : Alvin Senior Citizens Center, Houston News ; Senior Citizens Park, Chicago News; 2007: Senior Citizens Services of Metropolitan Atlanta, Atlanta News; 2001: The Lake Jackson Senior Citizens Commission, Houston News; 1993: The Stanley Isaacs Healthcare Center for Senior Citizens, New York Times; 1990: Ohio Senior Citizens Hall of Fame, USA Today
Loisirs	2003: « young musicians bring music to <i>senior citizens</i> », USA Today; 2000: « a group of older women, <i>senior citizens</i> , who delighted the crowd with sexy dance moves and saucy flips of their hair », Washington Post, « a <i>senior citizens</i> club », Houston News; 1998: « the <i>senior citizens'</i> dance », Associated Press

-
- 1 Les syntagmes « *affective jurilinguistics* » et « *jurilinguistique affective* » ont été créés et employés pour la première fois par C. Veleanu en 2017.
 - 2 « *the affective turn in contemporary political studies* ». Je traduis.
 - 3 Néologisme employé par Erich Fromm (1965), et Zygmunt Bauman (2021).
 - 4 Néologisme satyrique employé par Gilles Lipovetsky (2006) et Gad Saad (2007).
 - 5 Pour approfondir la question des euphémismes, voir notamment : Allan et Burrridge (1991), Ayto(1993), Jamet (2010), Allan, Burrridge, Crespo-Fernandez et Jamet (2012), López Díaz et Sablayrolles(2016).
 - 6 « [...] deux dimensions complémentaires de l'argumentation, l'argumentation directe, qui passe par des conduites argumentatives

explicites, des arguments, des connecteurs, mais aussi l'argumentation indirecte qui repose sur les inférences qu'on tire de la construction des objets du discours, très efficace parce qu'elle argumente sans y paraître. » (Rabatel et Monte 2017 : 117)

7 « [...] les interactions médiatiques reposent toujours sur des calculs interprétatifs antérieurs ou concomitants aux positionnements des locuteurs/interactants. Et ces positionnements n'ayant pas qu'une dimension épistémique (certes fondamentale), il faut aussi prendre en compte la question des valeurs, des affects, des émotions, des axiologies des locuteurs/énonciateurs. » (Rabatel et Monte, 2017 : 118)

8 « Au 31 décembre 2019, près de 11 000 structures d'hébergement pour personnes âgées proposent 770 000 places d'accueil. L'augmentation des capacités d'accueil constatée depuis 2007 se poursuit, particulièrement pour les résidences autonomie (+10 % entre 2015 et 2019). » (DREES, 2020 : 109).

9 « *Old age and its attendant decay have probably been made more bearable for many elderly people by calling them senior citizens. A similar verbal humanitarianism is responsible for a good many other voguish euphemisms, such as underprivileged 'poor,' now largely supplanted by disadvantaged; sick 'insane'; and exceptional child 'a pupil of subnormal mentality.'* (Although children who exceed expectations have been stigmatized as overachievers, they are also sometimes called exceptional, apparently because of an assumption that any departure from the average is disabling.) » (Algeo, Pyles 2010 : 216)

10 « *Payments to aged individuals not qualified for benefits Sec. 204. (a) There shall be paid in a lump sum to any individual who, upon attaining the age of sixty-five, is not a qualified individual, an amount equal to 3 « per centum of the total wages determined by the Board to have been paid to him, with respect to employment after December 31, 1936, and before he attained the age of sixty-five.* », 1935 Social Security Act, Title II Federal Old-Age Benefits, Old-Age Benefit Payments.

11 *Old-Age Pensions. Old-Age Pensions Hearings before the committee on finance United States Senate seventy-seventh Congress First Session on s. 1932 A Bill to amend the Social Security Act to provide for general pensions, and for other purposes December 1, 2 and 15 1941 printed for the use of the Committee on Finance 66064, United States Government Printing Office Washington, 1941.*

12 *« Wouldn't it be wiser to increase to the maximum our production, put all the able-bodied people to work and through a simple system of taxation take some of the money and newly created wealth and distribute it to the aged senior citizens of this Republic and provide them with purchasing power? », Old-Age Pensions Hearings, 1941, 43-44.*

13 *« nursing home: a public or private residential facility providing a high level of long-term personal or nursing care for persons (such as the aged or the chronically ill) who are unable to care for themselves properly »* (Merriam-Webster Dictionary). Je traduis : « établissement public ou privé offrant un niveau élevé de soins à long terme à des personnes âgées ou souffrant de maladies chroniques et qui ne sont pas en mesure de s'occuper d'elles-mêmes correctement. » Le terme « care » reste difficile à traduire en français, regroupant des sèmes appartenant à plusieurs concepts allant de « soin » à « sollicitude » et étant souvent employé comme anglicisme : « le care » (Parmentier 2017), « éthique du care » (Gonin, Grenier, Lapierre 2013), etc.

14 *« The nursing home sector is one of the most heavily regulated industries within the U.S. economy. The government is the dominant purchaser of nursing home care by means of the Medicaid and Medicare programs, with state Medicaid programs covering approximately 50% of all nursing home expenditures and 70% of all bed days. The government is also a regulator and overseer of care in placing a number of restrictions on nursing homes that accept Medicaid and Medicare recipients. Any home that admits Medicare and Medicaid residents must be annually certified by means of a Centers for Medicare & Medicaid Services (CMS) survey. Several alternative remedies may be imposed on facilities that receive a high number of deficiencies. These punishments include civil money penalties of up to \$10,000 a day, denial of payment for new admissions, state monitoring, temporary management, and immediate termination. »* (Zhang, Grabowski 2004 : 13), trad. « Le secteur des maisons de retraite est l'un des plus fortement réglementés de l'économie américaine. Le gouvernement est le principal acheteur de soins en maisons de repos par le biais des programmes Medicaid et Medicare, les programmes Medicaid des États couvrant environ 50 % de toutes les dépenses des maisons de repos et 70 % de tous les jours-lits. Le gouvernement joue également un rôle de régulateur et de superviseur des soins en imposant un certain nombre de restrictions aux maisons de repos qui acceptent les bénéficiaires de Medicaid et de Medicare. Toute maison de repos qui admet des résidents Medicare et Medicaid doit être certifiée

chaque année par le biais d'une enquête des *Centers for Medicare & Medicaid Services* (CMS). Plusieurs mesures alternatives peuvent être imposées aux établissements qui reçoivent un nombre élevé de déficiences. Ces sanctions incluent des pénalités civiles pouvant aller jusqu'à 10 000 dollars par jour, le refus de paiement pour les nouvelles admissions, le contrôle de l'État, la gestion temporaire et la résiliation immédiate. »

15 « *But the ranks of our polygenarians (if I may coin a word to represent the ages of 60 to 100), remain almost intact by the frosts of 1855-6.* » (Plummer, 1856 : 292-293).

16 « *Age does not wither these polygenarians.* » (Andrews, 2014).

17 « *the current thinking amongst gerontology scholars is that neutral words include the following: older adult, senior citizen, elder, veteran, retired person, or simply to refer to an individual by their chronological age. 43 Of these, "older adult" is the preferred professional term to refer to adults over 60 years old. Judges should be aware of the social meanings of words when describing older adults in their written judgments.* » (Love, 2011 : 144), trad. « Les spécialistes de la gérontologie pensent actuellement que les mots neutres sont les suivants : adulte âgé, personne âgée, aîné, vétéran, retraité, ou simplement l'âge chronologique 43. Parmi ces termes, "adulte âgé" est le terme professionnel préféré pour désigner les adultes de plus de 60 ans. Les juges doivent être conscients de la signification sociale des mots lorsqu'ils décrivent des personnes âgées dans leurs jugements écrits. »

18 « Ensemble des activités économiques qui offrent des biens et des services destinés aux personnes âgées. » (FranceTerme)

19 Le féminicide, ou le meurtre des femmes et des filles en raison de leur sexe, est un terme juridique appartenant aux droits de l'homme et au droit international qui a été intégré dans la législation de plusieurs pays à travers le monde, notamment en Amérique latine, et qui sous-entend la responsabilité des États qui ne prennent pas toutes les mesures nécessaires pour protéger leurs citoyennes. À ne pas confondre avec « fémicide », calqué sur l'anglais *femicide*, terme créé et popularisé à partir de 1976 par la sociologue américaine Diana E.H. Russell après l'avoir entendu de la part de l'écrivaine Carol Orlock en 1974, et qui engage uniquement la responsabilité des individus qui commettent les crimes de « fémicide » (Russell, 2012). Le terme français *fémicide* suit le même modèle de construction latine (*femina*, fr. femme + suffixe -cide, couper, tuer) que l'espagnol *feminicidio* créé par l'anthropologue mexicaine Marcela Lagarde y de los Rios (Lagarde, 2006) pour parler des assassinats de femmes et de filles à

Ciudad Juarez et de l'obligation des autorités d'agir pour prévenir et empêcher ce type de crimes. (Veleanu, *Village de la Justice*, 17 novembre 2023)

20 « Qu'est-ce qu'un Éhpad : Éhpad : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ? Il s'agit d'un établissement médicalisé (anciennement maisons de retraite) où sont hébergées des personnes, généralement âgées d'au moins 60 ans, et ayant besoin de soins et d'aide au quotidien. Ces personnes y résident à temps partiel ou complet, de façon temporaire ou permanente. Sous certaines conditions, elles peuvent obtenir des aides pour payer la facture de l'Éhpad. » (Direction de l'information légale et administrative [Premier ministre], Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie [CNSA], 26 avril 2024).

21 « “Il faut se méfier des sens cachés sous des mots trop facilement prononçables : chaque lettre de nos Ehpads, égrenée une par une, continue à désigner chacune une chose lourde, utile et dangereuse.” [...] Ehpads est un acronyme (Établissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes). Contrairement aux sigles, il ne se prononce pas comme une suite de lettres mais comme un mot à deux syllabes. On peut donc l'écrire soit en majuscules, soit en minuscules, comme un mot de la langue ordinaire qu'il est devenu. On pourra à la limite lui mettre un s au pluriel. Il peut lui arriver aussi de basculer du masculin originel (Établissement) au féminin (une Ehpads) par analogie avec le genre de “maison de retraite”. Ces minuscules et le féminin pourraient leur donner un caractère un peu plus – comment dire ? – accueillant. » (Debru, 2020)

22 « Pour pouvoir prétendre à l'appellation Ehpads, un agrément triparti doit être obtenu en amont. Or l'État finançant ces établissements, et n'ayant pas les moyens à l'heure actuelle, le nombre d'agrément obtenu n'est pas suffisant par rapport à la demande. En conséquence des initiatives privées vont voir le jour. On en déduit donc que la définition d'un Ehpads va s'étendre sur d'autres établissements qui eux n'auront pas d'agréments. » (Teixeira, 8 septembre 2012)

23 « À Paris à la fin du XIX^e siècle, il y a environ 15 000 lits d'hospice et de maison de retraite. [...] Le terme “ vieillards ”, inventé par l'assistance pour qualifier les individus accueillis au nom de l'âge, est le plus utilisé par les contemporains et les directeurs d'établissements. » (Combis, 2023)

24 « Fondé en 1801, il est la première institution pérenne à superviser l'ensemble des dispositifs d'assistance de la capitale, et l'ancêtre direct de

l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) et des Hospices civils de Lyon. » (Ermakoff, 2014 : 27)

25 « Retraites : le Sénat vote la création d'un CDI senior pour les plus de 60 ans. Pour favoriser l'embauche des seniors, la majorité de la droite et du centre défend la création d'un nouveau type de contrat de travail, avec exonération de cotisations famille pour l'employeur, afin d'inciter à l'embauche des plus de 60 ans. », *Public Sénat*, 6 mars 2023.

26 « “Je ne suis pas le bourreau des seniors !” Attaqué sur ce dispositif, René-Paul Savary s'est défendu. “Me reprochez pas d'être inhumain, de vouloir mettre les seniors au travail” a répondu le rapporteur à la gauche, “je ne suis pas le bourreau des seniors que vous prétendez que je suis !” Soulignant que le CDI senior est réclamé par différents partenaires sociaux, le rapporteur rétorque spécifiquement à Yan Chantrel : “Non, je ne suis pas asservi au Medef”. », *Public Sénat*, 6 mars 2023.

27 Conseil constitutionnel, Décision 2023-849 DC du, 14 avril 2023, loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023.

28 Conseil constitutionnel, Décision 2017-5074/5089 AN du 8 décembre 2017.

29 « subventions versées par cette dernière à l'association Pass'Citoyen pour la mise en œuvre des dispositifs cartes jeunes et cartes seniors », Cour des comptes, Quatrième Chambre, Arrêt d'appel, 27/02/2020, Gestion de fait des deniers de la province Sud de Nouvelle-Calédonie (Nouvelle-Calédonie), Appel d'un jugement de la chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie - n° S-2020-0238.

30 Cour des comptes, Troisième Chambre, Arrêt du 15 septembre 2020 n° S-2020-1434. Université de Lyon II, Exercices 2013 à 2016.

31 CDBF - Arrêt du 21 mars 2013 n° 188-712, Secrétariat d'État chargé des sports..

32 CRTC. CRC Champagne-Ardenne Lorraine. Jugement. 05/02/2013. Centre hospitalier spécialisé – Centre hospitalier spécialisé de Fains-Veel – Fains-Veel (Meuse). n° 2012-0012.

33 CRTC. CRC Provence-Alpes-Côte d'Azur. Jugement. 20/05/2010. Établissement hospitalier public – Centre Hospitalier d'Arles – Arles (Bouches-du-Rhône). n° 2010-0018

34 CRTC. CRC Provence-Alpes-Côte d'Azur. Jugement. 05/10/2012. Établissement hospitalier public – Centre Hospitalier Régional et

Universitaire de Marseille – APMH – Marseille (Bouches-du-Rhône). n° 2012-0021.

35 Cour des comptes – Deuxième Chambre – Arrêt – 27/10/2017 – Institut national de la propriété industrielle (INPI) – Exercices 2008 à 2012 – n° S-2017-3317

36 « C'est sous l'influence de l'anglais qu'on emploie le qualificatif senior apposé à une appellation d'emploi ou à un titre de fonction pour distinguer le rang du titulaire dans la hiérarchie. Comme équivalents de l'adjectif senior, le français a plutôt recours à des qualificatifs comme premier (premier vice-président, premier commis) ou principal (commis principal). Selon le titre de fonction, on pourra aussi employer supérieur (cadre supérieur) ou encore la locution en chef (rédacteur en chef), qui signifie "en qualité de chef". » « premier », *Grand dictionnaire terminologique*, Office québécois de la langue française, 2007.

37 Légende des abréviations en roumain : L., « lege », loi ; D., « decizie », décision ; O. « ordonanță », ordonnance ; H.G., « hotărârea guvernului », décision du gouvernement ; O.U.G. « ordonanță de urgență a Guvernului », ordonnance gouvernementale d'urgence.

38 « Un azil de bătrâni, la Cluj sau altundeva, nu trebuie să fie un loc al abandonului vieții. CARO a apărut din dorința de a deschide un altfel de azil. », trad. « un asile pour les vieux, à Cluj ou ailleurs, ne doit pas être un lieu de l'abandon de la vie. CARO est apparu du désir d'ouvrir un asile autrement. », CARO Senior.

39 « Nu există așadar o rețea funcțională de servicii sociale la domiciliu, în centre de zi și în cămine-spital. Există, în schimb, vile surprinse de criza imobiliară și transformate în cămine care primesc inclusiv bătrâni cu Alzheimer. Nicio autoritate nu le cere personal specializat pentru acest tip de afecțiune, servicii medicale permanente sau măcar transparență. Singura obligație e angajarea unui asistent social. » (Digi 24, 7 mars 2017), trad. « Il n'y a donc pas de réseau fonctionnel de services sociaux à domicile, dans les centres de jour et dans les maisons hospitalières. Au lieu de cela, on trouve des villas qui ont été accaparées par la crise du logement et transformées en maisons de retraite, y compris pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer. Aucune autorité n'exige qu'elles disposent de personnel spécialisé dans ce type de pathologie, de services médicaux permanents ou même de transparence. La seule obligation est d'employer un travailleur social. »

40 « Today, the notion of the translator as a mediator has been challenged by theorists who regard the translator as an independent text producer who produces a new text based on criteria determined by the target receivers. » (Šarcevic, 2003 : 331).

41 « Le PC est passé du champ contre-culturel au courant dominant. La désignation *political(ly) correct(ness)* naît dans les années 1970 aux États-Unis et consiste en une lutte contre toute forme de discrimination des minorités et des plus faibles. [...] En français traduit par les calques : *politiquement correct* et *correction politique*, qu'au Québec on appelle "rectitude politique" (Uvirová, 2007 : 306). » (López Díaz 2014 : 48)

42 « Dar nici nu îmi place cuvântul „seniori” – un cuvânt din noua corectitudine politică folosit tot mai mult în presă. Nu-mi place fiindcă nu știu exact când începe cineva să fie bătrân, cu atât mai puțin știu când devine senior sau senioară. Nu-mi place chiar dacă și DEX-ul dă la cuvântul “senior” înțelesul de “bătrân”, chiar dacă și etimologic, cuvântul “senior” însemna, în limba latină, “mai bătrân”. » (Tolcea 2020), trad. « Mais je n'aime pas non plus le mot “senior” – mot de la nouvelle correctitude politique employé de plus en plus dans la presse. Je ne l'aime pas parce que je ne sais pas exactement quand quelqu'un commence à être vieux, et je sais encore moins quand il ou elle devient senior ou seniore. Je ne l'aime pas même si le DEX donne au mot “senior” le sens de “vieux”, même si étymologiquement, le mot “senior” signifiait, dans la langue latine, “plus vieux” ».

43 « A aprovação foi recomendada pela relatora, deputada Leandre (PV-PR). Ela considera que as mulheres atualmente são prejudicadas pelo termo "idoso", que entende ser "extremamente excludente". Já a expressão "pessoa idosa" engloba mulheres e homens, sem discriminação. A relatora lembra que as mulheres correspondem a 55,9% das pessoas idosas. "Somos maioria e devemos ser respeitadas como tal", defende. "Estamos na década do envelhecimento saudável, e o projeto de lei contribui para o combate ao preconceito e para trazer dignidade e respeito. » (Brandão & Siveira, 27 août 2021), trad. « L'approbation est recommandée par la rapporteuse, la députée Leandre (PV-PR). Elle estime que les femmes sont actuellement désavantagées par le terme « idoso », qu'elle juge « extrêmement excluant ». Le terme « pessoa idosa », en revanche, englobe les femmes et les hommes sans discrimination. La rapporteuse rappelle que les femmes représentent 55,9 % des personnes âgées. « Nous sommes la majorité et devons être respectées en tant que telles », affirme-t-elle. « Nous sommes dans la

décennie du vieillissement en bonne santé et le projet de loi contribue à combattre les préjugés et à apporter dignité et respect. »

44 « *A Comissão dos Direitos da Pessoa Idosa da Câmara dos Deputados aprovou o Projeto de Lei 151/21, da deputada Tereza Nelma (PSDB-AL), que substitui o termo "idoso" por "pessoa idosa" em cinco leis relacionadas a pessoas idosas: a Política Nacional do Idoso, o Estatuto do Idoso, a lei do Imposto de Renda, a Lei do Atendimento Prioritário e a lei que criou o Fundo Nacional do Idoso.* » (Brandão & Riveira, 27 août 2021), trad. « La Commission des droits des personnes âgées de la Chambre des députés a approuvé le projet de loi 151/21, présenté par la députée Tereza Nelma (PSDB-AL), qui remplace le terme “ idoso ” par “ pessoa idosa ” dans cinq lois relatives aux personnes âgées : la politique nationale pour les personnes âgées, le statut des personnes âgées, la loi sur l'impôt sur le revenu, la loi sur les soins prioritaires et la loi qui a créé le Fonds national pour les personnes âgées. »

45 Trad. « le terme *idoso* est devenu politiquement correct, car appeler quelqu'un de vieux, ou même de vieille, sans en connaître la véritable raison, est devenu péjoratif, une véritable offense verbale, bien qu'il y ait eu, il y a quelques années, une chanson à succès qui répétait la phrase “mon chéri, mon vieux, mon ami...”, en référence à un père de famille »

46 « *Na cultura brasileira, a origem da problemática do idoso institucionalizado está fortemente associada à imagem da velhice desvalida. Os chamados asilos têm historicamente um caráter assistencial para suprir a ausência da família e propiciar auxílio ao idoso em situação de pobreza e abandono até sua morte.* » (Burlá, Py, Scharfstein 2010 : 284), trad. « Dans la culture brésilienne, l'origine du problème des personnes âgées institutionnalisées est fortement associée à l'image de la vieillesse. Les “ asiles ” ont toujours eu un caractère social pour pallier l'absence de la famille et fournir une assistance aux personnes âgées en situation de pauvreté et d'abandon jusqu'à leur mort. »

47 « *As ILPIs são instituições governamentais ou não governamentais, de caráter residencial, destinadas ao domicílio coletivo de pessoas com idade igual ou superior a 60 anos, com ou sem suporte familiar e em condições de liberdade, dignidade e cidadania.* » (ANVISA, 2020), trad. « Les ILPI sont des institutions résidentielles gouvernementales ou non gouvernementales qui accueillent des personnes âgées de 60 ans ou plus, avec ou sans soutien familial, dans des conditions de liberté, de dignité et de citoyenneté. »

Français

Cette recherche multilingue contrastive (anglais, français, roumain, portugais du Brésil) est une analyse jurilinguistique portant sur le domaine de la garantie des droits pour les personnes âgées, réalisée à partir d'un corpus constitué de textes juridiques (législatifs et judiciaires), normatifs, administratifs et médiatiques. Les interrogations principales ont été menées sur Légifrance, le *Corpus of US Supreme Court Opinions* (SCOTUS), le *Corpus of Contemporary American English* (COCA), le portail de la jurisprudence du ministère de la Justice roumain *Portalul Instanțelor de Judecată* (*PortalJust*), la base de données législatives roumaines de la chambre des députés (*Repertoriul legislativ*), la base de données jurisprudentielles et législatives brésiliennes *JusBrasil*, l' *Interactive Terminology for Europe* (IATE) – la base de données terminologique de l'Union européenne (UE) –, le corpus parallèle OPUS *EuroParl7*. Différents médias francophones, anglophones, roumains et brésiliens ont été également consultés. Nous avons étudié les points de convergence et de divergence des emplois du mot *senior* et d'autres expressions de la vieillesse, dans les discours juridiques et journalistiques des quatre langues sélectionnées, ainsi que le poids de l'influence de l'anglais sur les trois langues-cultures romanes dans le domaine de la protection des personnes âgées. Cette analyse a permis de réfléchir aux motivations des évolutions terminologiques et sémantiques du point de vue de la jurilinguistique affective afin de mettre en lumière les modalités de construction des perceptions relatives aux droits des personnes âgées dans quatre sociétés confrontées à des défis comparables. S'agissant de la réception de la signification des termes, ou ce que F. Rastier appelait la « perception sémantique », il est observé que l'inhibition ou l'activation de certains sèmes (Rastier, 1990 : 24) peut mener à l'invisibilisation ou la mise en lumière de parties significatives des mots, ce qui peut donner naissance à des réactions affectives de la part des récepteurs. Ainsi, les traducteurs et les jurilinguistes doivent avoir recours à la contextualisation et prendre en considération les facteurs extralinguistiques et affectifs dans les choix linguistiques.

English

This multilingual contrastive research (English, French, Romanian, Brazilian Portuguese) is a jurilinguistic analysis of the field of the rights of the elderly, based on a corpus of legal (legislative and judicial), normative, administrative and media texts. The main queries were carried out on Légifrance, the *Corpus of US Supreme Court Opinions* (SCOTUS), COCA - *Corpus of Contemporary American English*, the Romanian Ministry of Justice's *PortalJust* - *Portalul Instanțelor de Judecată*, the Romanian legislative database of the Chamber of Deputies - *Repertoriul legislativ*, the Brazilian jurisprudential and legislative database *JusBrasil*, IATE- the EU

terminology database; we also consulted various French, English, Romanian and Brazilian media. We studied the points of convergence and divergence in the use of the word *senior* and other expressions of old age, in legal and journalistic discourse in the four selected languages, as well as the weight of the influence of English on the three Romance language-cultures in the field of protecting the elderly. This analysis has made it possible to reflect on the motivations behind terminological and semantic developments from the point of view of affective jurilinguistics, in order to shed light on the ways in which perceptions relating to the rights of the elderly are constructed in four societies facing comparable challenges. With regard to the reception of the meaning of terms, or what F. Rastier called “semantic perception”, it was observed that the inhibition or activation of certain semes (Rastier, 1990: 24) can lead to the invisibilization or highlighting of significant parts of words, which may give rise to affective reactions on the part of receivers. Translators and jurilinguists must therefore resort to contextualization and take extra-linguistic and affective factors into account when making linguistic choices.

Mots-clés

jurilinguistique, émotion, discours, terminologie, néologie, traduction

Keywords

jurilinguistics, emotions, discourse, terminology, neology, translation

Corina Veleanu

Université Lumière Lyon 2

IDREF : <https://www.idref.fr/085186341>

ORCID : <http://orcid.org/0009-0003-9719-0348>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000008880074>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/14610252>

Maria das Graças Soares Rodrigues

Universidade Federal do Rio Grande do Norte

IDREF : <https://www.idref.fr/184590930>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-8295-358X>

ISNI : <http://www.isni.org/000000044764089X>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/16990625>